

# Orchidées de Dordogne

Bilan de  
40 années  
d'observations

Jean-Marie NADEAU



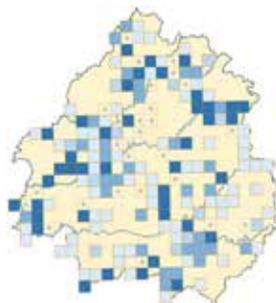
Bernard PERNET

Quarante années séparent les prospections solitaires de Marcel ESCAT, qui publia la première cartographie des orchidées de Dordogne, des explorations de centaines de naturalistes amateurs qui ont nourri par Internet la base de données de la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine. Cet ouvrage explore tout ce qui a été observé des orchidées sauvages de ce département en détaillant les vingt-cinq dernières années.

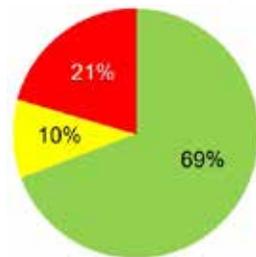
Chaque espèce est décrite dans ses particularités locales :

- sa carte de présence
- ses dates précises de floraisons
- l'évolution de ses populations
- l'évolution de ses stations
- les menaces qui pèsent sur elle.

A cela s'ajoutent les synthèses de centaines d'observations de terrain autour de l'évolution du climat, des zones humides, des maladies des plantes, des sites sans herbicide, etc. En annexe, deux articles extraits du bulletin de la SFO Aquitaine sur des actions locales et un tableau du nombre d'espèces recensées dans toutes les communes de la Dordogne.



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



12 €



Orchis bouc



Réapprenons à voir.  
Lavons un peu parfois notre regard.

Anne Lemaître  
*Sagesse de l'herbe*, 2018

Néottie nid d'oiseau



# Sommaire

Quarante années d'observations	6		
Les observateurs	8		
Méthodologie	12		
Monographies	16		
<i>Anacamptis coriophora</i>	18	<i>Neottia nidus avis</i>	86
<i>Anacamptis fragrans</i>	20	<i>Neottia ovata</i>	90
<i>Anacamptis laxiflora</i>	23	<i>Ophrys apifera</i>	92
<i>Anacamptis morio</i>	26	<i>Ophrys aranifera</i>	94
<i>Anacamptis palustris</i>	30	<i>Ophrys insectifera</i>	96
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	34	<i>Ophrys funerea</i>	98
<i>Cephalanthera longifolia</i>	36	<i>Ophrys lutea</i>	101
<i>Cephalanthera rubra</i>	38	<i>Ophrys occidentalis</i>	104
<i>Cephalanthera damasonium</i>	40	<i>Ophrys scolopax</i>	106
<i>Dactylorhiza elata</i>	43	<i>Ophrys speculum</i>	108
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	46	<i>Ophrys virescens</i>	110
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	50	<i>Orchis anthropophora</i>	112
<i>Dactylorhiza maculata</i>	54	<i>Orchis mascula</i>	112
<i>Dactylorhiza viridis</i>	57	<i>Orchis purpurea</i>	116
<i>Epipactis helleborine</i>	60	<i>Orchis militaris</i>	118
<i>Epipactis muelleri</i>	62	<i>Orchis simia</i>	121
<i>Epipactis microphylla</i>	65	<i>Platanthera chlorantha</i>	124
<i>Epipactis palustris</i>	68	<i>Platanthera bifolia</i>	126
<i>Gymnadenia conopsea</i>	72	<i>Serapias cordigera</i>	130
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	74	<i>Serapias lingua</i>	132
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	76	<i>Serapias vomeracea</i>	134
<i>Himantoglossum hircinum</i>	80	<i>Spiranthes aestivalis</i>	136
<i>Limodorum abortivum</i>	82	<i>Spiranthes spiralis</i>	139
<i>Neotinea ustulata</i>	84		
Espèces non retenues	142		
Présence des espèces	142		
Hybrides	143		

Référence bibliographique :

Nadeau JM., Pernet B., 2025 - *Orchidées de Dordogne, bilan de 40 années d'observations*, SFO Aquitaine , 188 p.

## Synthèses des observations 145

La Double, le Landais et le Périgord cristallin	146
Espèces en limite d'aire de répartition	147
Zones humides	148
Gel et sécheresse	149
Espaces sans herbicide	151
Fauchage adapté des bords de route	152
Nécroses des feuilles	153

## Annexes 155

1 Périodes de floraison	156
2 Densité des espèces	158
3 Evolution des populations de <i>Dactylorhiza incarnata</i>	160
4 Suivi des stations d' <i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i>	170
5 Nombre d'espèces par commune	176

Index des espèces	184
Sigles	185
Bibliographie	185
Sites internet	186
Remerciements	186
Photographes	187
(le nom du photographe est signalé au bas de chaque photo)	

Orchis grenouille



# Quarante années d'observations

Trente ans se sont écoulés depuis la première cartographie des orchidées de Dordogne dressée par Marcel Escat qui, seul, avait quadrillé le Périgord pendant plusieurs années. Avec le nouveau millénaire, les outils mis à notre disposition ont permis d'emmagasiner les données d'une grande quantité d'observateurs, autant les orchidophiles autochtones que les naturalistes de passage. Ainsi avons-nous pu recueillir autant les surveillances d'espèces fragiles que les découvertes ponctuelles d'admirateurs de la nature.

En 2024, pour la Dordogne, la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine (SFO Aquitaine) disposait, d'une base de 29705 données recueillies depuis 1974. A cela s'est ajouté la partie orchidées de la base de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de la Nouvelle Aquitaine (OBV-NA) pour les cartes et certaines statistiques. Ce sont en tout les observations de 427 contributeurs qui ont été utilisées dans le présent ouvrage.

Depuis le néophyte curieux des plantes qui s'épanouissent autour de sa maison jusqu'au naturaliste averti qui visite chaque année les sites sensibles, tous ont fait l'effort de nous communiquer leurs observations, leurs émerveillements et leurs doutes. Ils ont nourri, jour après jour, la base fondamentale de la SFO Aquitaine. Une meilleure connaissance de nos orchidées sauvages pour une protection plus efficace de leurs milieux.

Le but de cet ouvrage est de présenter une vue d'ensemble de leurs observations recueillies au fil des quarante dernières années. L'évolution constante des paysages et l'afflux d'informations depuis 2000 nous ont fait limiter le domaine des études à ces vingt-cinq dernières années pour plus de cohérence avec ce que nous voyons en ce début du deuxième quart de siècle.

La rareté d'espèces protégées ou à protéger a contraint les membres de la SFO, ainsi que des sympathisants, à surveiller les stations des orchidées les plus menacées. Le nombre de sites visités plusieurs fois depuis 2000 s'élève à 332. Cette activité permet de suivre les évolutions des milieux, naturelles ou anthropiques, et leurs impacts sur les populations d'orchidées.

Ainsi pourrions-nous constituer, pour le respect d'une saine biodiversité, un relai, aussi tenu que possible, entre les observateurs et les responsables qui, par leurs décisions, transforment nos paysages .



# Les observateurs

Liste des observateurs ayant rapporté leurs données :

Jean-Claude ABADIE, Adeline AIRD, Karim ALAOUI, Marion ANQUEZ, Amélie ARMAND, Adrien ARNAUD-MAILLARD, Didier ARSEGUEL, Laurent AUBISSE, Bertrand AUCOUTURIER, Simone AUDOUARD, Alexis AUGUSTIN, Laurent AUPETIT, Kevin AUPY, Mathilde BACH, Domiane BAILLON, Christabelle BALLEET, Julien BARATAUD, Sandy BARBERIS, Marie-Aime BARIETY, Jean-Christophe BARTOLUCCI, Dirk BATENBURG, Daniel BAUDAIN, P. BAUDIN, Marie-Anne BAUNY, Bernadette BEAUPÉRIN-DELAUNAY, Patrice BEAUPÉRIN-DELAUNAY, Cédric BEAUVAL, Félix BECHEAU, Florent BECK, Bernard BÉDÉ, C. BÉGOUT, Vincent BELLARD, C. BELMONT, Liz BERKS, Pascal BERNARD, Yannig BERNARD, Hugo BERTHELOOT, H. BESANÇON, Aurélien BESNARD, Sue BICHENER, Thierry BIGEY, Joseph BILLANT, Liliane BIRON, Romain BISSOT, Sandrine BISSOULET, Samuel BLOIS, Pierre BOITREL, Théo BOLLÈGUE, Ingrid BONHEME, Sylvain BONIFAIT, Jean-Claude BONNET, Dominique BORDEREAUX, Nathalie BOS, P. BOSSERDET, Michel BOTINEAU, Claude BOUTART, Sandrine BOUDAS, Ghislaine BOUDRIE, Hubert BOULANGER, Vincent BOULLET, Michel BOURDON, Maurice BOURGOIN, Pierre BOUSCARY, Elodie BOUSSICHAULT, Bernard BOUTOT, Marie-Françoise BOUYNE, Ch. BRACHET, Mme BRASSIER, Gerard BRATEAU, Bruno BRETHENOUX, Geneviève BRIANÇON, Florence BROUSSAUD-LE-STRAT, Emeric BRU, Monique BRUN, Joseph BRUNAT, Yann BRUNET, Julien BUCHET, Jérémy BUSCAIL, Olivier CABANNE, Aurélien CAILLON, G. CAMPMAS, Marie-Françoise CANEVET, E. CANGINI, Odile CARDOT, Alain CASTELLAN, Denis CAUCHOIX, Laurence CAUD, Frédéric CAZABAN, Gregory CAZE, David CHABASSIER, Laurent CHABROL, Eric CHACRON, Christophe CHAMBOLLE, Emilie CHAMMARD, Yohan CHARBONNIER, M. CHARENSAC, Isabelle CHARISSOU, M. CHARMOY, Claude CHARRON, R. CHASTAGNOL, Philippe CHATENET, Pascal CHAUMET, A. CHAUSSE, Olivier CHEVILLON, Frédéric CHICHE, Evelyne CLÉE, Marion CLÉMENCEAU, Marcel CLÉRAMBAULT, Joseph CLOCHARD, Sylvie COMMERGNAT-DUSSOT, B. COMPS, Thomas CONSTANT, Elline CONTI, Emile CONTRE, Laurent CORNU, Maxime COSSON, Dominique COURNIL, Daniel COUTURIER, Jean-Baptiste COUTURIER, Laurent COUZI, Francois CRESPEL, François CUDENNEC, Elisa CUROT-LODON, Rémy DAUNAS, Patrick DAUPHIN, Ophélie DAVID, Rémi DAVID, Bruno DE FOUCAULT, Jean DELAMAIN, Etienne DELANNOY, Pauline DELBOSC, Stéphane DELPLANQUE, Nyls DE PRACONTAL, Christian DE ROTON, Jacques DESCHAMPS, Rose DESCHAMPS, Christiane DESCUBES, Alain DESNOS, Elisabeth DESPORT, Jérémy DESTENAVE, Jérémy DESTENEAVE, François DEVAUTOUR, Cédric DEVILLEGER, Guillaume D'HIER, Jean-Loup D'HONDT, Emmanuel DIDON, Stephanie DO REGO LIMA, Guillaume DOUCET, Louise DRENTHEN, Sylvie DRONY, Chantal DRUILLLOLE, Robert DRUILLLOLE, M. DUBOIS, Jean-Yves DUBUISSON, Josselin DUFAY, Matthieu DUFFAU, Benoit DUHAZÉ, Guillaume DUPUIS, Max DURAND, Théo EMERIAU, Marcel ESCAT, Solange ESNAULT, Claire ÉTOURNEAU, Sophie EYHERABIDE, Guillaume EYSSARTIER, Patrick FABRE, Serge FAGETTE, Jérôme FAURIOT, Christine FILLON, Bruno FOUCAULT, Christophe FRAISSE, Dupuy FRÉDÉRIC, Jean-Marie FRENOUX, M. FUMEY, Blandine GACKA, Jean GALES, M. GALINAT, Sébastien GALTIER, Albert GALZIN, Hervé GAUCHE, Vincent GAUDILLAT, Jeannette GEHU-FRANCK, David GENOUD, Bernard GERBEAU, Vincent GILLET, Josiane GLAUDON, Julie GOBLOT, François GORENFLOT, Cyrille GOUAT, Anne GOUDOUR, Laurence GOURDEL, Ernest GRENIER, Christophe GRIGGO, Guy-Noël GROSSET, Anatole GRUZELLE, Paskina GUÉRIN, Jean-Claude GUICHARD, Nicolas GUILLERME, Gerard GUILLOT, Michel GYS, Céline HALTER, Nicolas HÉLITAS, Philippe HENRIOT, Emilien HENRY, Miguel Angel

HERNANDEZ, Jean-Michel HERVOUET, Jean-Pierre HILARION, Fiona HINCHCLIFFE, Jelle HOFSTRA, Jean-Pierre HOSCHEDE, Marie-Gabrielle HOURQUEIG, Anna HOVER, Séverine HUBERT, Théo HURTREL, Juliana IENCU, Stéphane JARDRIN, Louis JOLIVOT, Gérard JOSEPH, Frank JOUANDOUDET, Philippe JOURDE, Edouard KAPP, Vincent KOCH, Jérôme KRIMM, Maëlle LABARBE, Pamela LABATUT, Françoise LABLENIE, Vincent LABOUREL, Helena LACHARTRE, Ph. LACOUR, Catherine LAFAYASSE-LAURETTE, Pierre LAFON, Aude LAFOURNIÈRE, Yolande LAGARRIGUE, Audrey LAGAUDE, Elodie LAGORCE, Christophe LAGORSSE, Christian LAGRÈZE, Jean-Jacques LAMY, Raymond LAPEYRE, Patricia LAPORTE, Jean LAPORTE-CRU, Thomas LAROCHE, Véronique LAROULANDIE, Cédric LARROUY, M. LATOUR, Pierre LATOURNERIE, Julien LATREILLE-ROBAK, Mathieu LE DEZ, F. LE DU, Anthony LE FOULER, Yves LE BAIL, Nicolas LEBLOND, Valentin LECONNET, M. LECORDIER, Eugénie LE DAHÉRON, Sébastien LE DAHÉRON, Michel LEFÈBVRE, Thomas LE FOULGOC, Jean-François LÉGER, Sébastien LEGRIEL, Bernard LEMOINE, Jean-Luc LEMONNIER, Yannick LENGLET, Bertrand LENNE, Stephen LEROY, Marie-Antoinette LESCA, David LESIEUR, Didier LE STRAT, Jacques LETELLIER, Jennie LEVIN, William LÉVY, Mathéo LHORLIE, Kevin LIAUTAUD, Benjamin LONG, Sandrine LORIOT, Adrien LUGUIN, Lucie LUNG, Vincent LUTTON, Labarbe MAËLLE, Nicole MAGUET, Souleïmen MAINARD, Christian MAIZERET, Sébastien MALLOL, Esther MARCETTEAU, Gilles MARCOUX, Laurent MARIAUD, Sébastien MARIE, Claude MARION, Corine MARLIAC, Jean-Claude MARTEGOUTE, Yan Cyrille MARTIN, Pablo MASSARD, Maryse MAUNOURY, François MAZÈRE, Céline MENARD, Ghislaine MENAUD, Xavier MENGUAL, Tom METTETAL, Thierry MICHEL, Jean-François MILLE, Pierrick MILLIOZ, Sophie MIQUEL, Benoît MOINET, Beatrice MOLLARET, Audrey MORANNY, Jean-Noël MOREAU, Lucie MOREAU, Jean-Marie NADEAU, Olivier NAWROT, Vincent NICOLAS, Dylan NICOLLE, Christian NIQUOT, Yolande NOUHAUD, Michel OCTAVE, Peter ONNES, Corine OOSTERLEE, Jean-Louis ORAZIO, Mikael PAILLET, M. PAIN, Damien PALET, John PEARSON, Maurice PÉLISSIER, Romain PÈNE, Léa PEREZ, Bernard PERNET, Leo PERROGON, Marie PETITPRÉ, Françoise PEYRISSAT, Claire PICARD, Jérôme PICARD, Cyrille PICCOLO, Thomas PICHILLOU, Simon PIQUÉ-CAILLOU, Benjamin PITON, Cécile PONTAGNIER, François POUJARDIEU, Christelle POULAUD, Louis POUPARD, Patricia POUVELLE, Romain PRADINAS, Jérémie PRATVIEL, Iris PRINET, Sébastien PUIG, Cécile PUJOL, Michelle PUYGAUTHIER, Gwenaël QUAINTENNE, Michel QUAINTENNE, Nolwenn QUÉRO, Dominique RAIMBAULT, Françoise RALUY, Florian RAMBAUD, Dominique RANNOU, Gwenäelle RANNOU, Daniel RAT, Wilfried RATEL, Jocelyn RAULET, Fabienne RENARD, Vincent RENARD, Emmanuelle REY, Jimi RIVAUD, O. ROBERT, Benoît ROCHELET, Kevin ROMEYER, Martine ROOY-LEPROU, Sonia ROQUEJOFFRE, Martine ROUEN, Thierry ROUEN, Marlène ROUSSEAU, Clara ROY, Alain ROYAUD, Jean-Marie ROYER, Sylvie SAINT-SERNIN, Amandine SANCHEZ, Mathieu SANNIER, Hugo SANTA-CREU, Héléne SAVIGNE, Joachim SCHEUBER, Nicolas SECONDAT, Samuel SÉGOUIN, Vincent SENNES, Michel SESIANO, Tristan SEVELLEC, Ch. SIGNÈS, Cécile SOUDRY YOU, Jean-Luc SOULÉ, Bruno SOUNY, Nicole TAILLANDIER, Vincent TANQUERAY, M. TAUGOURDEAU, J. TELLIER, Sue TEMPERLEY, Ofélia TÉQUI, André TERRISSE, Aurélien TESSIER, Marc TESSIER, Rémi TEYTAUD, Amandine THEILLOUT, Isabelle THIBERVILLE, Fabrice THIEFFIN, Aurore THOURAULT, Valentin TOUSSAERT, Henri TRUCHASSOUT, Annelieke VALCKE, Harry VAN DER POEL, Quentin VANEL, Olivier VANNUCCI, M. VAN WYNGAARDEN, Nicolas VÉNY, Laurent VERDU, Amandine VERGER, Didier VERGER, Nathalie VERGER, Dominique VERGNES, Vincent VÉRITÉ, Jean-Louis VERRIER, Sophie VERTESZAMBETTAKIS, Mickael VIAU, Enzo VIGNON, Askolds VILKS, Damien VILLATE, Robert VIROT, Didier VITTE, Mireille VITTE, Didier VOELTZEL, Geert VOLCKAERT, Ingrid VON RAMIN, Vincent VRIT, Sylvain WAGNER.

Orchis bouffon





# Méthodologie

Les données utilisées sont celles de la base de données de la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine. Elles sont augmentées de celles de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle Aquitaine (OBV-NA) transmises par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) pour les cartes et les statistiques géographiques. Pour les statistiques, seules les observations notées depuis 2000 sont prises en compte.

Les noms scientifiques utilisés sont conformes au référentiel taxonomique version 17.0 de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Ils paraîtront dans les tableaux et les graphiques, les noms vernaculaires dans les textes.

## Définitions

**Site** : ensemble des stations d'espèces dans une même unité d'habitat (zone humide, pelouse sèche...) à un endroit donné.

**Station** : localisation géographique de population d'une espèce

**Population** : nombre d'individus d'une station ou d'une maille

## Listes rouges

Les catégories de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) rapportées pour les listes rouges des espèces sont celles éditées en 2010 pour la qualification nationale et en 2018 par le CBNSA pour la qualification régionale d'Aquitaine.

Les qualificatifs utilisés sont les suivants :

**EN** : en danger

**VU** : vulnérable

**NT** : quasi-menacé

**LC** : de préoccupation mineure

**DD** : insuffisamment documenté

**Nab** : occasionnel

## Présence départementale des espèces

La présence départementale des espèces est établie selon le calcul du coefficient de Boulet sur 433 mailles 5x5 km :

1 maille	Exceptionnelle
2 à 6 mailles	Très rare
7 à 14 mailles	Rare
15 à 18 mailles	Assez rare
19 à 60 mailles	Peu commune
61 à 122 mailles	Assez commune
123 à 245 mailles	Commune
246 à 443 mailles	Très commune

Les espèces très rares ou exceptionnelles sont affichées par mailles 10x10 km.

## Périodes de floraison

La phénologie globale indique la durée de floraison moyenne de l'espèce. Elle ne tient pas compte des dates exceptionnelles présentées dans le tableau.

Le tableau des périodes de floraison suit les données extraites du site internet Orchisauvage. Elles tiennent compte des dates extrêmes et sont réparties en six catégories :

<b>Rosette</b> .....	seules apparaissent les feuilles basales
<b>Début de floraison</b>	seules les fleurs basales de l'inflorescence sont ouvertes
<b>Pleine floraison</b> ....	les fleurs centrales de l'inflorescence sont ouvertes et les fleurs basales et sommitales sont fermées, ouvertes ou en fruit
<b>Fin de floraison</b> ....	les fleurs sommitales sont ouvertes et les fleurs basales sont en fruit.
<b>En fruit</b> .....	toutes les fleurs sont fanées et les ovaires sont gonflés, certains même ouverts
<b>Fanée</b> .....	tous les ovaires sont ouverts

Pour plus de cohérence et de clarté, les représentations des données ont parfois été lissées. Les dépassements de la période indiquée dans le texte indiquent des floraisons exceptionnelles. Les périodes de floraison ne sont pas affichées si les données sont insuffisantes.

Dans la mesure du possible la date d'apparition des premières rosettes après la floraison d'une espèce sera signalée.

## Répartition départementale

Pour s'adapter aux cartes de présence des espèces d'orchidées, la répartition départementale se limite à trois formations de base :

Le **Périgord calcaire** s'étendant du ribéra-cois aux causses de l'est du département et au bergeracois. Il représente une grande variété d'écopaysages.

La **Double** et le **Landais**, zone siliceuse de l'ouest, en marge de la Gironde.

Le **Périgord cristallin** au nord, massif granitique en bordure du limousin.



## Espèces dont les monographies sont plus détaillées

Vingt-quatre espèces sont particulièrement détaillées :

- les espèces protégées
- les espèces en limite d'aire de la répartition nationale
- les espèces potentiellement menacées présentes dans les zones humides
- les espèces incorporées dans la liste des déterminants ZNIEFF d'Aquitaine du CBN-SA
- les espèces pour lesquelles la confusion est possible avec d'autres espèces

Les espèces concernées sont listées dans le tableau page suivante.

	Protégé	Limite d'aire	Zone humide	Peu re-présenté	Taxon à enjeux
<i>Anacamptis coriophora</i>	●				●
<i>Anacamptis fragrans</i>	●				●
<i>Anacamptis laxiflora</i>			●		●
<i>Anacamptis palustris</i>	●				●
<i>Cephalanthera damasonium</i>	●	●			●
<i>Dactylorhiza elata</i>			●		●
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>				●	
<i>Dactylorhiza incarnata</i>			●		●
<i>Dactylorhiza viridis</i>			●		●
<i>Epipactis microphylla</i>	●				●
<i>Epipactis muelleri</i>		●		●	●
<i>Epipactis palustris</i>	●				●
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	●				●
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>				●	
<i>Neottia nidus-avis</i>	●				●
<i>Ophrys funerea</i>					●
<i>Ophrys lutea</i>		●			●
<i>Ophrys speculum</i>	●				●
<i>Orchis militaris</i>					●
<i>Orchis simia</i>	●				●
<i>Platanthera bifolia</i>				●	
<i>Serapias cordigera</i>	●				●
<i>Serapias vomeracea</i>		●			●
<i>Spiranthes aestivalis</i>	●				●

## Population départementale des espèces détaillées

Toutes les stations (\*) sont prises en compte à l'échelle départementale.

Si nécessaire seront indiqués :

- les extrêmes des populations (\*) dénombrées
- le nombre de ces populations extrêmes

(\*) définition p.12

## Evolution des stations des espèces détaillées

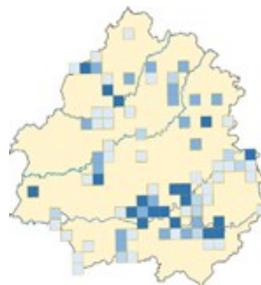
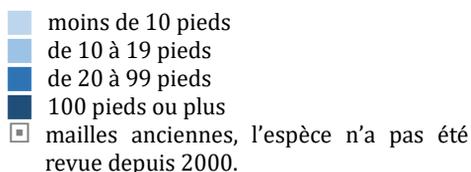
Trois tendances sont retenues pour apprécier l'évolution des stations d'espèces détaillées. Elles sont basées sur des observations empiriques :

- **stable** ou en progression : population maintenue dans une fourchette régulière
- **en déclin** : population d'une station en baisse après plusieurs années d'observations
- **disparu** : espèce non revue après plusieurs années d'observations ou milieu radicalement transformé

Les données ponctuelles ou trop anciennes (avant 2000) ne sont pas prises en compte.

## Cartes

Les cartes sont établies selon les observations recueillies depuis 2000 dans la base de la SFO Aquitaine et dans celle de l'OBV-NA. Les carrés représentent les mailles 5 x 5 km au format Lambert 93 :



Pour les espèces les plus rares et les plus menacées, les mailles sont de 10 x 10 km. Cependant les chiffres du dénombrement des mailles anciennes correspondent aux mailles 5x5 km.

## Références des observations

Les textes entre guillemets sont extraits des observations dans Orchisauvage. Ils sont suivis du nom de l'auteur, de la commune et de l'année de l'observation.

## Evolution globale des sites (p.149)

L'évolution des stations est estimée au niveau départemental :

- **stable** : l'évolution du milieu ne met pas en cause la stabilité des populations
- **faible déclin** : une partie du site (\*) a évolué et risque de mettre en danger une ou plusieurs espèces sensibles
- **fort déclin** : les modifications des milieux ont fortement impacté les populations, jusqu'à la disparition de certaines espèces
- **disparu** : les espèces les plus sensibles ne sont plus observées depuis plusieurs sites ou les milieux ont radicalement changé.

Un site ne correspondant à aucune de ces quatre références n'est pas pris en compte car il n'est pas considéré comme régulièrement suivi. Chaque site abrite des stations d'une ou plusieurs espèces.

(\*) définition p.12

# Structure des monographies

Chaque fiche correspond à la structure suivante (\* facultatif) :

## *Nom scientifique*

AUTEUR

Synonyme \*

## Nom vernaculaire

Situation de l'espèce sur les listes rouges nationale et régionale  
Statut de protection \*

Chorologie

Présence nationale

Présence dans les départements limitrophes de la Dordogne

Présence dans les départements d'Aquitaine

## **DORDOGNE**

Nombre de données SFO Aquitaine

Nombre de données hors SFO Aquitaine

Présence départementale

Statut de protection \*

Déterminant ZNIEFF \*

Ecologie adaptée à la Dordogne

Répartition départementale

Phénologie globale

Tableau des phénologies en fonction des stades de floraison

Statistiques départementales et textes informatifs, augmentés de deux graphiques pour les espèces sensibles :

- état des stations
- populations

Menaces anthropiques et menaces naturelles

Communes où l'espèce n'a pas été revue depuis 2000 \*

Critères de comparaison d'espèces proches \*

Quand les données ne sont pas déterminantes, certains tableaux sont écartés.

Plusieurs espèces n'ont pas été retenues principalement pour un manque de confirmation de leur présence. Elles sont listées page 142.

Suit un tableau montrant le nombre d'espèces pour chaque caractéristique de présence.

En toute fin de chapitre, page 143, la liste des hybrides, décrits uniquement par les noms des parents.

# Monographies

Les statistiques présentés dans les monographies sont issues des observations de 279 personnes ayant pris la peine de les noter sur le site Orchisauvage. Elles sont lisibles pour tout utilisateur du site. Des extraits de textes inclus par les observateurs dans les métadonnées sont cités quand ils illustrent les sujets abordés. Les données de 148 observateurs provenant du site de l'OBV-NA ont été incluses dans les cartes.

Platanthère verdâtre



# *Anacamptis coriophora* subsp. *coriophora*

(LINNÉ) R.M.BATEMAN, PRIDGEON & M.W.CHASE 1997

## Orchis punaise

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle nationale

Répartition européenne centrale et méditerranéenne.

Peu commun dans le quart sud-est du pays, sporadique et rare dans la moitié ouest, en Alsace, Orne et Val d'Oise, absent ailleurs.

Très rare en Charente-Maritime, Haute-Vienne et Corrèze, absent de Charente et du Lot.

En Aquitaine, localisé à la limite entre la Gironde, le Lot-et-Garonne et les Landes, absent des Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 4

Données hors SFO Aquitaine : 5

Présence : exceptionnel (1 maille, 0,2%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce de prairies de fauche humides sur substrat neutre à acide.

Floraison de mi-mai à début juin

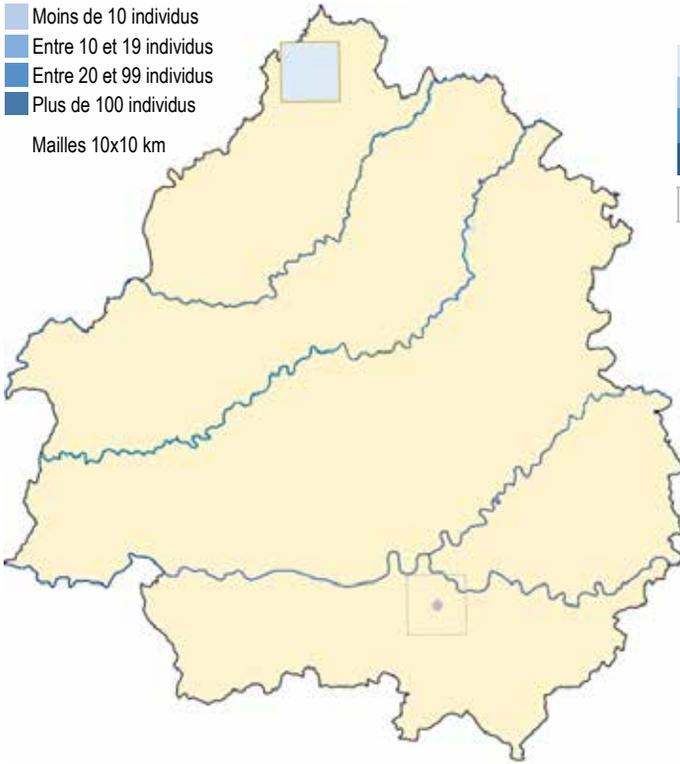


- Moins de 10 individus
- Entre 10 et 19 individus
- Entre 20 et 99 individus
- Plus de 100 individus

Mailles 10x10 km

1 maille sur 443

- 1 maille 100,0%
- 0 maille 0,0%
- 0 maille 0,0%
- 0 maille 0,0%
- 1 maille ancienne



L'orchis punaise est mal connu en Dordogne. Seules deux stations ont été décrites. Historiquement il est qualifié de commun par Charles Des Moulins en 1840. La première station, à Bouillac, a été détruite par suite de travaux dans les années 1970. Dans la station découverte en 2015 dans le Périgord cristallin (Brun, Charente Nature) un seul individu a été observé en 2022.

# *Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans*

(POLLINI) R.M. BATEMAN, PRIDGEON & CHASE, 1997

## Orchis parfumé

Liste rouge nationale **NT** quasi-menacé

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle nationale

Répartition méditerranéenne.

Assez commun le long du Rhône et au sud d'une ligne reliant La Rochelle et Toulon, absent du reste du pays.

Rare en Charente, Charente-Maritime et Lot, absent de Corrèze et de Haute-Vienne.

Rare en Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.



V.Gillet

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 98

Données hors SFO Aquitaine : 43

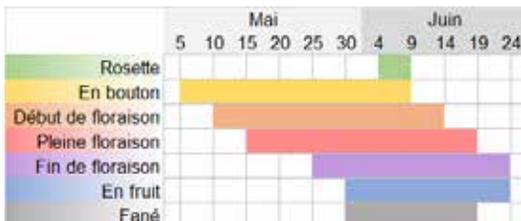
Présence : rare (11 mailles, 2,5%).

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle Aquitaine.

Espèce des pelouses calcicoles sèches à arides, de pleine lumière, en pieds isolés ou en populations très importantes pouvant compter plusieurs centaines de pieds.

L'aire de répartition de l'orchis parfumé est concentrée dans une bande large d'une dizaine de kilomètres s'étendant de Bergerac à Montignac.

Floraison de mi-mai à début juin.



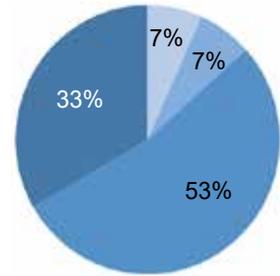
B.Pernet

## Populations

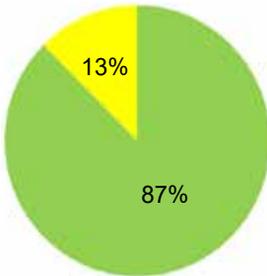
14 stations ont été dénombrées, réparties sur 11 communes. En 2004, on ne connaissait qu'une station en Dordogne, dans le bergeracois. La découverte très récente de 5 stations situées à l'est du secteur initialement connu (Moranny, 2016 - Moranny, 2018 - Abadie, 2018 - Lenglet, 2024) laisse présager la possibilité de nouvelles trouvailles.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Evolution des stations

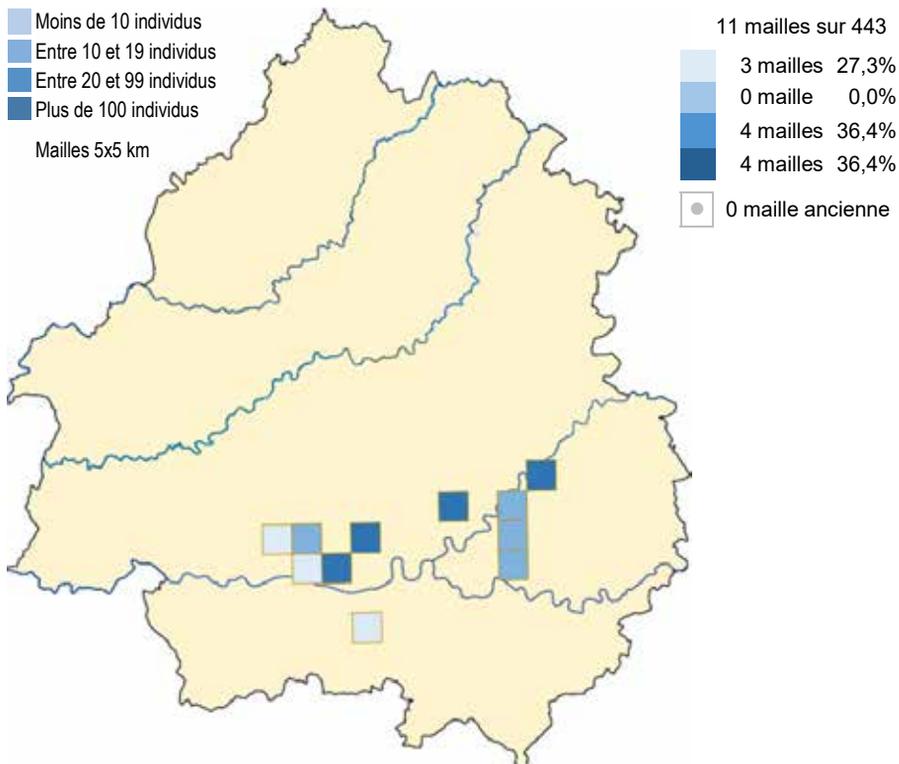
L'orchis parfumé est sensible aux gelées tardives de plus en plus fréquentes. Une station en bordure de route a été détruite par la rectification d'un virage. Les quelques individus qui subsistaient ont peu à peu disparu. Une petite station découverte en 2016 (Moranny) a été retournée par les sangliers (Pernet, 2020). Depuis cette date un seul pied est réapparu en 2024.

## Menaces

La menace qui pèse sur l'orchis parfumé est essentiellement la fermeture du milieu par abandon du pâturage ou du fauchage ou, à l'opposé, une extension de pâturage mal adapté.

Un comptage précis des populations des quatre stations les plus importantes est régulièrement effectué par le CEN-NA avec des membres de la SFO Aquitaine afin d'adapter les mesures de gestion les plus adéquates (Annexe 4, p.170). Sur deux d'entre elles les populations semblent stables mais sur la troisième un pâturage de moutons grignote peu à peu la station de l'orchis parfumé.





Une des stations surveillées, à Cause-de-Clérans, est gérée par le CEN Nouvelle Aquitaine depuis 1999, une époque où elle était la seule station connue du département. Des débroussaillages et du pâturage de moutons permettent de préserver les zones qui lui sont favorables. Elle est suivie minutieusement chaque année et les principes de gestion sont finement adaptés.



# Anacamptis laxiflora

(LAMARCK) R.M. BATEMAN, PRIDGEOON & CHASE, 1997

## Orchis à fleurs lâches

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun essentiellement dans la moitié ouest de la France ainsi que les vallées du Rhône et de la Saône, très rare dans le nord, le nord-est et le Massif central.

Commun en Charente-Maritime, assez commun en Charente, Haute-Vienne et Lot, assez rare en Corrèze.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, rare dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques. Protégé en Gironde.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 668

Autres données : 332

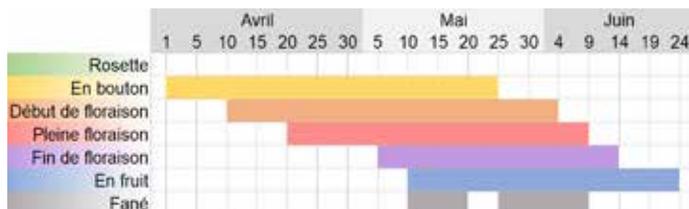
Présence : commun (154 mailles, 34,8%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce des prairies de fauche mésophiles, humides à marécageuses, calcaires à neutres, toujours en pleine lumière. Il peut s'accommoder d'une prairie sèche si elle a été détrem-pée en hiver.

Si l'orchis à fleurs lâches est commun en Dordogne, il est réparti de manière inégale. Il est rare dans le nord du département, la Double, le Landais et l'est du sarladais.

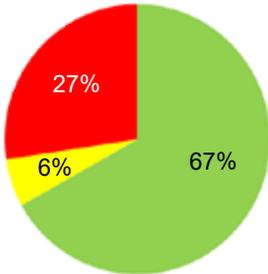
Floraison de mi-avril à juin.



## Populations

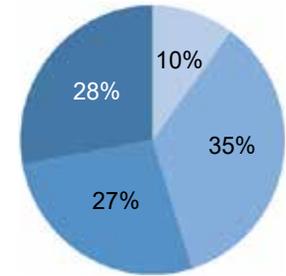
L'orchis à fleurs lâches a été observé sur 204 communes dont 9 nouvelles depuis 2020. La moyenne des populations se situe de 20 à 100 pieds. 7 stations abritent plus de 1000 pieds (Gaugeac, 2021 - Saint-Martin-le-Pin, 2021 - Saint-Mesmin, 2019 - 2 à Boisseuilh, 2019 - Salagnac, 2020 - Vallereuil, 2023).

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



Nombre d'individus

Catégorie	Pourcentage
Moins de 10	10%
Entre 10 et 20	28%
Entre 20 et 100	27%
Plus de 100	35%



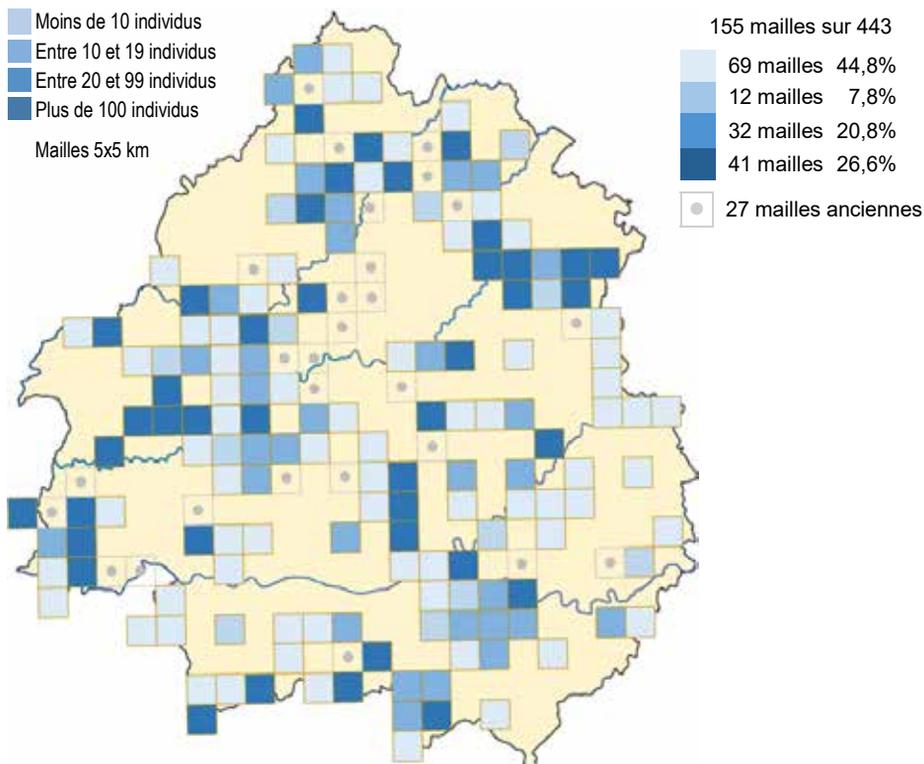
## Evolution des stations

Sur les 280 stations répertoriées, 4 sont situées en zone Natura 2000, 43 ont disparu, 8 sont en déclin, 106 sont stables. Les prairies l'abritant sont souvent riches en biodiversité et peuvent receler des espèces rares comme la fritillaire pintade ou l'orchis grenouille. Il est aussi présent dans 37% des populations d'orchis incarnat (Annexe 3, p.160).

## Menaces

Les dégradations observées sur les stations d'orchis à fleurs lâches sont principalement l'assèchement des prairies humides, le changement des pratiques agricoles comme à Saint-Romain-de-Monpazier où le site a été transformé en parc à chevaux (Pernet, 2020), l'ensèchement après arrêt du fauchage, la création de plan d'eau ou la plantation d'arbres. Sur la commune d'Urval une station a aussi été retournée par les sangliers (Pernet, 2020).





L'abondance de l'orchis à fleurs lâches en Dordogne et l'importance de certaines stations ne doivent pas faire oublier qu'elle se raréfie sur l'ensemble de son aire de répartition en France. Une vigilance régulière est de mise.

*Anacamptis laxiflora* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bars	Les Lèches	Saint-Maime-de-Péreyrol
Boulazac-Isle-Manoire	Ménesplet	St-Martin-de-Fressengeas
Busserolles	Monsac	Saint-Michel-de-Double
Castels-et-Bézenac	Montagnac-la-Crempse	Saint-Michel-de-Montaigne
Champagnac-de-Belair	Nantheuil	Saint-Saud-Lacoussière
Chancelade	Pays-de-Belvès	Saint-Séverin-d'Estissac
Château-l'Évêque	Razac-sur-l'Isle	Sceau-Saint-Angel
Cognac-sur-l'Isle	Sainte-Foy-de-Belvès	Teillots
Fouqueyrolles	Saint-Front-sur-Nizonne	Thiviers
Grives	Saint-Georges-Blancaneix	Urval
Le Fleix	Saint-Just	Villefranche-de-Lonchat

# Anacamptis morio

(LAMARK) R.M. BATEMAN, PRIDGEON & CHASE, 1997

## Orchis bouffon

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition euro-méditerranéenne.

Rare dans le nord de la France, commun dans le reste du pays.

Très commun dans le Lot, commun en Charente-Maritime, Charente, Haute-Vienne et Corrèze.

Commun en Gironde, Landes et Lot-et-Garonne, rare dans les Pyrénées Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 2560

Données hors SFO Aquitaine : 1250

Présence : très commun (337 mailles, 76,1%)

L'orchis bouffon est tolérant. Il se trouve aussi bien sur terrain calcaire ou légèrement acide, sec ou humide, dans les prairies de fauche non amendées, prés maigres, pelouses, bords de route. Il fuit les milieux détrempés et, à quelques exceptions près, les coteaux xérophiles.

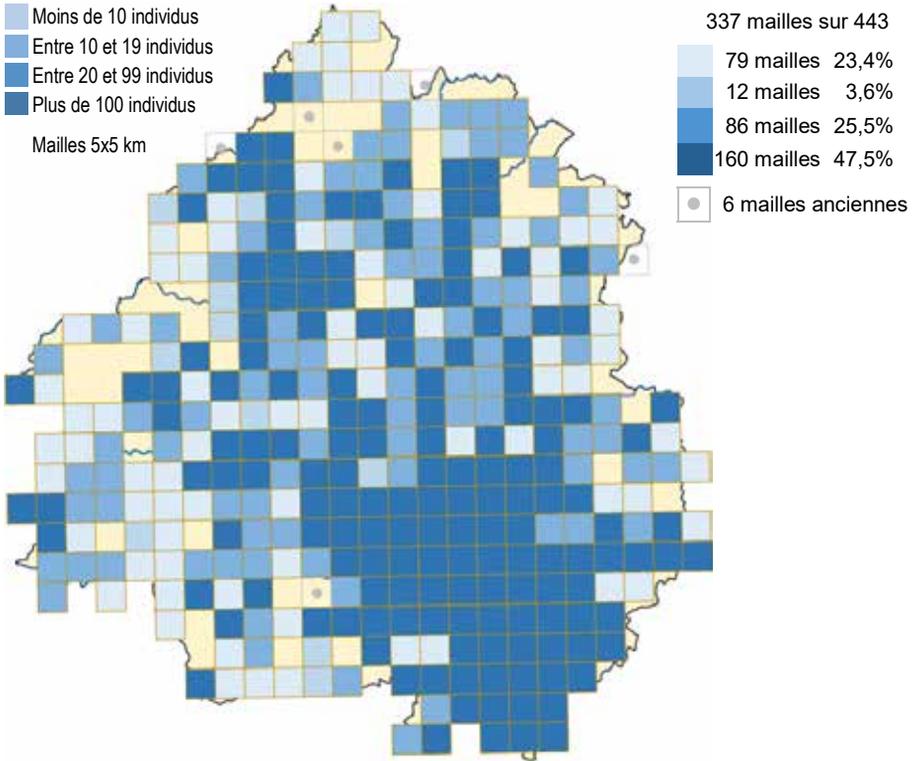
Il est réparti uniformément sur l'ensemble de la Dordogne.

Floraison de mars à mai



C.Oosterlee





L'orchis bouffon est l'une des espèces les plus abondantes du département avec l'orchis pyramidal et l'orchis bouc. Il a été observé dans 425 communes (84%) dont 23 nouvelles depuis 2020. On comptait environ 1300 stations en 2023. Souvent les populations sont importantes avec plusieurs centaines d'individus et peuvent même dépasser 10 000 pieds sur certaines prairies mésophiles (Les-Coteaux-Périgourdins, 2005 - Brantôme-en-Périgord, 2014) et même plus sèches (La Roche-beaucourt-et-Argentine, 2023).

Lors d'une sortie initiée par le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin en 2023, avec la participation de la SFO Aquitaine, la couverture d'orchis bouffon sur le plateau d'Argentine a été exceptionnelle (photo ci-dessous). L'estimation de la population dépassait largement les 10000 pieds sur une pelouse xérophile dont les populations de graminées sont faibles et basses (Nadeau, 2023).

L'orchis bouffon est affecté par les activités humaines comme l'urbanisation ou le changement des pratiques agricoles tel l'amendement de prairies jusqu'alors non fertilisées. La précocité de sa floraison et ses capacités d'adaptation pourraient être la raison de sa relative tolérance aux pelouses plus sèches.

La-Rochebeaucourt-et-Argentine, 29 avril 2023



*Anacamptis morio* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Beauronne	Nanthiat	Saint-Rémy
Campsegret	Neuvic	Saint-Sauveur-Lalande
Carlux	Prats-de-Carlux	Saint-Sulpice-de-Roumagnac
Cherval	Saint-Cyr-les-Champagnes	Saint-Vincent-Jalmoutiers
Douzillac	Sainte-Trie	Sarlande
Javerlhac-Chapelle-St-Robert	Saint-Germain-et-Mons	Vaunac
Mayac	Saint-Martial-de-Valette	



# Anacamptis palustris

(JACQUIN) R.M. BATEMAN, PRIDGEON & CHASE, 1997

## Orchis des marais

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **EN** en danger

Protégé à l'échelle départementale

Répartition euro-méditerranéenne.

Assez rare en France et inégalement réparti en faibles populations. Localisé, il est en très forte régression.

Absent de Corrèze, Lot et Haute-Vienne, très rare en Charente, rare en Charente-Maritime. Protégé en Poitou-Charentes.

Rare en Gironde, absent des Landes, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne.



JC. Blanchard



C. Oosterlee

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 148

Données hors SFO Aquitaine : 45

Présence : très rare (6 mailles, 1,4%)

Espèce protégée en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Les milieux accueillant l'orchis des marais sont les prairies de fauche humides à détrempées, les marais sur sols calcaires, toujours en pleine lumière.

Autrefois réparti dans tout le département, il se limite actuellement au nord-est du sarladais.

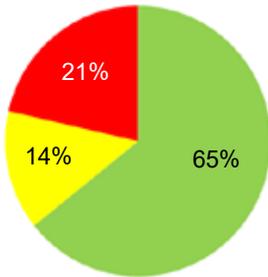
Floraison première quinzaine de juin



## Populations

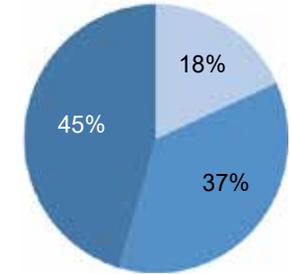
Depuis 1981, 16 stations d'orchis des marais ont été relevées dans 9 communes. 7 d'entre elles ont disparu (Villablard, 2002 - Saint-Geniès 2003 - Marcillac-Saint-Quentin, 2007 et 2017 - Brantôme-en-Périgord, 2008 - Castel-et-Bézenac, 2020 - Tamniès, 2022 - Marquay, 2023). Une seule paraît en déclin après que la prairie de fauche a été abandonnée pour laisser place à du pâturage bovin. 7 stations situées en zone Natura 2000 sont régulièrement surveillées.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



Nombre d'individus

Catégorie	Pourcentage
Moins de 10	18%
Entre 10 et 20	45%
Entre 20 et 100	37%
Plus de 100	0%



## Evolution des stations

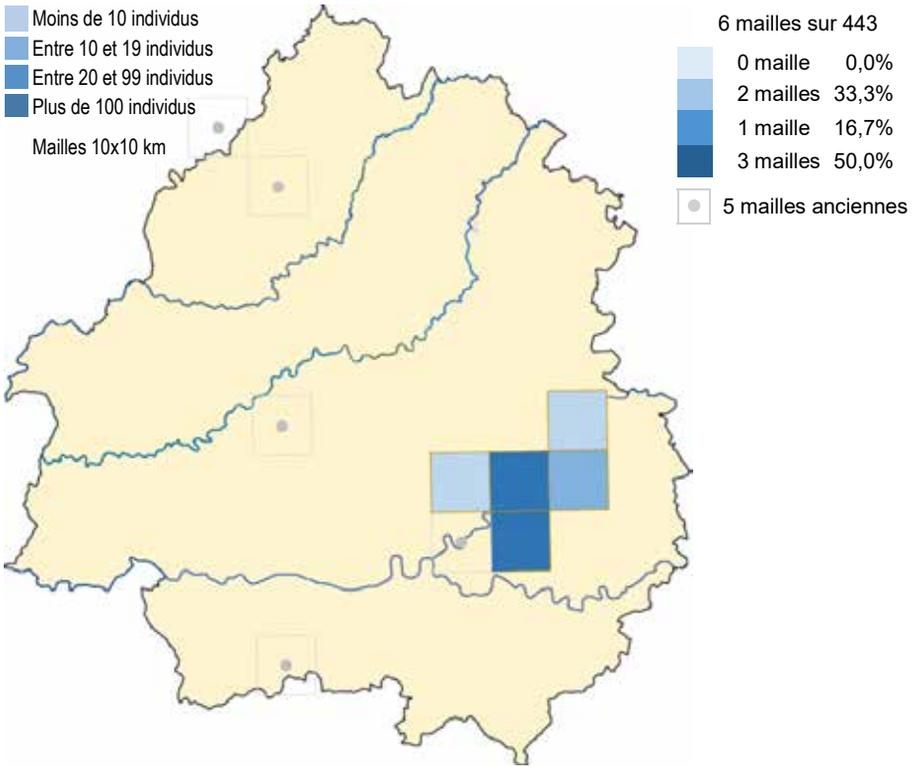
Parmi les stations suivies, la moitié des populations oscille entre 7 et 45 individus. Elles semblent vulnérables. L'autre moitié, entre 100 et 500 individus, est bien ancrée et stabilisée à l'exception d'une seule qui a disparu par l'abandon du fauchage (Marcillac-Saint-Quentin, 2017). Le renouvellement de l'entretien de cette parcelle pourrait-il faire ressurgir des plants en dormance ?

## Menaces

Dans les prairies qui s'assèchent, les populations d'orchis des marais baissent progressivement. Ainsi au début des années 2000, une station de Tamniès voyait ses effectifs s'affaiblir saison après saison. Après le printemps 2010, très pluvieux en mars et avril, les populations ont aussitôt retrouvé leur niveau habituel. Mais, durant les années suivantes, les effectifs redémarraient à la baisse. En 2024, le printemps pluvieux faisait espérer un renouvellement de la station mais cela n'en a pas été le cas et, dorénavant, elle est considérée comme perdue.

La population d'une station de Marquay oscillait entre 60 et 400 pieds. En 2020, le fossé d'écoulement des eaux vers le ruisseau s'étant obturé, la prairie a été inondée pendant plusieurs semaines et la population a grimpé instantanément à un millier d'individus, découvrant des zones où il n'avait pas été vu depuis 1981, année de sa découverte. Depuis, l'écoulement des eaux a été rétabli, les zones détrempées se sont asséchées et la population d'orchis des marais est retombée à son niveau historique.





Cette espèce hygrophile aux exigences écologiques strictes ne supporte pas la moindre modification de son milieu, d'où sa forte régression en France en raison de l'assèchement des zones humides. Les principales causes observées de sa régression ou de sa disparition en Dordogne sont de plusieurs ordres :

- l'assèchement des prairies détrempées à la suite de drainages (Tamniès, 2021 - Marquay, 2023)
- l'invasion par la végétation arbustive à la suite d'un manque d'entretien (Castels-et-Bézenac, 2020 - Marcillac-Saint-Quentin, 2023)
- la plantation de peupliers (Villablard, 2001)

*Anacamptis palustris* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Archignac	Montaut
Meyrals	Saint-Geniès



B.Pernet

Orchis des marais en prairie humide



# Anacamptis pyramidalis

(LINNÉ) L.C.M. RICHARD, 1817

## Orchis pyramidal

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans presque toute la France, plus rare dans le Massif armoricain et le Massif central.

Très commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, rare en Corrèze, très rare en Haute-Vienne.

Très commun en Lot-et-Garonne, commun en Gironde, assez rare dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 3646

Données hors SFO Aquitaine : 2253

Présence : très commun (319 mailles, 72,0%)

L'orchis pyramidal fréquente les pelouses sèches, les pelouses mésophiles, les bords de route, les bois clairs sur substrat basique. Il fuit les bois frais et les prairies humides.

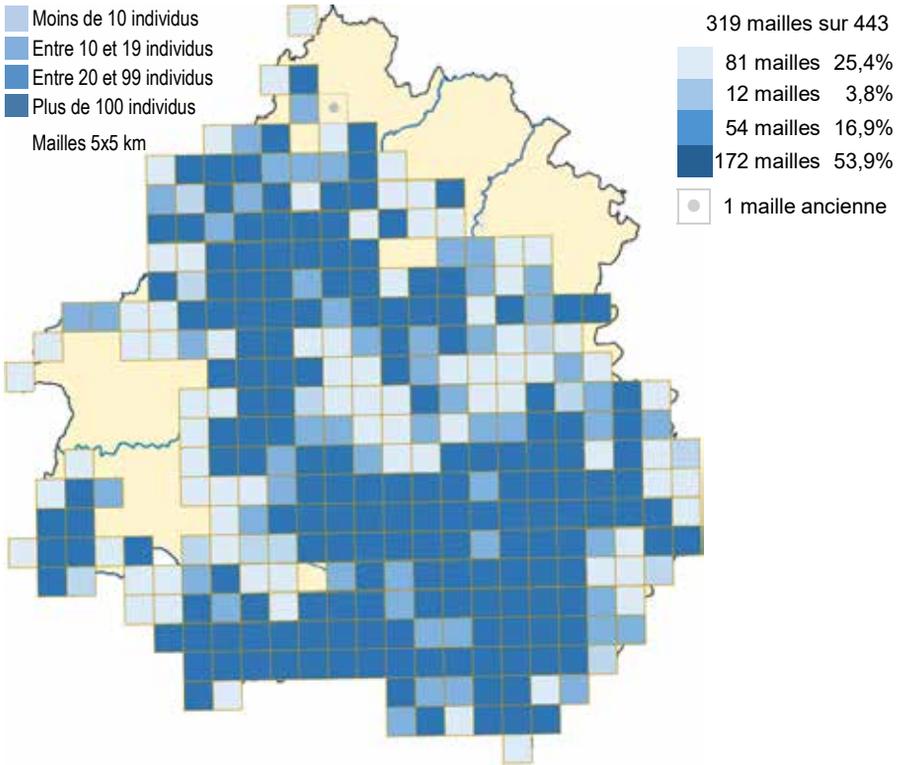
C'est l'une des orchidées les plus communes du département. Il est abondant dans tout le Périgord calcaire, mais totalement absent du Périgord cristallin, de la Double et du Landais.

Floraison de mi-avril à fin juin. Les nouvelles rosettes apparaissent à la mi-septembre.



Il a été observé dans 418 communes (82%). Chaque année de nombreuses stations sont découvertes. Sur environ 2400 stations, 24 comptent plus de 1000 pieds. En 2015, à Beaumontois-en-Périgord, une pelouse sèche d'environ quatre hectares accueillait une population estimée à plus de 10000 individus.





Les populations d'orchis pyramidal ne sont dégradées que ponctuellement par urbanisation ou changement des pratiques agricoles. Les destructions sont directement liées à l'activité humaine pour cette espèce qui développe une tendance à envahir les biotopes qui lui conviennent.

*Anacamptis pyramidalis* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

- |                          |
|--------------------------|
| Connezac                 |
| La Chapelle-Montabourlet |
| Mescoules                |
| Montazeau                |
| Nontron                  |
| Prignonieux              |



# Cephalanthera longifolia

(LINNÉ) K.FRITSCH, 1888

## Céphalanthère à longues feuilles

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurasiatique tempérée et subméditerranéenne.

Commun dans le sud de la France, rare dans le Massif central, le Massif armoricain et le nord de la France, peu commun ailleurs.

Commun en Charente-Maritime, Charente et Lot, rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Commun en Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, assez rare dans les Landes.



### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1378

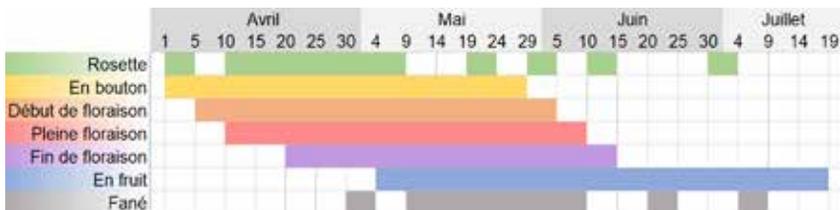
Données hors SFO Aquitaine : 621

Présence : commun (227 mailles, 51,2%)

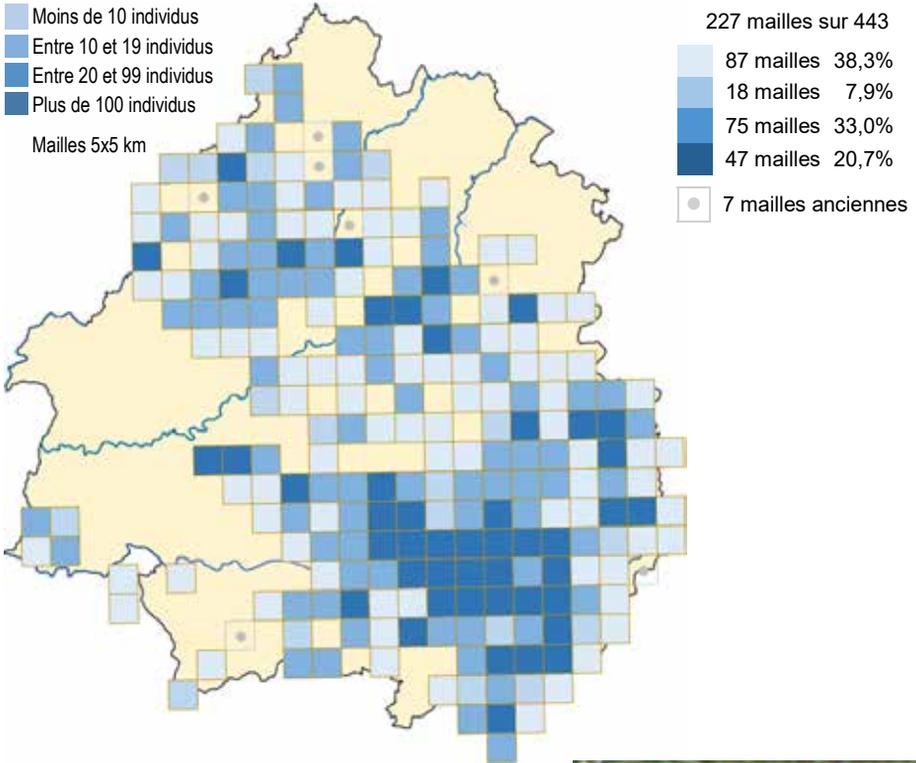
Fréquente les sous-bois thermophiles, lisières, talus de bord de route, prairies ensoleillées sur substrat calcaire à neutre.

Commun sur l'ensemble du Périgord calcaire, le céphalanthère à longues feuilles reste très rare dans le Landais, la Double et le Périgord cristallin.

Floraison mi-avril à mi-mai



Il a été observé sur 276 communes (55%) dont 16 nouvelles où il a été signalé depuis 2020. Le nombre de stations est estimé à 960 mais toutes n'ont pas été mentionnées dans la base de données de la SFO Aquitaine. 38 comportent plus de 100 pieds et une seule plus de 1000 pieds à Veyrines-de-Domme (Pernet, 2015).



Le céphalanthère à longues feuilles étant assez indifférent à la modification de son milieu, les dégradations des stations sont faibles. Le large panorama des paysages qui l'accueillent reflète sa capacité à résister au moindre changement du milieu.

*Cephalanthera longifolia* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Connezac	Montazeau
La Chapelle-Montabourlet	Nontron
Mescoules	Prignonrieux



# Cephalanthera rubra

(LINNÉ) L.C.M. RICHARD, 1817

## Céphalanthère rouge

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurasiatique tempérée et subméditerranéenne.

Absent du nord-ouest de la France, de Bretagne et d'une partie du Massif central, commun sur l'ensemble des Alpes. Protection régionale en Auvergne.

Commun en Charente-Maritime, Charente et Lot, rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Absent des Landes, très rare en Gironde et Pyrénées-Atlantiques, peu commun dans le Lot-et-Garonne. Protégé en Lot-et-Garonne.



B.Pernet



JM.Nadeau

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 862

Données hors SFO Aquitaine : 668

Présence : commun (196 mailles, 44,2%)

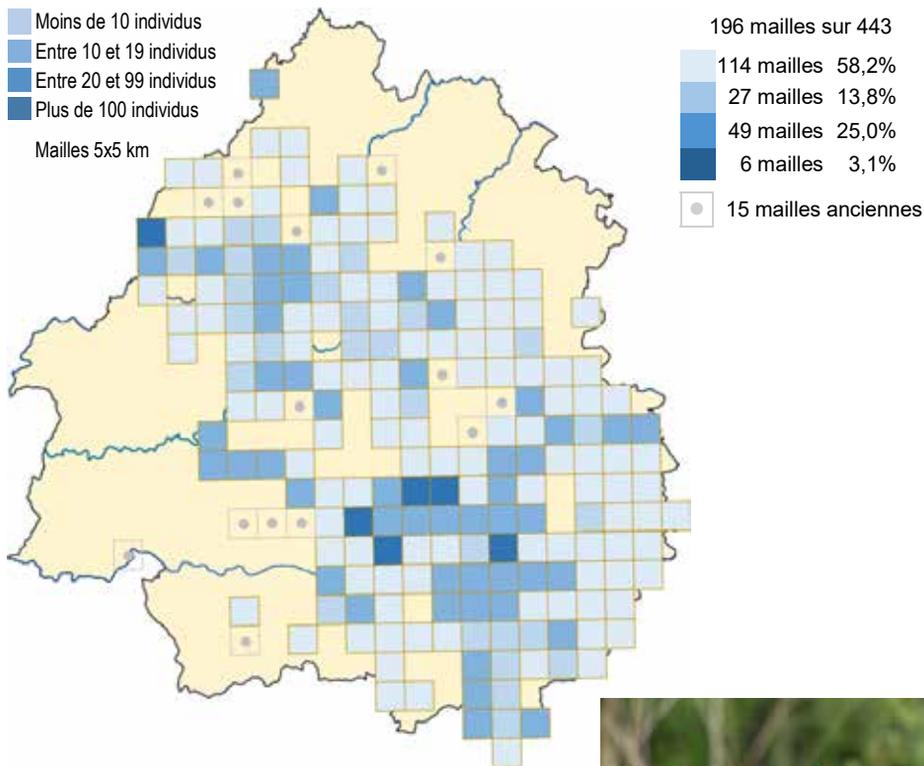
Présent uniquement sur substrat calcaire dans les bois clairs (chênes pubescents), lisières thermophiles, sur les talus de bord de route en zones ombrées.

Bien implanté dans tout le Périgord calcaire, le céphalanthère rouge est absent de la Double, du Landais, du bergeracois et du Périgord cristallin. Les individus sont le plus souvent disséminés et les populations généralement modestes.

Floraison de mi-mai à mi-juin



Il a été observé sur 252 communes. 4 nouvelles communes l'ont signalé depuis 2020. 785 stations ont été recensées. 6 stations seulement de plus de 100 pieds ont été notées : Trémolat (2014), Journiac (2017), Siorac-en-Périgord (2017), Sainte-Foy-de-Longas (2018), Les-Eyzies (2019), Mauzens-et-Miremont (2020). Proportionnellement, les stations d'une telle importance sont rares pour une espèce si bien représentée en Dordogne.



Le Céphalanthère rouge est peu menacé car ses biotopes, particulièrement variés, sont fréquents dans le département et généralement stables. Il résiste même aux coupes de bois. Ainsi à Sainte-Marie-de-Chignac une station s'est reformée après un éclaircissement qui l'avait exposée au plein soleil. Avec la régénérescence de la forêt, les rosettes ont peu à peu réapparu et, dix ans après, dans un sous-bois en pleine croissance, la station s'était presque complètement reformée (Nadeau, 2016).



*Cephalanthera rubra* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bars	Eyraud-Crempse-Maurens
Brouchaud	Négrondes
Chalagnac	Queyssac
Escoire	Saint-Rabier

# Cephalanthera damasonium

(MILLER) DRUCE, 1905

## Céphalanthère à grandes fleurs

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle départementale

Répartition eurasiatique tempérée et subméditerranéenne.

Très commun dans le sud-est de la France, commun dans le nord et l'est, rare voire absent de la façade ouest. Protégé en Auvergne.

Absent de Haute-Vienne, très rare en Charente, Charente-Maritime et Corrèze, commun dans le Lot.

Absent des Landes, rare en Gironde et Pyrénées Atlantiques, peu commun en Lot-et-Garonne.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 117

Données hors SFO Aquitaine : 15

Présence : peu commun (37 mailles, 8,4%)

Espèce protégée en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Le céphalanthère à grandes fleurs affectionne particulièrement les bois clairs secs à frais sur substrat calcaire à neutre.

Assez commun dans le sarladais, il est rare dans le reste du Périgord calcaire, absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison de fin avril à début juin.

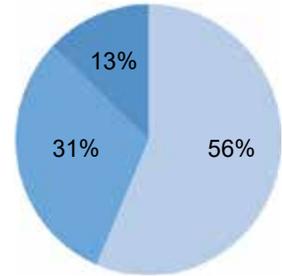


## Populations

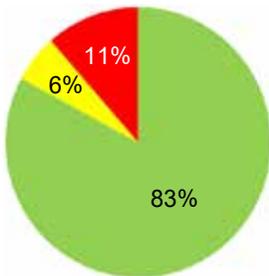
46 stations de céphalanthère à grandes fleurs ont été recensées. Elles comportent le plus souvent de 1 à 20 individus. Quelques rares sites en sous-bois frais en comptent un plus grand nombre : Antonne-et-Trigonant 69 pieds (Nadeau, 2004), Campagne 90 pieds (Moranny, 2017), Saint-Chamassy 61 pieds (Moranny, 2017), Hautefort 66 pieds (Jadeau, 2018). Les populations peuvent fluctuer énormément ainsi celle d'Antonne-et-Trigonant ne s'élevait qu'à trois individus en 2006 pour rester dans une fourchette moyenne d'une vingtaine d'individus.

Nombre d'individus

- Moins de 10
- Entre 10 et 20
- Entre 20 et 100
- Plus de 100



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Evolution des stations

Le céphalanthère à grandes fleurs a été observé sur 39 communes. Depuis 2020, il a été découvert dans 3 nouvelles communes : Coly-Saint-Amand (Hervouet, 2023), Paunat (Oosterlee, 2020), Tré-lissac (Didon, 2023). On le trouve rarement en pleine lumière : Daglan (Marliac, 2016), Saint-Cybranet (Marliac, 2015), Hautefort (Nadeau, 2018). Plante à éclipses n'apparaissant pas chaque année, elle paraît avoir disparu de Berbiguières, Saint-Avit-Vialard, Mauzens-et-Miremont et Grignols.

## Menaces

Le céphalanthère à grandes fleurs est principalement menacé par les gestions forestières, notamment les coupes claires qui exposent brutalement les stations à un ensoleillement permanent qui lui est fatal. Des installations diverses comme des campings provoquent des dégradations par piétinement.

En 2018, deux personnes travaillant au château de Hautefort, Stéphanie Beauupy, animatrice, et David Chabassier, jardinier en chef du domaine, sollicitaient la SFO Aquitaine pour réaliser une expertise des orchidées sur 20 hectares du parc du château. Parmi les 25 espèces découvertes, trois sont protégées dont le céphalanthère à grandes fleurs. La station, grosse de 66 pieds, s'étire sur trois hectares, principalement en sous-bois frais, sur une pente orientée à l'ouest, et déborde sur une prairie fauchée annuellement. Depuis, David Chabassier a adapté le fauchage pour épargner les pieds qui s'étaient engagés sur la partie la plus ensoleillée.

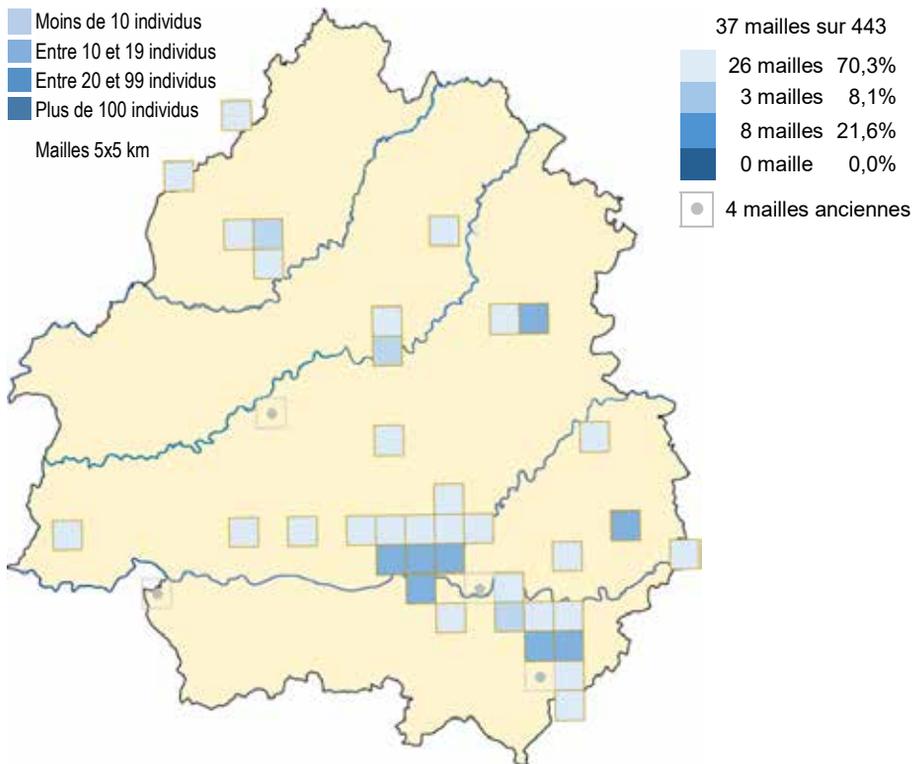
*Cephalanthera damasonium* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Berbiguières

Bouzig

Grignols

Saint-Pompont



# Dactylorhiza elata

(POIRET) Soó, 1962

## Orchis élevé

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Répartition méditerranéenne occidentale et atlantique.

Peu commun de la bordure méditerranéenne occidentale à la Sarthe, très rare dans les Alpes, absent ailleurs. Protection régionale en Poitou-Charentes.

Absent de Haute-Vienne, très rare en Corrèze, rare en Charente et Charente-Maritime, peu commun dans le Lot.

Rare en Gironde et Lot-et-Garonne, très rare dans les Landes, absent des Pyrénées-Atlantiques.

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 457

Données hors SFO Aquitaine : 116

Présence : peu commun (44 mailles, 9,9%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

L'orchis élevé est présent sur substrat alcalin humide sur sols frais à détrempés : bas-marais, suintements de pente, prairies humides ou inondables, fonds de vallon.

Il est principalement localisé dans le sud-est du département en Périgord noir. Des 10 sites recensés hors de ce secteur, un seul semble subsister.

Floraison de mai à juin, rarement début juillet.



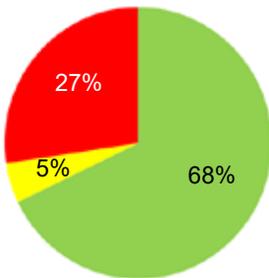
B.Pernet



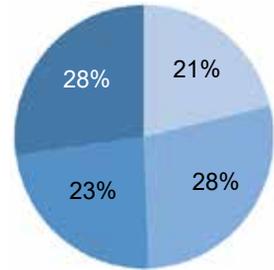
## Populations

L'orchis élevé a été observé sur 59 communes dont 4 nouvelles depuis 2020. Sur les 104 stations répertoriées, 19 possèdent plus de 100 pieds et 3 plus de 1000 pieds : Marquay (2021), Monplaisant (2023), Tamniès (2021). Si ses milieux de prédilection sont les vastes prairies, on le trouve parfois dans les fossés de bord de route pour peu qu'ils soient bien irrigués. Associé à l'orchis incarnat dans 11% des stations de ce dernier, ces deux espèces ont pu être confondues.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



Nombre d'individus  
 ■ Moins de 10 ■ Entre 20 et 100  
 ■ Entre 10 et 20 ■ Plus de 100



## Evolution des stations

Sur l'ensemble des stations connues, 25 ont disparu et 5 sont en déclin. Les stations connues en bordure de la Crempse et de la Rizonne ont toutes disparu.

## Menaces

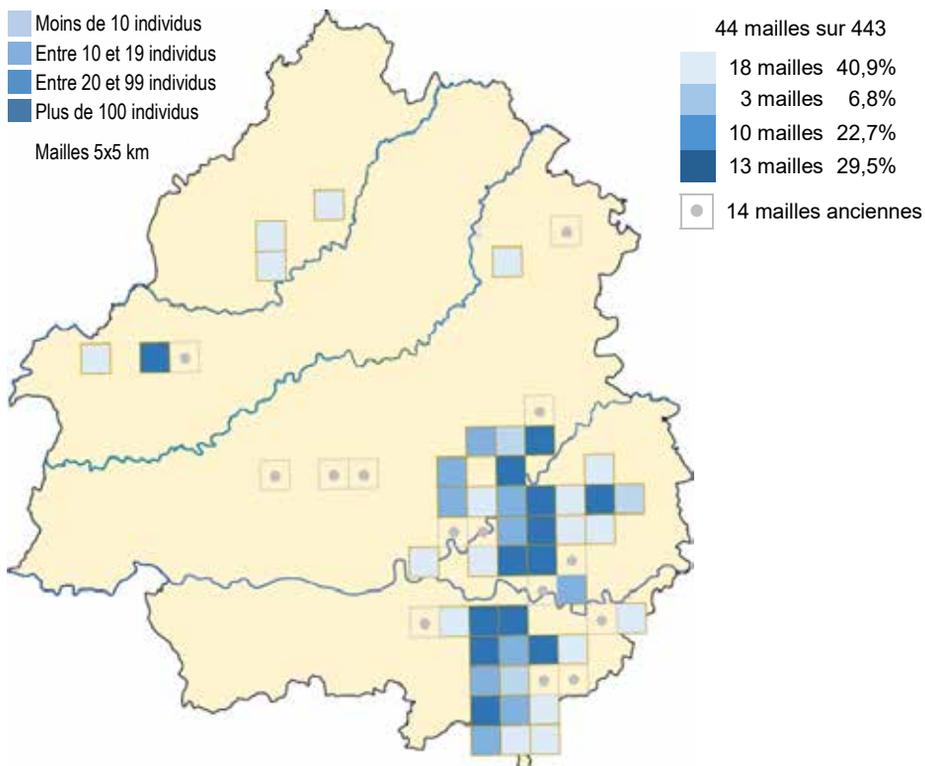
Les régressions importantes sont liées aux abandons de l'entretien des terrains détrempés. Elles sont donc d'origine anthropique :

- assèchement des zones humides (Archignac, Bouillac, Excideuil, Saint-Pompont, Vergt)
- fermeture des milieux (Beynac-et-Cazenac, Castels-et-Bézenac, Le Bugue)
- construction de plan d'eau (Groléjac)
- mise en culture ou pâturage (Saint-André-d'Allas, Savignac-de-Miremont)
- plantation de peupliers (Marcillac-Saint-Quentin) mais aussi de pins (Siorac-de-Ribérac).

A Tamniès le fauchage d'une prairie a été abandonné et a entraîné une fermeture du milieu qui a très rapidement impacté les populations d'orchis élevé, d'orchis très odorant et d'épipactis des marais. Les stations ont pratiquement disparu. Une reprise du fauchage une année sur deux a permis à ces trois espèces de reformer leurs populations. Beaucoup plus intensément pour l'orchis élevé qui s'est vite reconstituée alors que les deux autres espèces sont restées au stade de petites populations. Cela pourrait révéler une capacité plus importante de l'orchis élevé à résister aux aléas de l'entretien des prairies.

*Dactylorhiza elata* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bouillac	Le Bugue	Saint-Maime-de-Péreyrol
Cladech	Montagnac-la-Crempse	Saint-Pompont
Lanouaille	Montignac	



Les menaces qui pèsent sur l'orchis élevé sont celles des espèces de milieu humide, essentiellement l'assèchement des prairies et le manque d'entretien des parcelles. 20 stations situées en zone Natura 2000 dans les Beunes étaient en fort déclin. Après la mise en place d'un fauchage maîtrisé des sites, certaines ont pu retrouver une partie de leur population.



# Dactylorhiza incarnata

(LINNÉ) Soó, 1962

## Orchis incarnat

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Répartition eurosibérienne.

Commun dans les Alpes, peu commun dans le reste de la France.

Peu commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, très rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Très rare dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, rare en Lot-et-Garonne, assez commun en Gironde.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 367

Données hors SFO Aquitaine : 86

Présence : peu commun (56 mailles, 12,6%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine

Espèce de prairies détrempées, zones inondables et marécageuses sur substrat alcalin à neutre.

L'orchis incarnat est réparti sur l'ensemble des zones humides du département. Absent du Périgord cristallin et du Landais, il est très rare dans la Double.

Floraison de fin avril à mi-juin.



V. Gillet

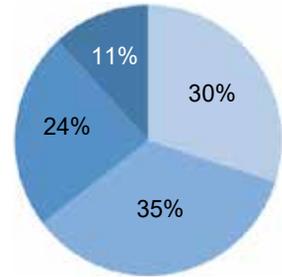


## Populations

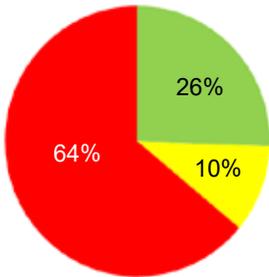
Il a été observé sur 84 communes dont 4 nouvelles depuis 2020 : Douchapt (2021), Lisle (2022), Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (2021) et Valojoulx (2020). 128 stations ont été recensées dont 14 situées en zone Natura 2000. 5 s'élevaient à plus de 100 pieds : La-Chapelle-Montmoreau (2023), Marquay (2022), Paunat (2015), Tamniès (2023), Tocane-Saint-Apre (2023), Val-de-Louyre-et-Caudeau (2021), Vallereuil (2023).

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Evolution des stations

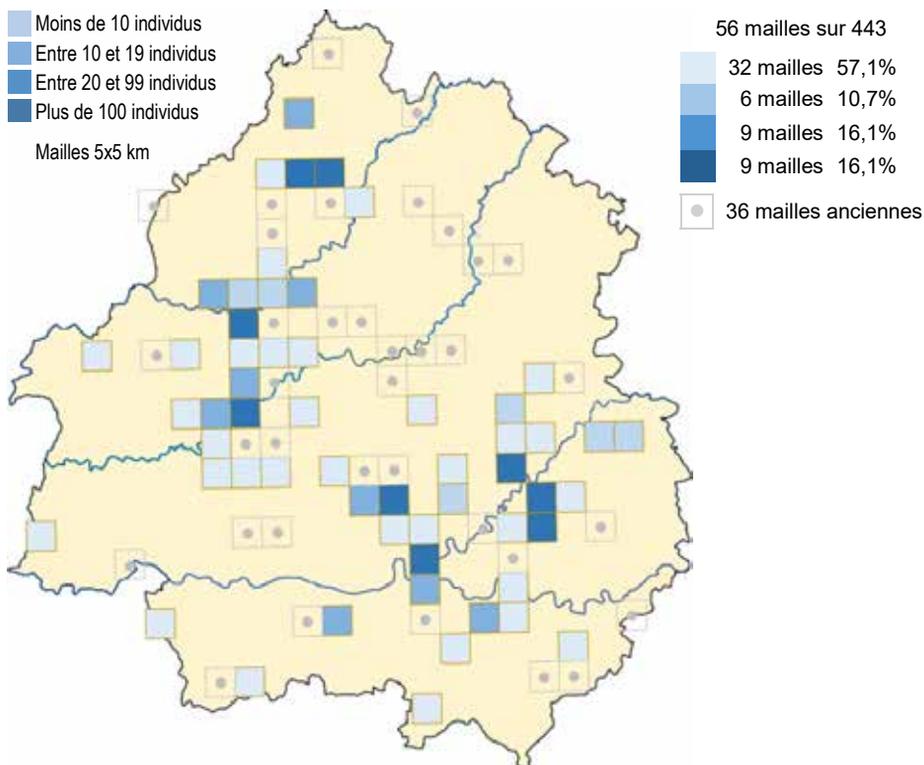
En forte régression, 46 stations ayant disparu, l'orchis incarnat est très sensible à la moindre modification de son milieu. Les principales causes d'altération de son biotope sont :

- l'assèchement des sols (Bassillac-et-Auberoche, Celles, Chantérac, Faux, Le Change, Marquay, Maurens, Saint-Geyrac, Saint-Pompont, Eyraud-Crempse-Maurens)
- la fermeture du milieu (Bouillac, Ezyzerac, Le Fleix, Manzac-sur-Vern, Rudeau-Ladosse, Saint-Germain-du Salembre, Saint-Laurent-sur-Manoire, Saint-Martin-le-Pin, Vendoire)
- l'amendement (Antonne-et-Trigonant, Celles, Chancelade, Château-l'Evêque, Montagnac-La-Crempse, Paussac-et-Saint-Vivien)
- la plantation d'arbres (Excideuil, La Bachellerie, Saint-Aquilin, Saint-Aubin-de-Cadelech, Villamblard)
- le pâturage (Siorac-de-Ribérac, Vallereuil)

## Menaces

L'assèchement est la première cause de la régression de l'orchis incarnat en Dordogne (22% des stations connues). Cela provient essentiellement de la diminution de l'approvisionnement en eau des zones humides. Dans un rapport d'EPIDOR (\*), « *un tiers du linéaire des cours d'eau du bassin [de la Dordogne] présente déjà aujourd'hui des écoulements intermittents ; en d'autres termes, ils sont périodiquement à sec.* ». La principale cause retenue dans ce rapport est le changement climatique.

(\*) *Etat des lieux du bassin de la Dordogne*, EPIDOR 2023, p.25



Les autres causes observées, fermeture, amendement des sols et plantations d'arbres, sont directement issues du changement ou de l'abandon de la gestion humaine des parcelles. Une partie des assèchements provient aussi de l'établissement de bassin de retenue d'eau en amont de prairies humides. Dans cette liste seule la fermeture d'un milieu peut être rapidement contrée. En revanche les autres altérations sont planifiées sur plusieurs années et donc quasiment définitives pour une plante. A Siorac-de-Ribérac, une station a été détruite par la plantation d'eucalyptus. D'autres espèces sensibles dont l'orchis élevé et l'orchis à fleurs lâches y ont disparu. Cela est d'autant plus regrettable que la plantation d'eucalyptus est prohibée.

*Dactylorhiza incarnata* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Boulazac-Isle-Manoire	Grand-Brassac	Saint-Jean-de-Côle
Bussac	La Bachellerie	Saint-Pompont
Carves	Le Fleix	Saint-Séverin-d'Estissac
Château-l'Évêque	Paussac-et-Saint-Vivien	Serres-et-Montguyard
Eyraud-Crepse-Maurens	Saint-Astier	
Faux	Saint-Germain-des-Prés	

Le bilan de cette espèce, dressé en 2023 (Annexe 3, p.160), fait apparaître une extrême dépendance aux milieux humides ainsi qu'une intolérance à la moindre modification de biotope faisant de l'orchis incarnat une des espèces les plus vulnérables de Dordogne. A ce titre elle mérite de bénéficier au plus vite d'une protection officielle.



# Dactylorhiza fuchsii

(DRUCE) Soó, 1962

## Orchis de Fuchs

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurosibérienne boréale à tempérée.

Rare dans le Massif central et le Massif armoricain, commun dans les Alpes et les Pyrénées, assez commun dans le reste du pays.

Assez rare en Charente-Maritime, Charente, Corrèze et Lot, très rare en Haute-Vienne.

Commun en Pyrénées-Atlantiques et Gironde, peu commun en Lot-et-Garonne et Landes.



B.Pernet

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 133

Données hors SFO Aquitaine : 20

Présence : peu commun (37 mailles, 8,4%)

Fréquente les prairies humides, talus de bord de route, suintements, sur substrat calcaire en pleine lumière ou à mi-ombre.

Dans le département, l'orchis de Fuchs est localisé au pays d'Ans et au sarladais avec de rares stations en dehors de ces secteurs.

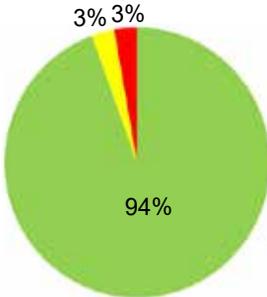
Floraison de mai à juin



## Populations

En raison des difficultés de discrimination avec l'orchis tacheté, plus commun, le nombre de stations de l'orchis de Fuchs est possiblement sous-estimé. Sur les 43 stations répertoriées, 28 donnent des populations englobant les deux espèces, soit plus de la moitié. 4 nouvelles communes ont été répertoriées depuis 2020. Un seul site présente plus de 1000 pieds : Loubéjac (2019) et 7 sites plus de 100 pieds : Allas-les-mines (2014), Boisseuilh (2019), Carves (2026), Cherveix-Cubas (2022), Hautefort (2020), Les-Eyzies (2019), Nailhac (2018), Saint-Rabier (2019), Sarlat (2019).

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu

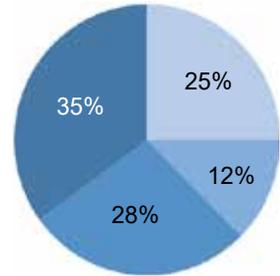


## Menaces

L'orchis de Fuchs n'est pas suivi régulièrement et son évolution est difficile à estimer. Adeptes des talus de route, il est toujours à la merci de fauchages répétés. Ces menaces sont ponctuelles et ne remettent en aucun cas sa pérennité en cause.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100

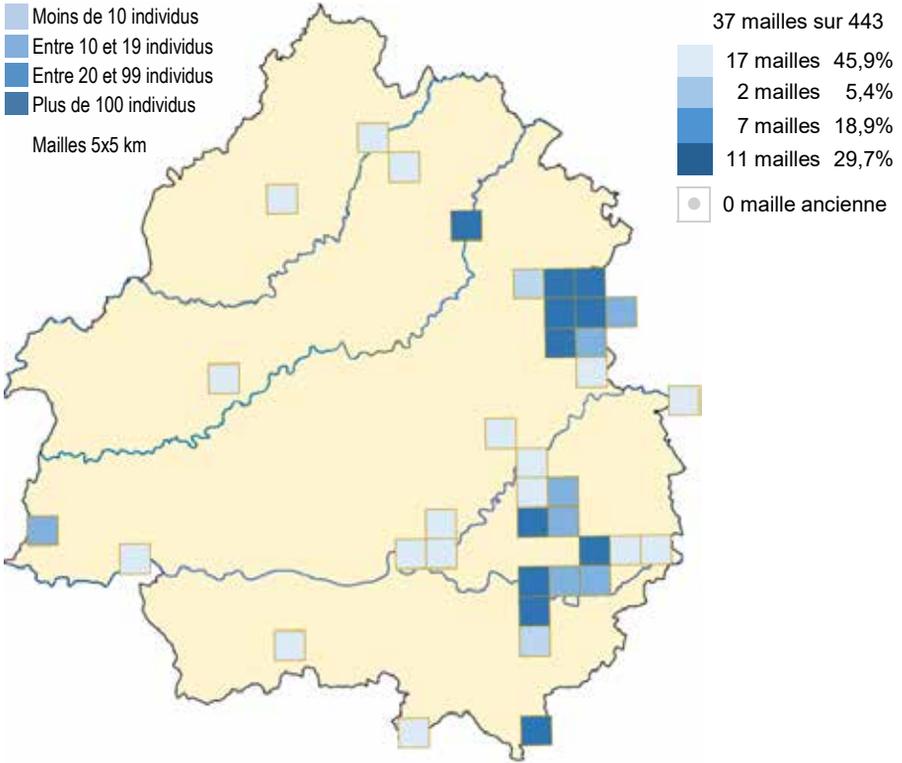


## Etat des stations

Les stations à fortes populations qui sont revisitées sont stables. L'orchis de Fuchs est toutefois victime du changement de gestion des prairies comme à Granges-d'Ans où deux prairies de fauche ont été transformées en pâturage, détruisant les deux stations.

Orchis de Fuchs  
et listère à feuilles ovales





Les critères de différenciation entre *Dactylorhiza fuchsii* et *Dactylorhiza maculata* sont habituellement l'indice labellaire, la nature du terrain et la forme de la première feuille. Même s'ils sont communément utilisés, ils ne font pas l'unanimité. L'élément déterminant est la différence du nombre de chromosomes ( $2n=80$  pour *Dactylorhiza maculata* et  $2n=40$  pour *Dactylorhiza fuchsii*), inutilisable sur le terrain.

Orchis tacheté



# Dactylorhiza maculata

(LINNÉ) Soó, 1962

## Orchis tacheté

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition euro-sibérienne boréale à tempérée.

Commun dans toute la France, absent de la côte méditerranéenne.

Peu commun en Charente-Maritime et Charente, commun en Haute-Vienne, Corrèze et Lot.

Commun en Gironde et Pyrénées-Atlantiques, assez commun dans les Landes et le Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 587

Données hors SFO Aquitaine : 551

Présence : commun (148 mailles, 33,6%)

Espèce présente sur substrat acide à neutre, de pleine lumière à mi-ombre, en bords de route ou de chemin, en lisières, dans les prairies mésophiles à humides, marais.

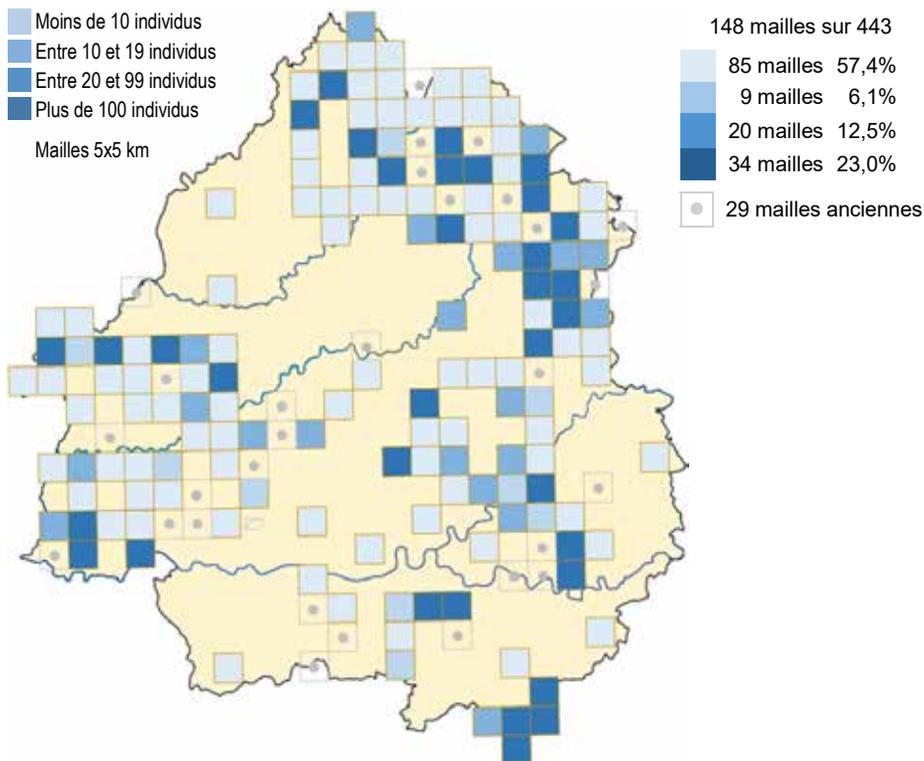
Commun dans le nord-est du département sur les roches cristallines ainsi que sur les dépôts siliceux de la Double et du Landais, localisé et en faibles populations sur les terrains à sol neutre.

Floraison mai-juin. Les premières apparitions des rosettes de feuilles ont été notées mi-mars.



B.Pernet





L'orchis tacheté a été observé dans 178 communes dont 11 nouvelles depuis 2020. Un peu plus de 320 stations ont été recensées dont 3 possèdent plus de 1000 pieds (Boisseuilh, 2020 - Cherveix-Cubas, 2020 - Saint-Jean-d'Ataux, 2016) et 24 ont plus de 100 pieds. En 2019 à Boisseuilh, dans une prairie suivie annuellement depuis 2017, plus de 5000 pieds ont été comptés sur 400 mètres. Sur un talus de route de la commune de Cherveix-Cubas, un fauchage raisonné a été mis en place en 2005. La station d'orchis tacheté a légèrement augmenté et en 2018, après un fauchage plus doux que les autres années, la population a atteint plus de 2000 pieds sur 200 mètres.

*Dactylorhiza maculata* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Allas-les-Mines	Manzac-sur-Vern	Saint-Georges-Blancaneix
Augignac	Nantheuil	Saint-Léon-d'Issigeac
Bergerac	Nanthiat	St-Martin-de-Fressengeas
Boisse	Saint-Astier	Saint-Michel-de-Montaigne
Carsac-de-Gurson	Saint-Crépin-et-Carlucet	Saint-Rabier
Champs-Romain	Saint-Cyr-les-Champagnes	Savignac-Lédrier
Chassaignes	Saint-Front-d'Alemps	Teillots

Sur les sites en déclin, les populations de l'orchis tacheté semblent moins touchées que les autres espèces. Il ne paraît être affecté que par une altération importante de ses sites et la fermeture des milieux.

## *Dactylorhiza maculata* subsp. *ericetorum*

(E.F.LINTON) P.F.HUNT & SUMMERHAYES

### Orchis des bruyères

La sous-espèce *Dactylorhiza maculata* subsp. *ericetorum* n'est pas citée dans les référentiels taxonomiques de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). S'il apparaît ici c'est qu'il est décrit dans les deux éditions des « Orchidées de France, de Belgique et du Luxembourg » de la SFO et qu'elle est disponible à la saisie sur le site Orchisauvage dont les données servent de base au présent ouvrage.



L'orchis des bruyères, régulièrement cité dans la moitié ouest de la France, est considéré comme commun en Gironde, rare dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, très rare en Lot-et-Garonne. En Dordogne, il est bien représenté dans le Périgord cristallin, plus sporadique dans la Double. On le trouve aussi dans le quart sud-est du Périgord calcaire.

Dans la base de 119 données pointées sur 39 communes, seulement 5 stations n'abritent que la sous-espèce (Anlhiac, Lanouaille, Salagnac, Saint-Geyrac et Siorac-de-Ribérac). Dans deux stations suivies régulièrement et considérées comme n'abritant que la sous-espèce, des individus de l'espèce type ont été vus plusieurs années après la découverte des sites (Nadeau, Saint-Jory-de-Chalais, 2019 - Nadeau, Lanouaille, 2024). Dans les autres sont observées l'espèce type et la sous-espèce, l'une ou l'autre étant alternativement majoritaire d'un site à l'autre.

Les statistiques de l'orchis des bruyères ont été intégrées à celle de l'espèce type.

# Dactylorhiza viridis

(LINNÉ) BATEMAN, PRIDGEON & CHASE, 1997

Synonyme : *Coeloglossum viride*

## Orchis grenouille

Liste rouge nationale **NT** quasi-menacé

Liste rouge régionale **VU** vulnérable

Répartition circumboréale.

Assez rare dans toute la France, plus fréquent en altitude, se raréfie en plaine.

Rare en Charente et Lot, très rare en Charente-Maritime, absent de Corrèze et de Haute-Vienne.

Rare en Gironde, Landes et Lot-et-Garonne, plus fréquent dans les Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 197

Données hors SFO Aquitaine : 26

Présence : peu commun (29 mailles, 6,5%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

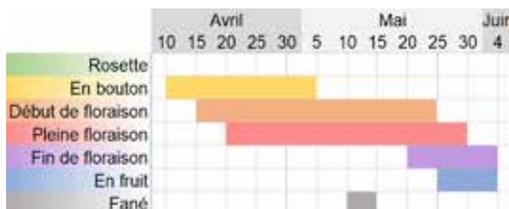
Espèce des prairies de fauche mésophiles à humides, marais, de pleine lumière, sur substrat acide à alcalin.

Si l'orchis grenouille est peu commun, il est disséminé dans le département mais absent du Landais, de la Double et du Périgord cristallin.

Floraison mai-début juin.



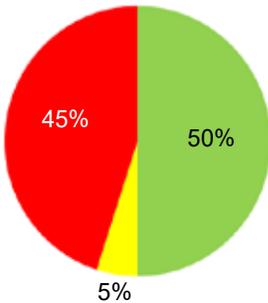
S&W.Boudas



## Populations

Il a été observé sur 50 communes dont 3 nouvelles depuis 2020 : Fanlac (2023), Mauzens-et-Miremont (2022) et Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (2023). 53 stations ont été recensées dont une avec plus de 350 pieds (Allas-les-Mines, 2016) et une autre d'une centaine de pieds (Saint-Aubin-de-Cadelech, 2003). La grande majorité abrite de 1 à 20 individus.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



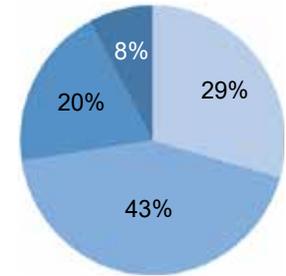
## Menaces

La faiblesse de ses populations le rend particulièrement vulnérable aux menaces anthropiques dont elle se relève mal ou pas du tout. Au fil des ans, le suivi d'une même prairie sur la commune de Carves est révélateur :

- « Site perturbée par l'arrachage des haies le long de la route, du chemin et du petit ruisseau » (Villate, 2015).
- « A la suite de l'enlèvement des haies la station commence à être envahie par les chardons » (Pernet, 2016).
- « Prairie transformée en pâturage cette année. Plus de 100 vaches sur la parcelle relativement petite. Station probablement détruite. » (Pernet 2017).
- « Station paraissant avoir été détruite en 2017 par le pâturage d'un troupeau de vaches. Il semblerait que la parcelle soit maintenant abandonnée » (Pernet, 2024).

Nombre d'individus

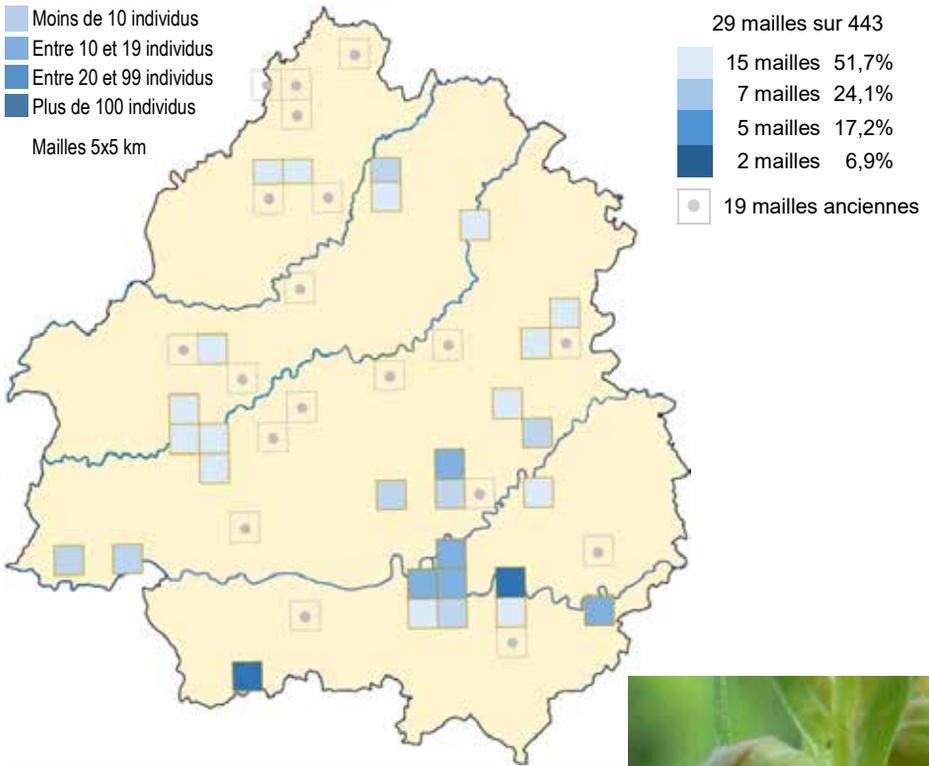
Nombre d'individus	Pourcentage
Moins de 10	29%
Entre 10 et 20	43%
Entre 20 et 100	20%
Plus de 100	8%



## Evolution des stations

L'orchis grenouille étant difficile à distinguer dans la végétation, le nombre de ses stations est certainement sous-estimé car les biotopes qui lui sont favorables sont encore bien présents dans le département. L'ensemble des prairies mésophiles à orchis bouffon et à orchis à fleurs lâches doit être revisité. Au moins 16 stations ont disparu et beaucoup d'autres sont dans une dynamique négative.





En forte régression, l'orchis grenouille, qui devrait être protégé, est soumis aux modifications des pratiques agricoles (arrêt des fauches, amendement, mise en culture...) et à l'assèchement de son milieu. D'ailleurs toutes les causes de sa raréfaction ne sont pas connues avec précision. Il est à craindre que la faiblesse des populations et sa dépendance à des sols frais n'en fasse une victime toute désignée du réchauffement climatique.



*Dactylorhiza viridis* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bars	Bussac	Grives
Bassillac-et-Auberoche	Celles	Jaure
Bergerac	Châtres	Siorac-de-Ribérac
Boulzac-Isle-Manoire	Eyraud-Crepse-Maurens	

# Epipactis helleborine

(LINNÉ) CRANTZ, 1769

## Epipactis helleborine

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurasiatique.

Peu commun en Bretagne, commun dans le reste de la France.

Commun en Charente-Maritime, Charente, Lot et Haute-Vienne, peu commun en Corrèze.

Rare dans les Landes, peu commun en Gironde, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne. Protégé en Gironde.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 770

Données hors SFO Aquitaine : 603

Présence : commun (208 mailles, 47,0%)

Espèce de sous-bois, lisières, clairières sur substrat alcalin frais à mi-ombre.

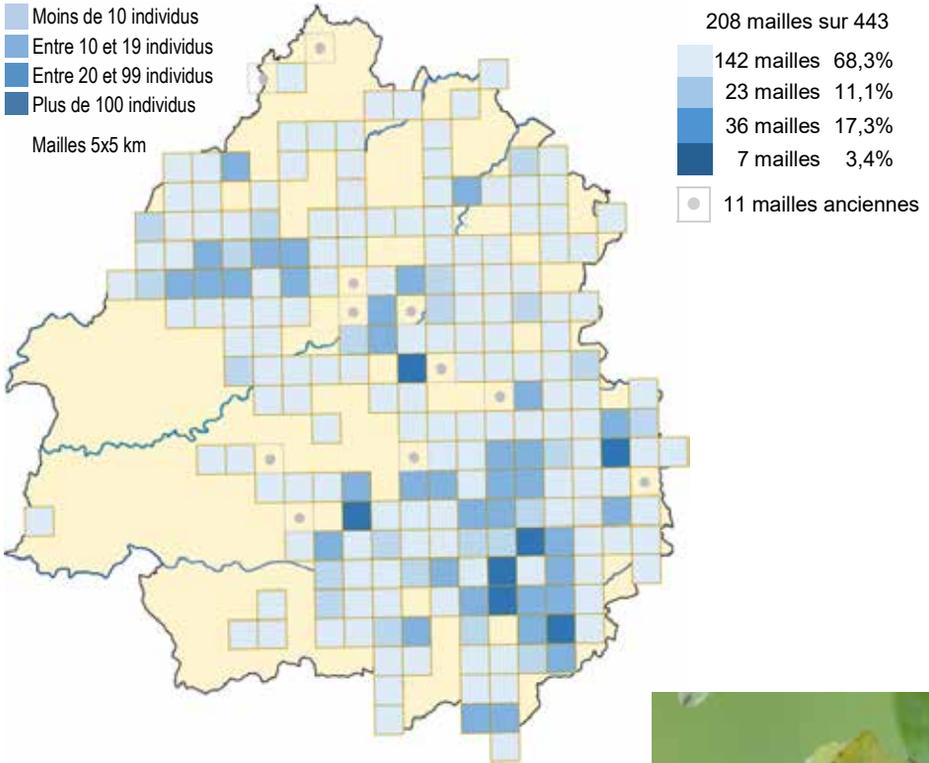
L'épipactis helleborine est commun dans une large bande s'étendant du sud-est au nord-ouest du département, moins commun dans le Périgord cristallin. Sa présence est plus ponctuelle ailleurs. Il est absent de la Double et du Landais, très rare dans le bergeracois.

Floraison de fin juin à juillet.



JM.Nadeau





Il a été observé sur 236 communes dont 8 nouvelles depuis 2020. Le plus souvent les populations oscillent de quelques pieds à quelques dizaines de pieds. Sur un peu plus de 650 stations recensées 2 seulement ont des populations importantes, une centaine de pieds à Saint-André-d'Allas (Moranny, 2019) et 500 à Sainte-Foy-de-Longas (Nadeau, 2018).

Malgré la faiblesse des populations des stations connues, les altérations des stations d'épipactis helleborine sont minimes et ponctuelles, Elles ne tiennent qu'à la disparition définitive des sites qui les abritent. Les plantes de talus de bord de route peuvent être endommagées par des travaux de rectification ou par un fauchage mal adapté.



*Epipactis helleborine* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bars	Champniers-et-Reilhac	Saint-Just
Bonneville-St-Avit-de-Fumadières	Négrondes	Varaignes
Brouchaud	Piégut-Pluviers	
Carlux	St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	

# Epipactis muelleri

GODFREY, 1921

## Epipactis de Müller

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition Europe médiane.

Commun surtout dans la moitié est de la France, rare dans le Massif central, absent du Massif armoricain, de l'extrême sud-ouest et des Pyrénées.

Peu commun dans le Lot et la Charente, rare en Charente-Maritime et Corrèze, absent de Haute-Vienne. Protégé en Charente et Charente-Maritime.

Rare en Gironde et Lot-et-Garonne, absent des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.



O.Cabanne

## DORDOGNE



V.Gillet

Données SFO Aquitaine : 149

Données hors SFO Aquitaine : 129

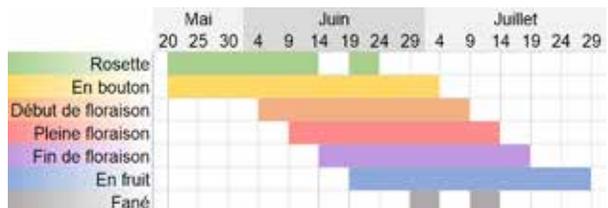
Présence : assez commun (89 mailles, 20,1%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Présent uniquement sur substrat calcaire, dans les sous-bois clairs thermophiles et les lisières bien exposées. Tolère un léger ensoleillement.

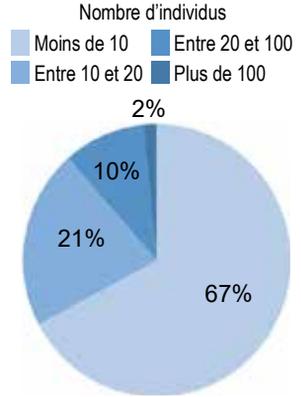
L'épipactis de Müller est clairsemé sur l'ensemble du Périgord calcaire et totalement absent du Périgord cristallin, de la Double et du Landais.

Floraison juin à début juillet. Un peu plus précoce que l'épipactis helleborine.

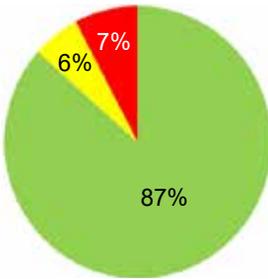


## Populations

Il est souvent confondu avec l'épipactis helleborine (voir tableau page suivante), il est difficile de connaître le nombre de communes et de stations existant réellement. Cette espèce aurait été observée sur 95 communes dans environ 150 stations. Ces chiffres sont probablement surestimés.



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu

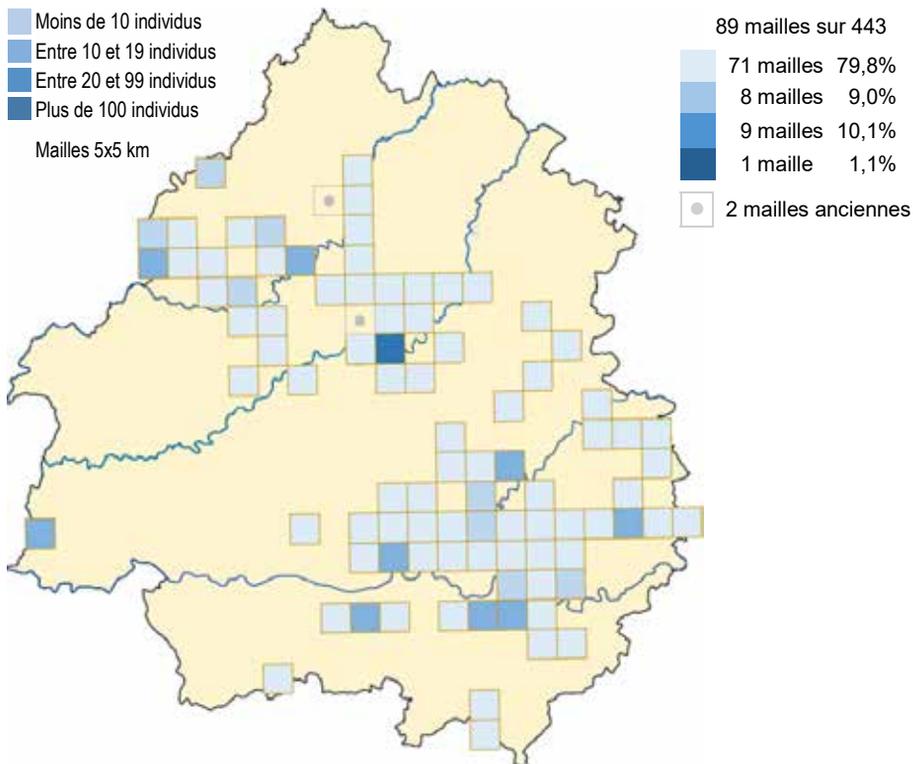


## Evolution des stations

La grande majorité des stations comporte moins de 20 individus. Une seule, en sous-bois de pins noirs à Tré-lissac, a été estimée à une centaine de pieds (Nadeau, 2008) mais depuis, cette population n'a pas dépassé les 27 pieds (Cornu, 2018). Elle s'est éparpillée en contre-bas de la station originale qui a disparu.



JM.Nadeau



*Epipactis muelleri* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Agonac	Cornille	Saint-Astier
Cherval	Mauzac-et-Grand-Castang	Saint-Pancrace

#### Critères de différenciation entre l'épipactis de Müller et l'épipactis helleborine

	<i>Epipactis muelleri</i>	<i>Epipactis helleborine</i>
Tige	Assez grêle	Robuste
Feuille	Lancéolée, en gouttière, bords ondulés	Suborbiculaire à lancéolée
Fleur	Pendante, peu ouverte	Largement ouverte
Ovaire et pédicelle	Toujours vert	Teinté de pourpre
Clinandre et viscidium	Sub-nuls	Bien développés
Epichille	Plus large que long	Aussi large que long

# Epipactis microphylla

(EHRHART) SWARTZ, 1800

## Epipactis à petites feuilles

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle régionale

Répartition euro-caucasienne.

Absent de la façade ouest-atlantique, rare ailleurs, plus fréquent dans le sud-est de la France et la bordure méditerranéenne.

Absent de la Haute-Vienne, très rare en Charente-Maritime, Charente et Corrèze, assez commun dans le Lot.

Rare en Lot-et-Garonne, très rare en Gironde et Pyrénées-Atlantiques, absent des Landes.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 301

Données hors SFO Aquitaine : 53

Présence : assez commun (67 mailles, 15,1%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce présente uniquement sur substrat calcaire, en sous-bois clairs ou sombres frais, sur les bords de chemins, talus de route.

L'épipactis à petites feuilles est connu uniquement du Périgord calcaire. Il est donc absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison de mai à mi-juin. C'est le plus précoce des épipactis.



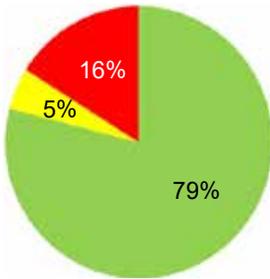
JM.Nadeau



## Populations

L'épipactis à petites feuilles a été observé sur 88 communes dont 11 nouvelles depuis 2020. Ces constatations sont certainement sous-estimées en raison de la difficulté à repérer la plante dans les sous-bois sombres et du fait de sa floraison irrégulière. Son statut de plante protégée établi voici 22 ans venait de l'insuffisance de la connaissance de l'ensemble des sites.

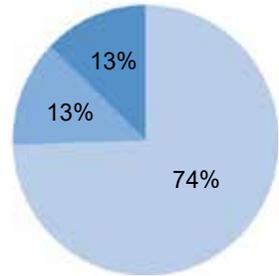
■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



En 2003 une station de 9 pieds était découverte à Trélissac en contrebas de Maraval sur un talus en bordure d'un bois de résineux. Six ans plus tard était créé à son emplacement le « Chemin des Orchidées » (\*) mais la station n'existait plus depuis 2006. Entretemps, en 2008, l'espèce est apparue dans une autre partie du site, un sous-bois de feuillus. Cette nouvelle station périclita et disparut en 2019. Quatre ans plus tard elle fut remplacée par une autre près de la première, sous des pins (Didon, 2023). En vingt ans, trois stations avaient surgi en un même lieu dans des sous-bois différents, les deux premières n'ayant pas pu se maintenir.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



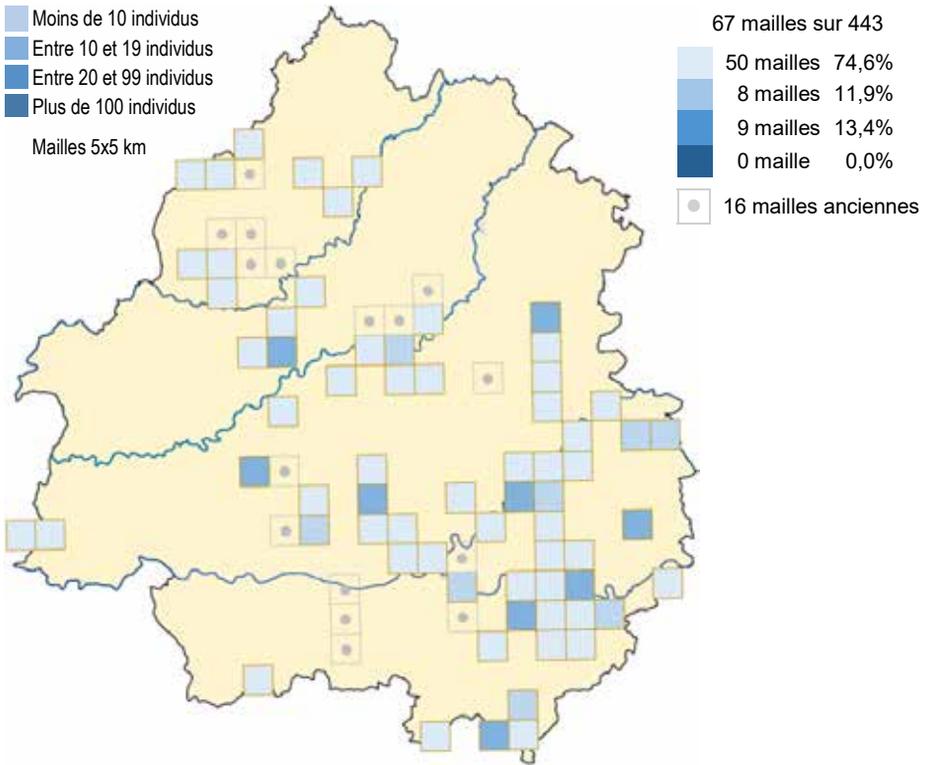
## Evolution des stations

Sur environ 110 stations répertoriées 38 sont suivies. Sur 86 stations dont on connaît les populations, 74% abritent moins de 10 individus, 15 en ont de 20 à 50 et un seul plus de 50. Leur actualisation est particulièrement délicate au regard de la difficulté à retrouver les stations de très petite population d'une espèce aussi discrète mais le fait que chaque année de nouvelles stations sont découvertes, rééquilibre le manque de mise à jour. La population départementale de l'épipactis à petites feuilles reste stable.



V. Gillet

(\*) <https://www.ville-trelissac.fr/systeme/plan-interactif/?maps=10181>



L'épipactis à petites feuilles ne supporte pas un ensoleillement prolongé et ne survit pas aux coupes forestières. Les autres facteurs de réduction des stations sont l'urbanisation et plus ponctuellement la rectification de talus de route (Trélassac, 2006) ou le passage de bétail (Villamblard, 2002).

*Epipactis microphylla* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Ajat	Grand-Brassac
Beynac-et-Cazenac	La Tour-Blanche-Cercles
Bouillac	Marquay
Cherval	Paussac-et-Saint-Vivien

# Epipactis palustris

(LINNÉ) CRANTZ, 1769

## Epipactis des marais

Liste rouge nationale **NT** quasi-menacé

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle régionale

Répartition eurasiatique subméridionale et tempérée.

Assez commun dans toute la France, commun dans les Alpes.

Rare en Charente, Charente-Maritime et Lot, très rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Peu commun en Gironde, rare dans les Landes, très rare en Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 238

Données hors SFO Aquitaine : 92

Présence : peu commun (24 mailles, 5,4%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle Aquitaine.

Espèce de prairies humides, souvent en fond de vallée, marais fauchés, talus détrem্পés de bord de route, pentes marneuses, de pleine lumière, sur substrat calcaire.

L'aire de répartition principale de l'épipactis des marais se réduit au sarladais, particulièrement dans la vallée des Beunes. Il n'est présent que ponctuellement ailleurs même si parfois les populations sont importantes, jusqu'à un millier d'individus.

Floraison de juin à début juillet.



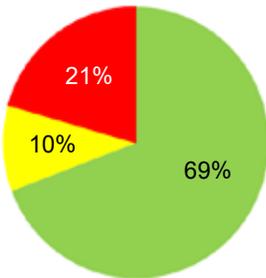
JM.Nadeau



## Populations

Il a été observé sur 36 communes dont 2 nouvelles en 2020 (Paunat et Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac). Sur 56 stations, 4 possèdent plus de 1000 pieds et 5 plus de 500 pieds. 17 stations, situées en zone Natura 2000 et régulièrement fauchées, sont stables. 16 ont disparu.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Menaces

Les causes observées de la disparition de l'épipactis des marais sont de quatre ordres :

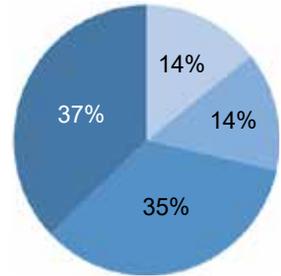
- l'assèchement des prairies humides dû à la modification des pratiques agricoles (Marcillac-Saint-Quentin)
- la fermeture du milieu (Urval, Castels-et-Bézenac, Beynac-et-Cazenac)
- la plantation d'arbres de rapport
- la création de zone de loisirs (Angoisse)



Une station de Tamniès en zone Natura 2000, suivie depuis 1982, était en fort déclin dès le début des années 2000. Lors d'une sortie de la SFO Dordogne en 2005, était noté l'état maladif de la majorité des plants. La cause envisagée semblait être un plan d'eau en amont. En 2010, à la suite de pluies intensives durant le printemps, la station, toute ragailardie, paraissait avoir retrouvé une population d'une trentaine d'individus, mais elle a de nouveau périéclité dans les années suivantes. Le printemps très pluvieux de 2024 n'a pas eu l'efficacité de celui de 2010 et la station est maintenant considérée comme disparue, de même que celle de l'orchis des marais qui s'épanouissait sur le site.

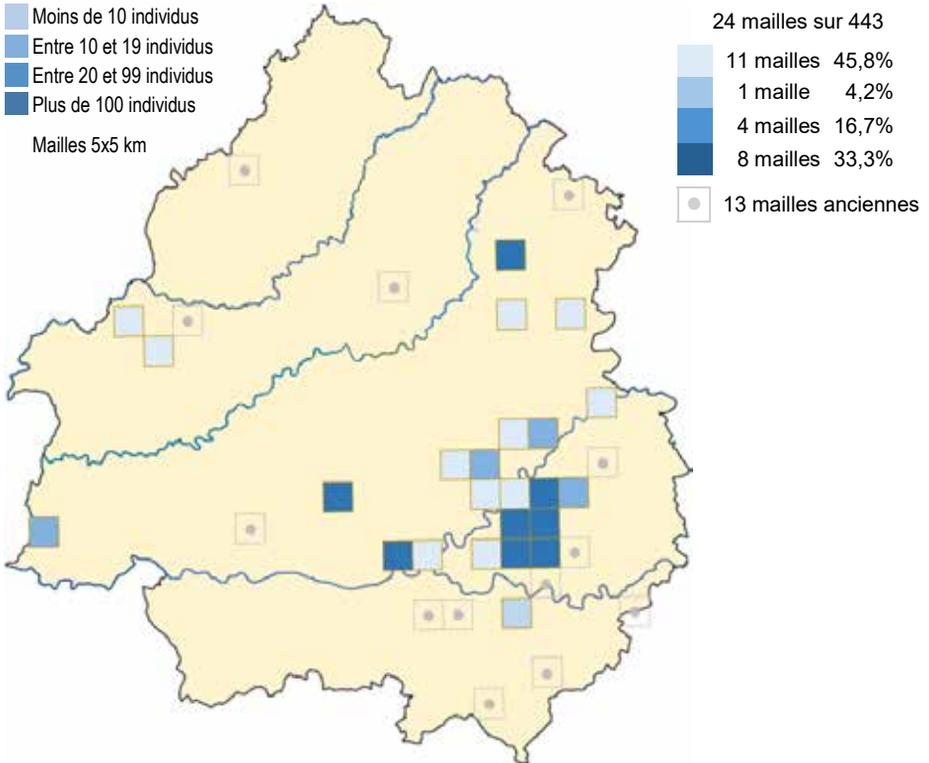
Nombre d'individus

Catégorie	Pourcentage
Moins de 10	14%
Entre 10 et 20	14%
Entre 20 et 100	37%
Plus de 100	35%



## Evolution des stations

À Nailhac, une station connue depuis 1989 se répartit sur une mouillère de pente. Le coteau est à l'abandon, la strate herbacée se densifie et la couverture de mousses se réduit. « *Divers aménagements agricoles, la station d'Epipactis palustris semble se fermer* » (Nadeau, 2017). La population moyenne est passée d'une trentaine de pieds à 3 en 2017.



Le statut d'espèce protégée doit être strictement appliqué aux stations de faible densité. A Fleurac, par exemple, en 2023, le talus humide a été fauché avant la floraison. « *La station a été tondue par la commune, je pense, il y a une quinzaine de jours. La station est en 2 parties sur 150/200 m le premier groupe, 1 épipactis en fleur, 3 en rosettes ou fauchées, le 2e groupe un peu plus loin (150 m) 6 rosettes ou fauchées* » (Sylvie Commergnat-Doussot, 2023). Par contre, à Saint-Médard-d'Excideuil, une station de 300 pieds sur un talus n'est séparée de la route que par un fossé cimenté d'une cinquantaine de centimètres de large dans une ligne droite. Ces conditions semblent suffire pour limiter le fauchage et la station traverse les années sans se modifier.



*Epipactis palustris* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Archignac	Mazeyrolles
Badefols-d'Ans	Payzac
Carves	Saint-Front-d'Alemps
Le Buisson-de-Cadouin	Saint-Pompont



# Gymnadenia conopsea

(LINNÉ) K.FRITSCH, 1888

## Orchis moucheron

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurasiatique boréale et tempérée.

Commun dans toute la France, rare dans le Massif armoricain et le Massif central.

Peu commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, rare en Corrèze, très rare en Haute-Vienne.

Commun en Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, rare dans les Landes.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 839

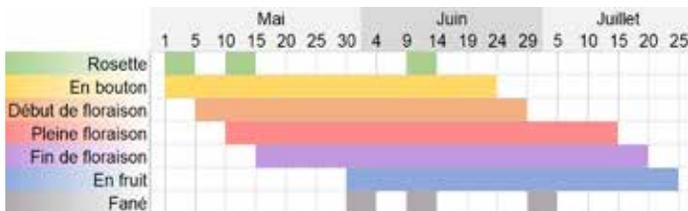
Données hors SFO Aquitaine : 500

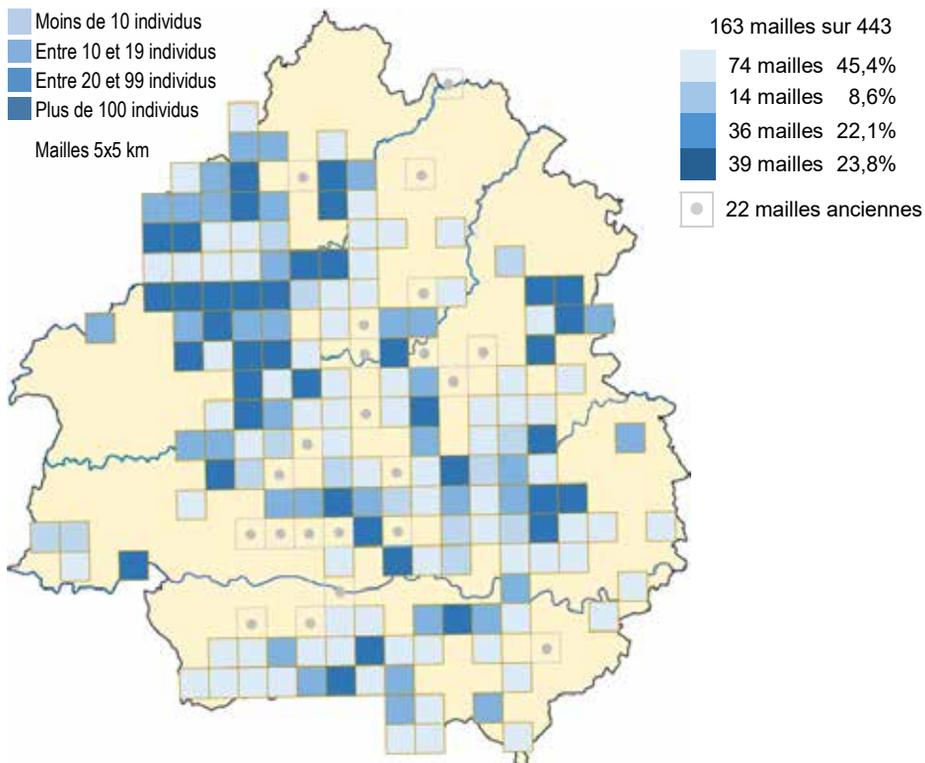
Présence : commun (168 mailles, 37,9%)

Espèce de prairies humides à mésophiles, bords de route détrempés, sur substrat calcaire, en pleine lumière, rare en milieu sec.

L'orchis moucheron est répandu dans le département, mais rare dans le bergeracois et absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison juin à début juillet.





*Gymnadenia conopsea* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bussac	Saint-Capraise-d'Eymet
Colombier	Saint-Front-la-Rivière
Cornille	Saint-Geniès
Église-Neuve-de-Vergt	Saint-Hilaire-d'Estissac
Escoire	Saint-Jean-d'Estissac
Eyraud-Crempse-Maurens	Saint-Martin-de-Fressengeas
Gout-Rossignol	Saint-Pompont
La Chapelle-Montabourlet	Saint-Rabier
Lanouaille	Saint-Séverin-d'Estissac
Limeyrat	Sorges-et-Ligueux-en-Pgd
Mazeyrolles	Thenon
Meyrals	Tursac
Ribagnac	Vendoire
Saint-Aubin-de-Cadelech	Vézac



# Gymnadenia pyrenaica

(PHILIPPE) GIRAUDIAS, 1892

## Orchis des Pyrénées

Liste rouge nationale **DD** insuffisamment documenté

Liste rouge régionale **DD** insuffisamment documenté

Répartition méditerranéo-atlantique.

Présent de l'Indre-et-Loire à la Gironde et des Hautes-Pyrénées à la Drôme, absent de tout le reste du pays.

Absent de Corrèze, Haute-Vienne et Lot, rare en Charente et Charente-Maritime.

Absent des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, rare en Gironde et Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 30

Données hors SFO Aquitaine : 23

Présence : peu commun (25 mailles, 5,6%)

Espèce de prairies, coteaux, pelouses argilo-calcaires, secs à humides.

La répartition de l'orchis des Pyrénées est mal connue en raison de la confusion avec l'orchis très odorant et l'orchis moucheron auxquels il a été assimilé pendant longtemps.

Floraison de juin à début juillet.



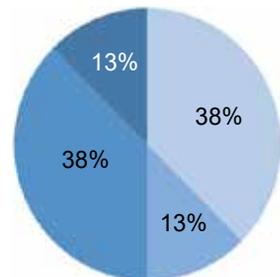
V. Gillet

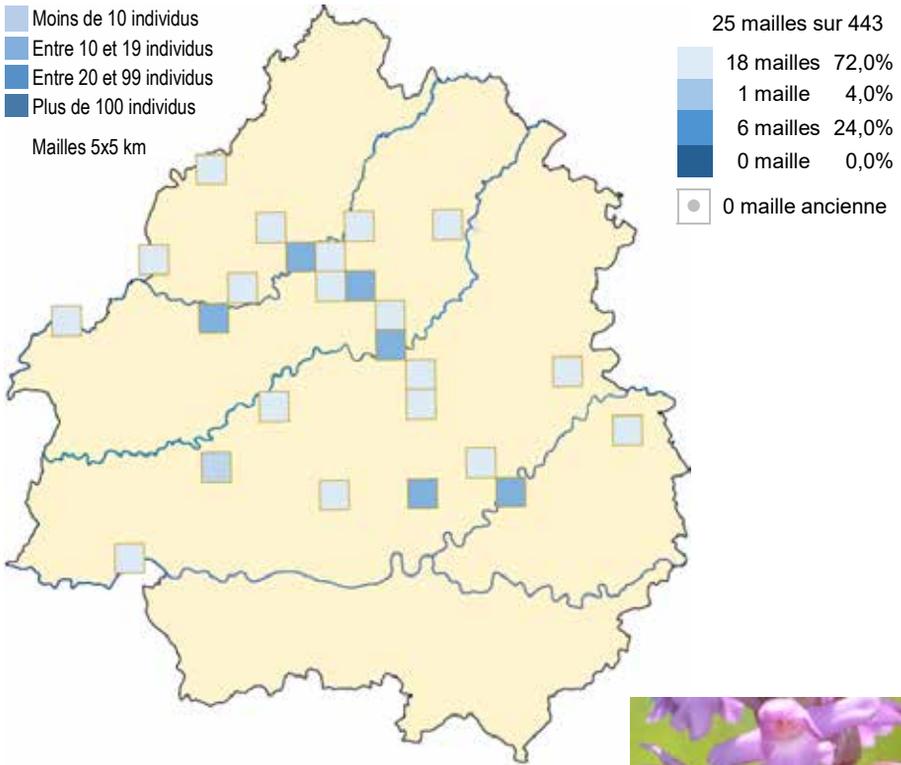
### Populations

27 stations ont été rapportées concernant 21 communes. 3 stations ont été découvertes depuis 2020 (Agonac, Trélissac, Peyzac-le-Moustier). Les populations sont généralement de petite taille (moins de 20 pieds). 3 sites comportent plus de 50 pieds (Agonac, 2023 - Journiac, 2014 - Trélissac, 2021).

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100





La récente description de l'orchis des Pyrénées justifie l'absence de citation avant 2000 et le faible nombre de données dont nous disposons. Pour les mêmes raisons, l'évolution des stations n'est pas significative. Nous ne possédons pas de données de stations communes avec l'orchis mouche, les espèces semblent nettement séparées. La visite de l'ensemble des sites connus de l'orchis très odorant s'avère nécessaire afin d'en clarifier les cartes. Dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît surtout présent dans la moitié nord du département.



#### Critères de différenciation des trois espèces de *Gymnadenia*

	<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	<i>Gymnadenia odoratissima</i>
Longueur de l'épéron	Supérieur à 7 mm	Inférieur à 7 mm
Extrémité de l'épéron	Aiguë	Obtuse
	<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
Lobe central du labelle	Plus long que les deux autres	Egal au deux autres

# Gymnadenia odoratissima

(LINNÉ) L.C.M. RICHARD, 1817

## Orchis très odorant

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **EN** en danger

Protégé à l'échelle départementale

Zones tempérées d'Europe.

Rare et disséminé en France, assez commun dans le nord des Alpes.

Très rare en Charente et Charente-Maritime, absent de la Corrèze, du Lot et de la Haute-Vienne.

Très rare en Pyrénées-Atlantiques, absent de Gironde, Landes et Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Certaines observations anciennes sont susceptibles d'être rapportées à *Gymnadenia pyrenaica* qui, autrefois, était assimilé à *Gymnadenia odoratissima*. Elles sont laissées de côté ici.

Données SFO Aquitaine : 97

Données hors SFO Aquitaine : 19

Présence : très rare (3 mailles, 0,7%)

Espèce protégée en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce de bas marais alcalins, suintements, prairies humides, sur substrat calcaire frais à humide.

Les stations de l'orchis très odorant sont principalement localisées dans le sarladais, très ponctuelles ailleurs.

Floraison en juin



B.Pernet

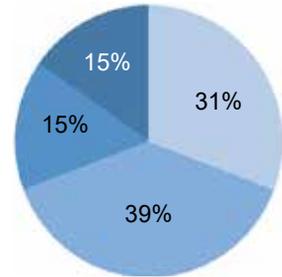


## Populations

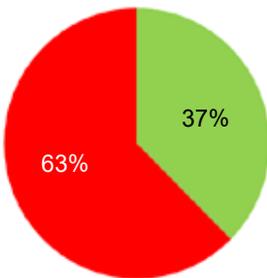
Il a été observé sur 14 communes. Deux stations possèdent une centaine de pieds (Marquay, 2020 – Tamniès, 2014) et la grande majorité des populations oscille entre 20 à 50 individus. Sur 16 sites connus, 6 sont stables mais 10 ont disparu sur les communes d'Archignac, Bassillac-et-Auberoche, Castels-Bézenac, Eyraud-Crempse-Maurens, Marquay, Saint-Cyprien, Siorac-de-Ribérac, Tamniès.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



Stable En déclin Disparu



## Evolution des stations

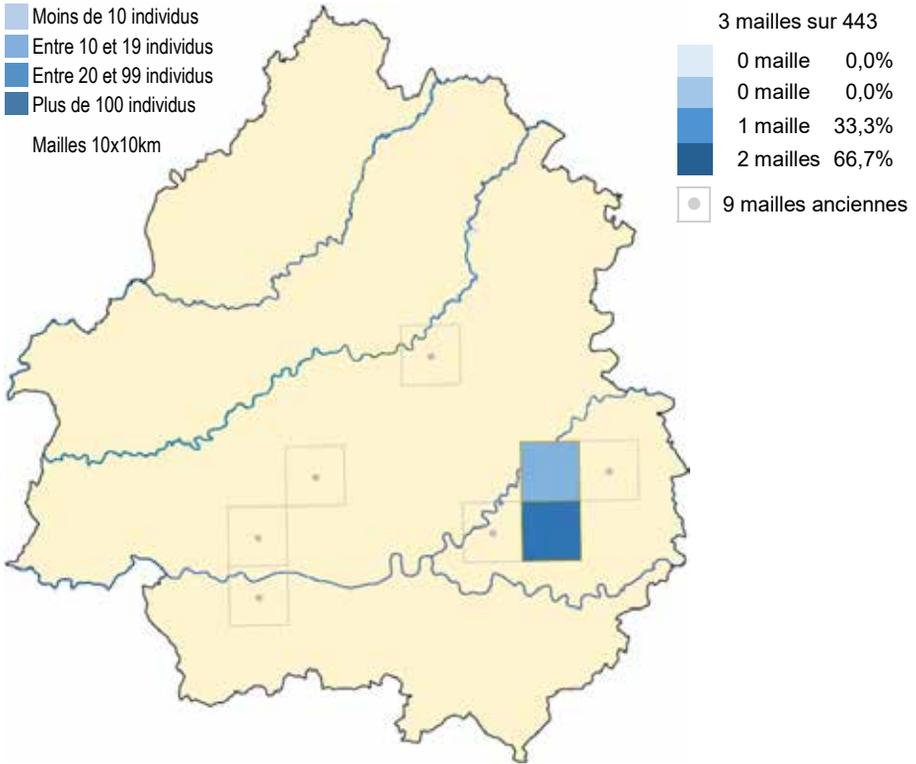
Une station de petite population, disparue dans les Beunes en zone Natura 2000, pourrait être récupérée. En bordure d'une retenue d'eau, la parcelle, autrefois fauchée régulièrement, avait déjà été abandonnée et commençait à se couvrir de roseaux. La reprise de la fauche une année sur deux a suffi à faire réapparaître l'orchis très odorant ainsi que l'épipactis des marais et l'orchis élevé mais la fauche a cessé et la roselière grignote chaque année la parcelle. La dernière citation de cette espèce date de 2020 et il semble opportun de remettre la parcelle en état et d'y reprendre une fauche annuelle.

## Menaces

Les principales menaces qui pèsent sur l'orchis très odorant sont d'origine anthropique :

- la fermeture des milieux (Castels-et-Bézenac)
- l'assèchement des prairies humides (Archignac, Eyraud-Crempse-Maurens, Marquay, Tamniès)
- le pâturage (Marquay)
- la plantation d'arbres de rapport (Siorac-de-Ribérac)





5 stations situées en zone Natura 2000 régulièrement entretenues et fauchées paraissent être stables. Deux ont disparu par assèchement des sols en raison de retenues d'eau en amont qui ont été créées avant le classement Natura 2000. Un site situé hors zone Natura 2000 est géré par le CEN Nouvelle Aquitaine.

*Gymnadenia odoratissima* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Archignac	Eyraud-Crempse-Maurens
Bassillac-et-Auberoche	Fleurac
Castels-et-Bézenac	Les Eyzies



JM.Nadeau

Zygène sur orchis très odorant



# Himantoglossum hircinum

(LINNÉ) SPRENGEL, 1826

## Orchis bouc

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Présent dans une grande partie de la France, rare en Bretagne.

Très commun dans le Lot, commun en Charente et Charente-Maritime, rare en Haute-Vienne et Corrèze.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, assez rare dans les Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1999

Données hors SFO Aquitaine : 987

Présence : très commun (300 mailles, 67,7%)

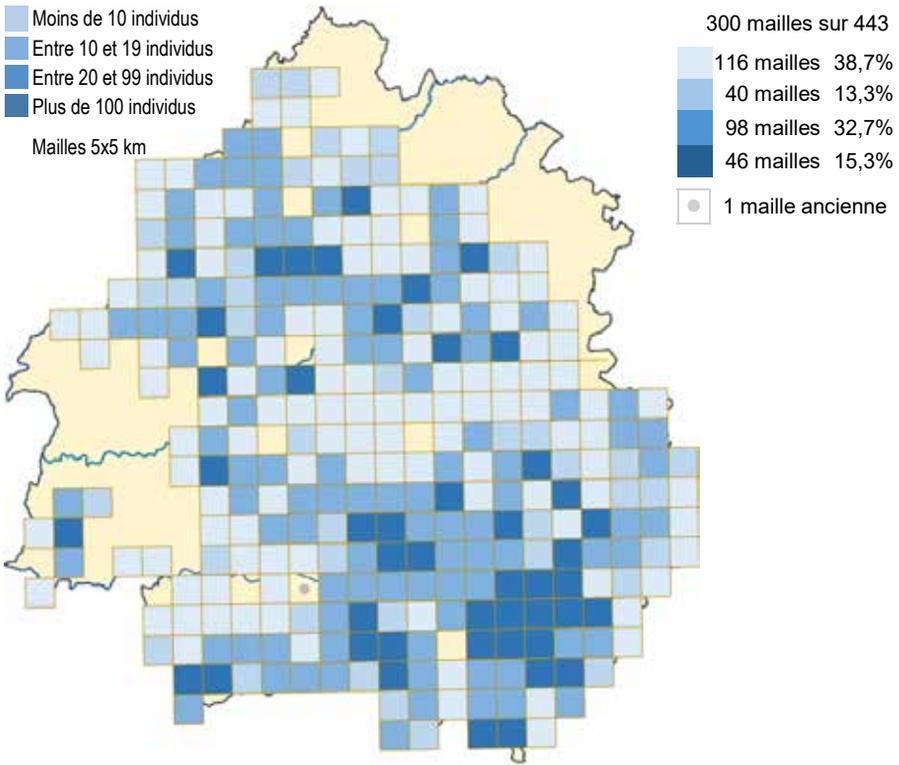
Espèce de pelouses, talus, lisières, friches, sur substrat calcaire, en pleine lumière ou mi-ombre.

L'orchis bouc est commun dans toute le Périgord calcaire. Il est rare dans la Double, le Landais et le nord du Périgord cristallin.

Floraison de mai à juin. Les nouvelles rosettes apparaissent mi-septembre.



Il a été observé sur 381 communes (75%) dont 12 nouvelles depuis 2020. Sur environ 1600 stations, 32 possèdent plus de 100 pieds et 2 ont plus de 500 pieds (Beaumontois-en-Périgord, 2013 – Sorges-et-Ligueux-en-Périgord, 2015). Le plus souvent on trouve des pieds isolés ou en petits groupes.



JM.Nadeau

En 2015, sur la commune de Sorges, les populations de deux stations étaient estimées à 500 individus. Cinq ans plus tard, sur l'une d'elle, particulièrement compacte, il n'en subsistait que 7 pieds, sans que le milieu n'ait été modifié. En revanche l'orchis pyramidal qui jusque-là, était marginal avait conquis tout le territoire occupé par l'orchis bouc en 2015. Depuis, très peu d'individus sont reparus.

L'orchis bouc ayant une forte aptitude à recoloniser de nouveaux milieux, les dégradations des stations sont minimales si ce n'est des destructions locales de biotope qui ont parfois été constatées lors de rectifications de route ou d'urbanisation.

*Himantoglossum hircinum* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Montazeau

Saint-Capraise-de-Lalinde

# Limodorum abortivum

(LINNÉ) SWARTZ, 1799

## Limodore à feuilles avortées

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans le sud-est de la France, rare dans le nord-est et l'extrême sud-ouest, absent du Massif armoricain et du Massif central.

Très commun dans le Lot, commun Charente, Charente-Maritime, assez rare en Corrèze, absent de la Haute-Vienne.

Absent des Landes, très rare dans les Pyrénées-Atlantiques, assez commun un Gironde, commun en Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1219

Données hors SFO Aquitaine : 468

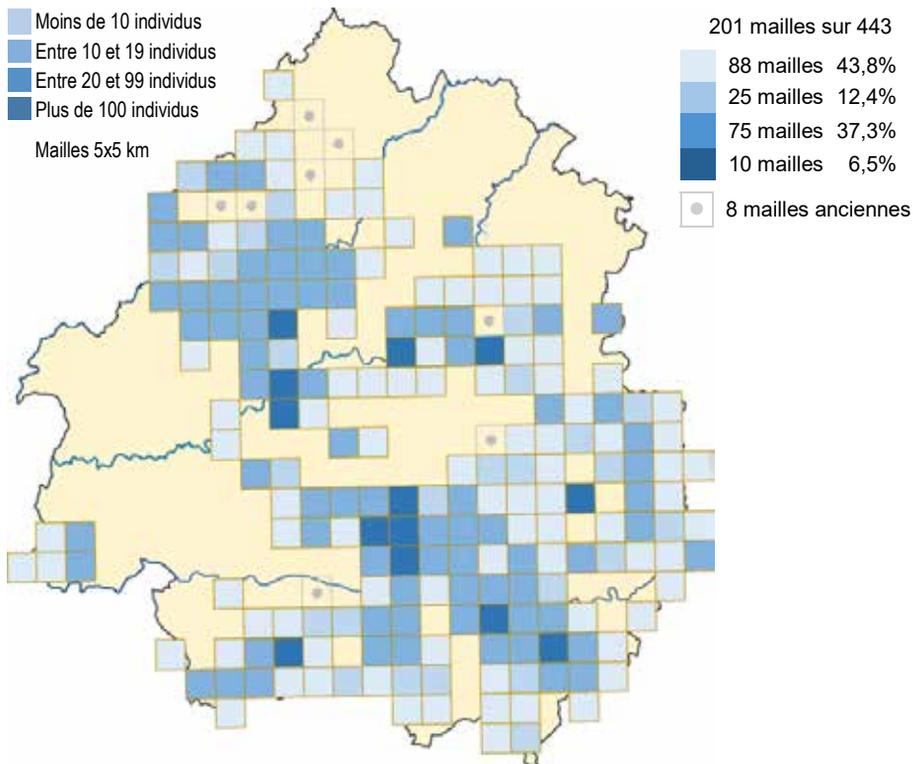
Présence : commun (201 mailles, 45,4%)

Espèce de lisières forestières thermophiles, bois clairs sur substrat calcaire à mi-ombre.

Le limodore à feuilles avortées est commun sur l'ensemble des zones calcaires mais absent du Périgord cristallin, de la Double et du Landais.

Floraison de fin avril à fin mai





Le limodore à feuilles avortées a été observé sur 256 communes (50%) dont 10 nouvelles depuis 2020. Environ 750 stations ont été répertoriées. 7 sites possèdent plus de 100 pieds avec un maximum de 320 à Saint-Cybranet (Marliac, 2016).

Il est bien présent en Dordogne et les dégradations des stations restent ponctuelles, liées à la fermeture du milieu ou à la destruction totale du site.

*Limodorum abortivum* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Gout-Rossignol	St-Martial-de-Valette
St-Capraise-de-Lalinde	St-Pancrace



# Neotinea ustulata

(LINNÉ) BATEMAN, PRIDGEOON & CHASE, 1997

## Orchis brûlé

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurosibérienne.

Rare dans le tiers nord de la France, commun dans tout le reste du pays.

Très commun dans le Lot, assez commun en Corrèze, Haute-Vienne et Charente, peu commun en Charente-Maritime.

Assez commun en Gironde et Lot-et-Garonne, assez rare dans les Pyrénées-Atlantiques, très rare dans les Landes.

### DORDOGNE



Données SFO Aquitaine : 1500

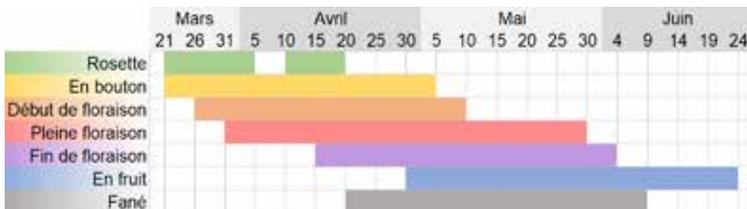
Données hors SFO Aquitaine : 424

Présence : très commun (253 mailles, 57,1%)

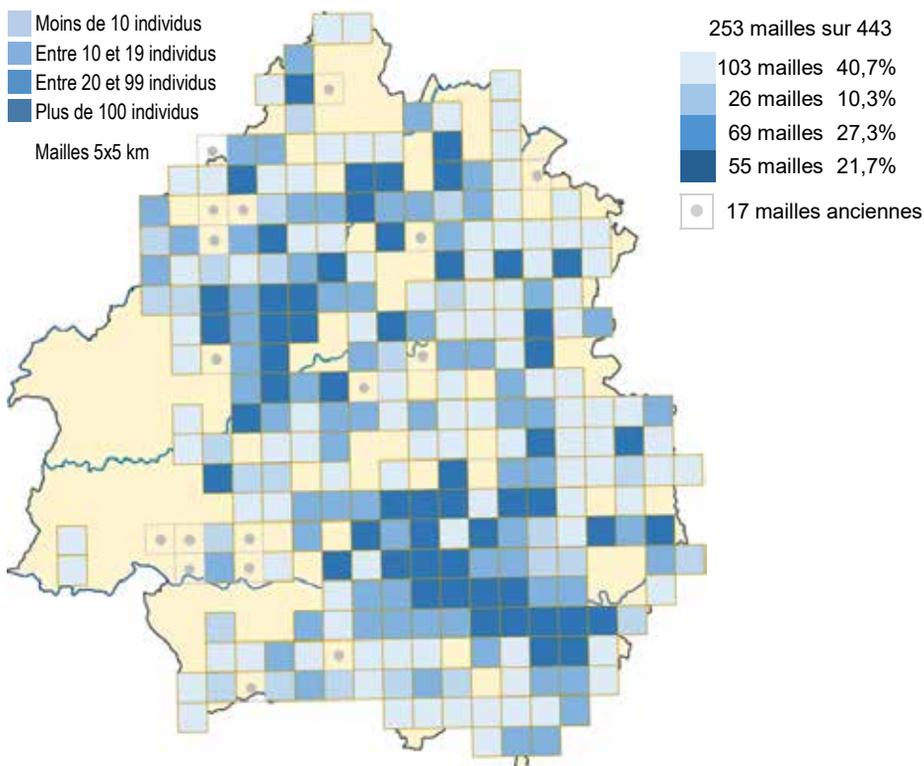
Espèce de prairies mésophiles de fauche, plus rarement de pelouses sèches sur substrat alcalin, de plein soleil à mi-ombre. On le trouve fréquemment avec l'orchis bouffon.

L'orchis brûlé est répandu et commun en Dordogne, à l'exception du Landais et de la Double. Il est sporadique dans le Périgord cristallin avec de petites populations. On y connaît cependant cinq stations plus importantes dont une d'environ 2000 individus à Saint-Mesmin (Nadeau, 2019).

Floraison avril-mai



L'orchis brûlé a été observé sur 300 communes dont 16 nouvelles depuis 2020. 720 stations ont été recensées. 4 stations possèdent plus de 1000 pieds : Lisle (2023), Saint-Mesmin (2019), Val-de-Louyre-et-Caudeau (2023), Veyrines-de-Domme (2016) et 50 plus de 100 pieds.



La station d'environ 2000 individus à Saint-Mesmin est une prairie particulièrement préservée et de grande biodiversité. L'importance de la population d'orchis brûlé, ainsi que celles de sérapias langue (5000 individus) et d'orchis à fleurs lâches (2000 individus) montre combien ces espèces peuvent s'adapter aux conditions particulières du Périgord cristallin.

L'orchis brûlé est une espèce tolérante, présente sur une grande diversité de sols, ses principales dégradations sont locales, mise en culture, amendement des prairies, urbanisation.

*Neotinea ustulata* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Augnac	Ginestet	Saint-Cyr-les-Champagnes
Champs-Romain	La Force	Saint-Georges-Blancaneix
Cherval	Marcillac-Saint-Quentin	Sainte-Trie
Comberanche-et-Épeluche	Neuvic	Sarlande
Douzillac	Prigonrieux	Vaunac
Faurilles	Quinsac	
Fraisse	Saint-Amand-de-Vergt	

# Neottia nidus-avis

(LINNÉ) L.C.M. RICHARD, 1817

## Néottie nid d’oiseau

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure  
Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure  
Protégé à l'échelle départementale

Répartition eurasiatique de la zone tempérée à la zone méridionale.

Absent du Massif armoricain, de l'extrême sud-ouest et d'une partie du Massif central, commun dans le reste du pays.

Rare en Charente, Charente-Maritime et Corrèze, très rare en Haute-Vienne, commun dans le Lot.

Rare en Gironde, Lot-et Garonne et Pyrénées-Atlantiques, très rare dans les Landes. Protégé en Gironde.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 469

Données hors SFO Aquitaine : 322

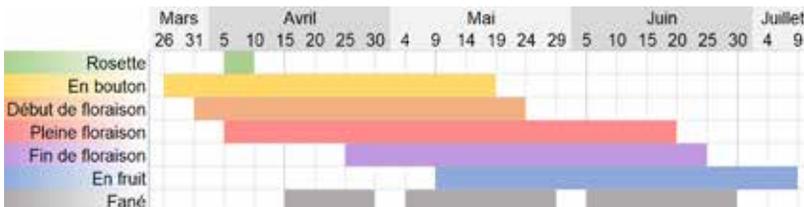
Présence : commun (157 mailles, 35,4%)

Espèce protégée en Dordogne.

La néottie nid d’oiseau se réfugie à l’ombre, dans les forêts denses (charmaies, hêtraies), sur substrat calcaire à neutre, sec à frais.

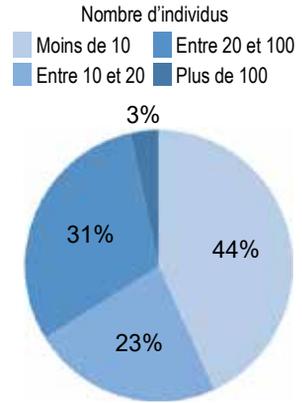
Principalement localisée au sarladais et aux causses, elle est moins commune dans le Périgord central et totalement absente du Périgord cristallin, de la Double, du Landais et du sud bergeracois.

Floraison mai-juin. Les nouvelles rosettes apparaissent mi-mars.



## Populations

La néottie nid d'oiseau a été observée dans 168 communes dont 9 nouvelles depuis 2020. Un peu plus de 410 stations ont été répertoriées et, chaque année, il en est découvert de nouvelles. Les populations se présentent le plus souvent en pieds isolés ou en petits groupes d'une dizaine de pieds. Elles peuvent varier considérablement d'une année sur l'autre. 4 stations présentent plus de 100 pieds.



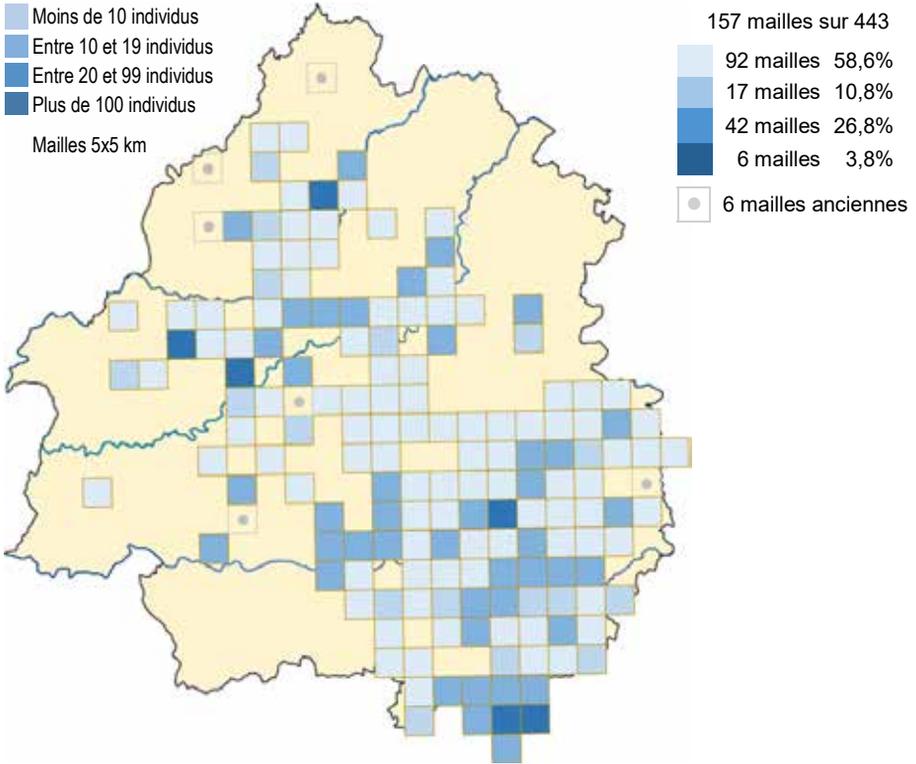
## Evolution des stations

Le suivi de cette espèce ne permet pas d'établir des statistiques crédibles de l'évolution de ses stations pour deux raisons principales : sur un même site, la population est très variable d'une année sur l'autre et, comme elle n'est pas considérée comme menacée, les stations sont peu visitées.



## Menaces

La nécessité de la protection de la néottie nid d'oiseau est à reconsidérer. Elle a été établie avant 2000, une époque où cette espèce était peu connue. Actuellement il ne se passe pas d'année sans que plusieurs nouvelles stations soient découvertes. Le caractère sporadique de son apparition d'une année sur l'autre fausse l'impression de la régularité de sa présence. Sur la commune de Saint-Astier, la population d'une station découverte par Marcel Escat en 1984 a oscillé entre 2 et 172 pieds entre 2007 et 2023. Elle a même résisté à l'éclaircissement du bois qui l'abrite. « *Coupe assez sévère. La station ne semble pas trop touchée. À suivre.* » (Nadeau, 2016).



La gestion des forêts est le seul facteur qui puisse porter atteinte à la pérennité de la néottie nid d’oiseau. A Cornille, après la tempête de 1999 et une coupe de nettoyage du bois, une petite station à proximité d’une route a subi un soudain ensoleillement durant la moitié de la journée. Elle a résisté deux ans, jusqu’à la coupe de l’autre côté de la route. L’ensoleillement étant permanent, elle a rapidement disparu. « Site disparu après 2 coupes et la tempête de 1999 » (Nadeau, 2002).

*Neottia nidus-avis* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n’y a été rapportée depuis :

Augignac	La Rochebeaucourt-et-Argentine
Borrèze	Manzac-sur-Vern
Coursac	Saint-Jory-las-Bloux





# Neottia ovata

(LINNÉ) BLUFF & FINGERHUTH, 1837

## Listère à feuilles ovales

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition eurasiatique.

Commun dans toute la France.

Très commun dans le Lot, commun en Charente et Charente-Maritime, assez commun en Corrèze et Haute-Vienne.

Commun en Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1225

Données hors SFO Aquitaine : 893

Présence : très commun (253 mailles, 57,1%)

Espèce de lisières, clairières, bois clairs, talus à mi-ombre sur substrat calcaire à neutre. Peu fréquent sur les terrains détrempés.

Absent de la Double et du Landais, rare dans le Périgord cristallin et le bergeracois, le listère à feuilles ovales est commun dans le reste du département.

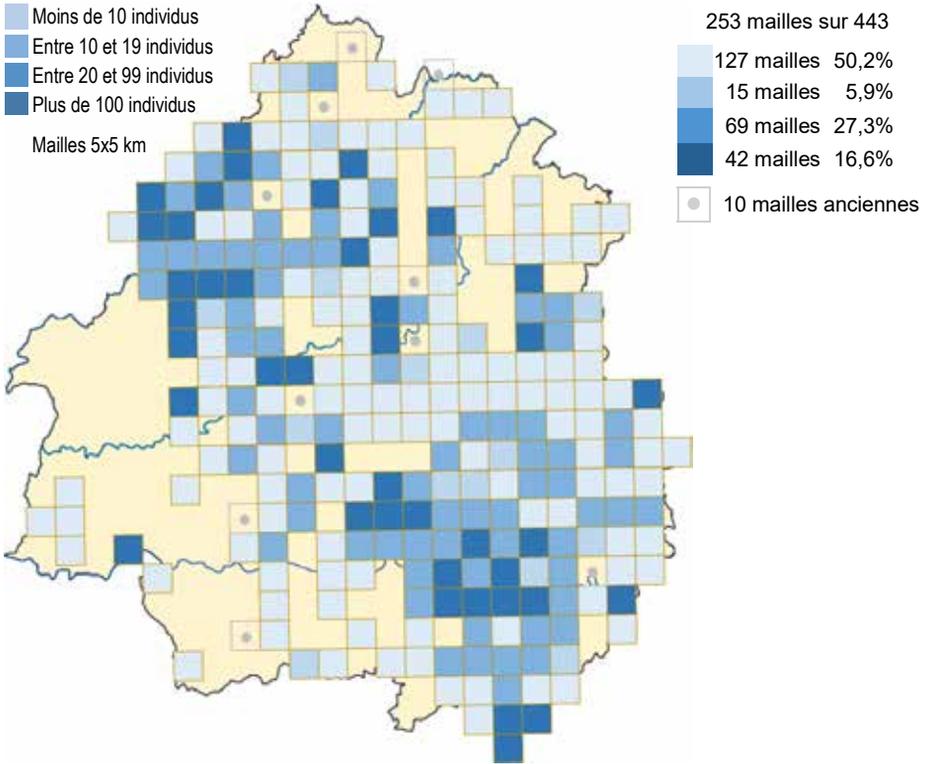
Floraison mai-juin.



V. Gillet



Le listère à feuilles ovales a été observé sur 297 communes (60%) dont 4 nouvelles depuis 2020. Environ 900 stations ont été recensées. La plante pouvant facilement passer inaperçue, ce nombre est probablement sous-estimé. Une station de plus de 1000 pieds a été notée à Razac-sur-l'Isle en 2014 et 19 de plus de 100 pieds.



Le listère à feuilles ovales est noté parfois dans des milieux ne correspondant pas à ses biotopes favoris. Ainsi on trouve des individus de petite taille sur des coteaux ensoleillés modérément secs dès lors qu'un genévrier lui apporte suffisamment d'ombre. À l'opposé, les individus observés les pieds dans l'eau peuvent être de grande taille.

*Neottia ovata* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Cherval	Ribagnac
Escoire	Saint-Germain-des-Prés
Eyraud-Crempse-Maurens	

# Ophrys apifera

HUDSON, 1762

## Ophrys abeille

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition euro-méditerranéenne.

Commun dans toute la France, rare en Bretagne et dans une partie du Massif central.

Commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, assez rare en Haute-Vienne et Corrèze.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, assez commun dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1758

Données hors SFO Aquitaine : 722

Présence : très commun (280 mailles, 63,2%)

Espèce s'adaptant à de nombreux milieux sur substrat calcaire à neutre, sec ou légèrement humide. Prairies, bois clairs, talus, lisières, friches, en pleine lumière ou mi-ombre.

Présent et parfois abondant dans toutes les zones calcaires du département, rare dans le Landais, la Double et le Périgord cristallin.

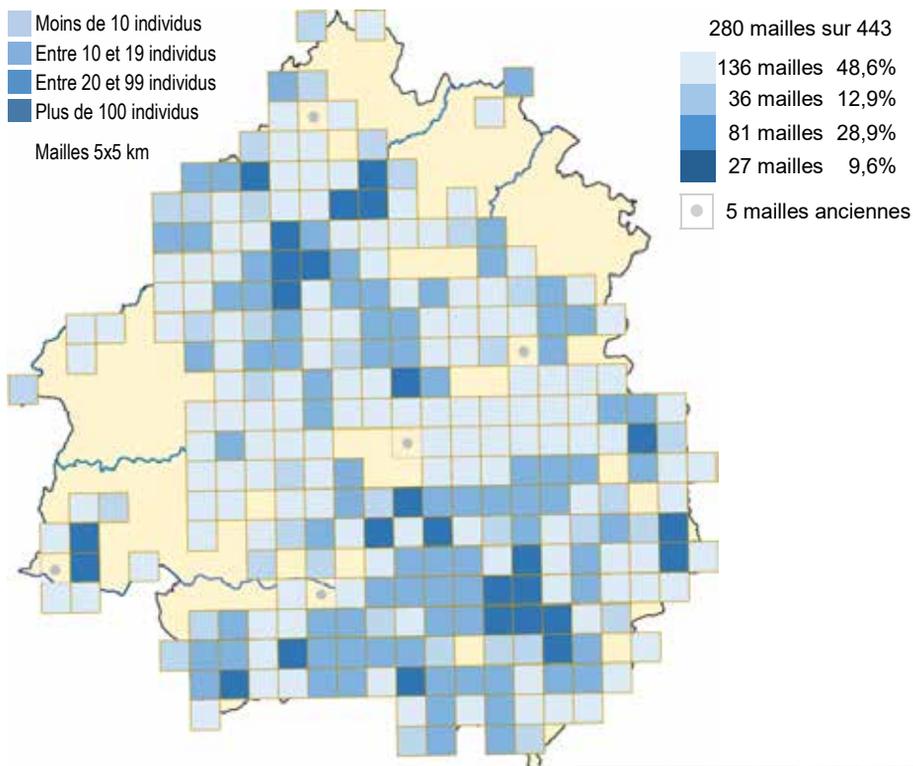
Floraison mi-mai, juin. Les nouvelles rosettes apparaissent dans les premiers jours de septembre (Cornille, 5 septembre 2017).



JM.Nadeau



Les variétés de l'ophrys abeille sont fréquentes. Les plus courantes sont *aurita* et *trollii*, plus rare *friburgensis*, très rare *bicolor*. Les statistiques englobent ces variétés dans les données de l'espèce type. Quant à la variété *botteronii* elle a été signalée à Daglan en 1993 (Martegoute) mais n'a jamais été revu depuis. On peut s'étonner que cette variété ait été



déclarée « protégée en Dordogne » en 2002. D'une part cette protection semble être basée sur une seule observation d'un seul pied et le caractère éphémère des variétés peut expliquer que ce pied n'ait jamais été revu.

L'ophrys abeille a été observé sur 337 communes (67%). C'est l'ophrys le plus commun avec plus de 1000 stations. Mais ce nombre est sous-estimé car toutes les stations n'ont pas été répertoriées par la SFO Aquitaine. Il a été noté sur 8 nouvelles communes depuis 2020. On compte 24 stations de plus de 100 pieds et 3 de plus de 1000 pieds.

Les menaces qui pèsent sur l'ophrys abeille, plante ubiquiste et peu exigeante, sont minimes si ce n'est la mise en culture des prairies et la fermeture des milieux, des risques ponctuels au regard de la présence très commune de l'espèce.



*Ophrys apifera* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Fouleix	Saint-Capraise-de-Lalinde
Lusignac	Saint-Pantaly-d'Excideuil
Monmadalès	Saint-Michel-de-Montaigne
Sainte-Eulalie-d'Ans	Les-Côteaux-Périgourds

# Ophrys aranifera

HUDSON, 1778

Synonyme : *Ophrys sphegodes*

## Ophrys araignée

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition euro-méditerranéenne.

Rare en Bretagne, dans une grande partie du Massif central et dans le nord-est, commun dans le reste du pays.

Commun en Charente-Maritime, Charente et Lot, rare en Corrèze, très rare en Haute-Vienne.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, rare dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 908

Données hors SFO Aquitaine : 194

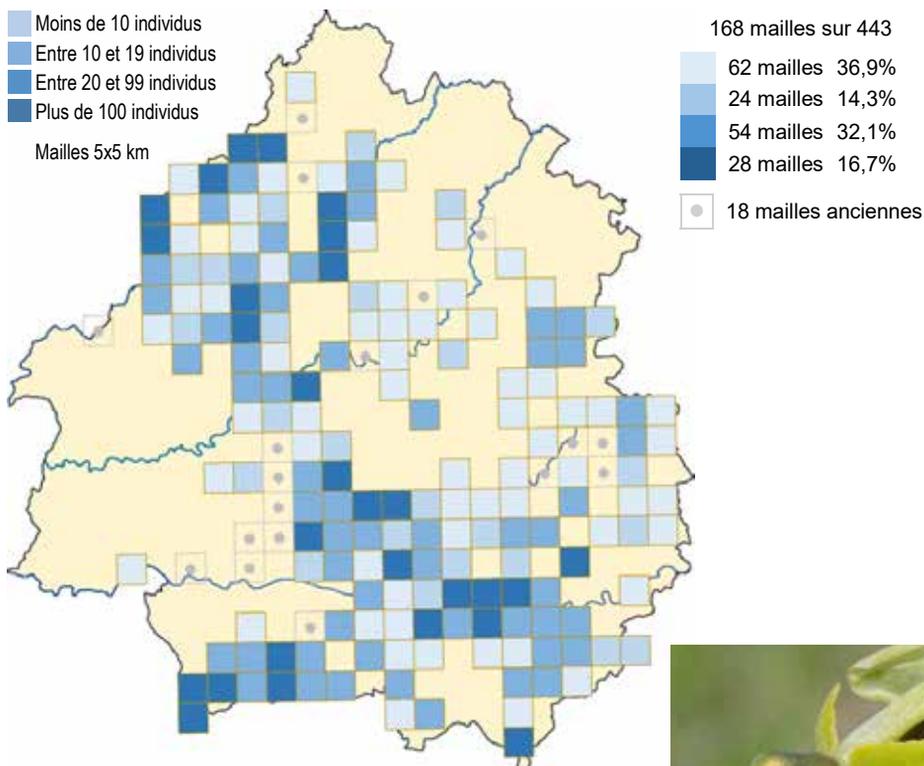
Présence : commun (168 mailles, 37,9%)

Espèce de pelouse sèche à légèrement humide de pleine lumière, rarement en sous-bois clair, sur substrat calcaire.

L'ophrys araignée est assez commun dans le Périgord calcaire, absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison début avril à mi-mai, nettement plus tardive que l'ophrys de mars avec lequel il est parfois confondu (voir encadré page 105). Certaines observations anciennes restent à confirmer.





L'ophrys araignée a été observé sur 203 communes dont 6 nouvelles depuis 2020. Sur 340 stations, 16 possèdent plus de 100 pieds et 123 ont moins de 10. La grande majorité des sites oscille entre 20 et 50 pieds. Les populations sont généralement stables.

La fermeture des milieux et l'amendement des prairies sont les principales dégradations observées sur les sites de l'ophrys araignée.



B. Pernet

*Ophrys aranifera* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Antonne-et-Trigonant	Fleurac	St-Félix-de-Reillac-Mortemart
Aubas	Jaure	Saint-Léon-sur-Vézère
Bergerac	Monmadalès	Saint-Martin-le-Pin
Coly-Saint-Amand	Montignac	Saint-Sulpice-d'Excideuil
Comberanche-et-Épeluche	Prignorieux	Saint-Sulpice-de-Roumagnac
Eyraud-Crepse-Maurens	Saint-Amand-de-Vergt	Saint-Vincent-Jalmoutiers

Pour le différencier de l'ophrys de mars, le recensement des communes est basé sur les dates d'observation.

# Ophrys insectifera

LINNÉ, 1753

## Ophrys mouche

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition médio-européenne.

Absent du Massif armoricain et d'une grande partie du Massif central, commun dans le reste du pays. Protection régionale en Auvergne.

Très commun dans le Lot, commun en Charente et Charente-Maritime, peu commun en Corrèze, absent de la Haute-Vienne.

Commun en Lot-et-Garonne, assez commun en Gironde, assez rare dans les Pyrénées-Atlantiques, rare dans les Landes.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1959

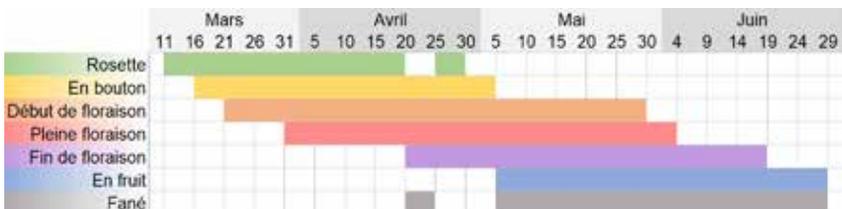
Données hors SFO Aquitaine : 1067

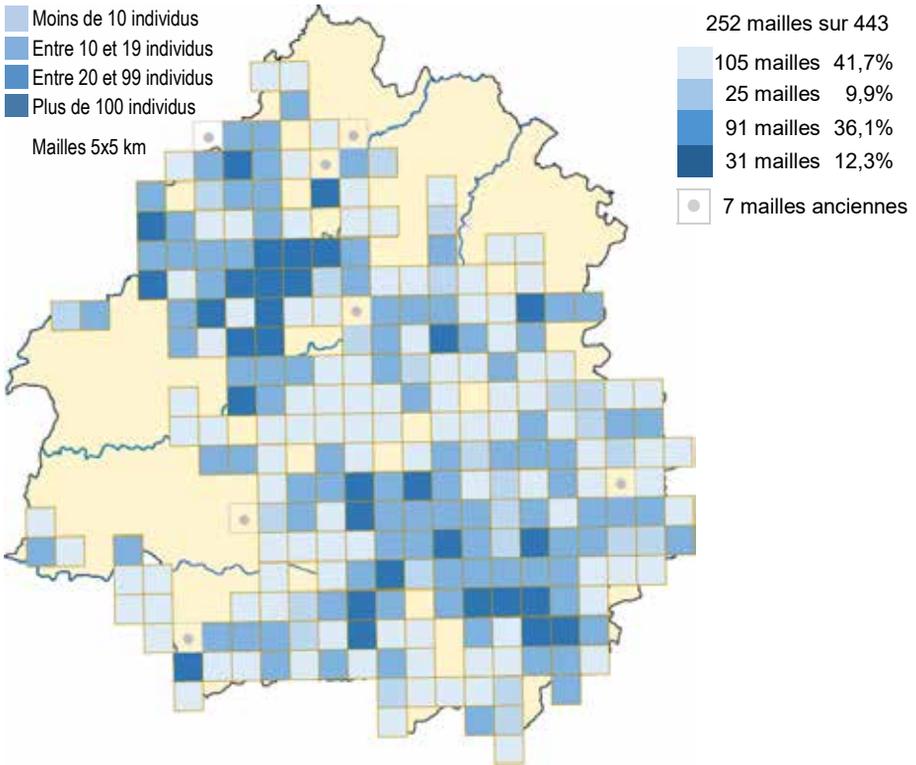
Présence : très commun (252 mailles, 64,9%)

Espèce de pelouses sèches à légèrement humides, de talus, lisières, forêts claires, en pleine lumière ou semi-ombre uniquement sur substrat calcaire.

L'ophrys mouche est très commun dans toute le Périgord calcaire, mais totalement absent des terrains acides de la Double, du Landais et du Périgord vert cristallin. Avec l'ophrys abeille il est l'ophrys le plus fréquent du département.

Floraison de mi-avril à début juin





On a comptabilisé plus de 1000 stations sur 310 communes dont 11 nouvelles depuis 2020. 26 stations comportent plus de 100 pieds et la grande majorité se situe de 1 à 20 pieds.

Les dégradations des sites de l'ophrys mouche sont principalement la fermeture des milieux et la mise en culture. Certaines stations ont été détruites par des sangliers.

*Ophrys insectifera* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Chancelade	Eyraud-Crempse-Maurens
Combranche-et-Épeluche	Faurilles
Connezac	La Chapelle-Faucher
Escoire	St-Sulpice-de-Roumagnac



# Ophrys funerea

VIVIANI, 1824

Synonyme : *Ophrys sulcata*

## Ophrys funèbre

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition subméditerranéenne occidentale.

Assez commun de la Méditerranée à l'Atlantique, rare en Bretagne et dans le Centre, absent du reste du pays.

Assez commun dans le Lot et en Charente-Maritime, rare en Corrèze et Charente, absent de Haute-Vienne.

Assez commun en Lot-et-Garonne, rare en Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 383

Données hors SFO Aquitaine : 66

Présence : assez commun (85 mailles, 19,2%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

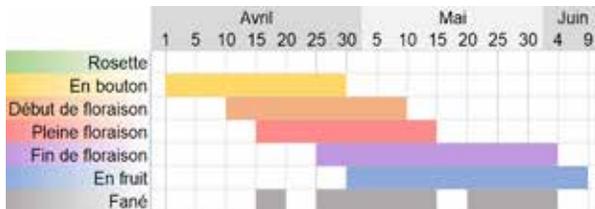
Espèce de pelouses sèches à mésophiles, prairies herbeuses, sur substrat calcaire, de pleine lumière, préférant les sites présentant une certaine fraîcheur.

Réparti sur l'ensemble des zones calcaires du département mais peu commun, absent des terrains acides de la Double, du Landais, rare dans le Périgord cristallin.

Floraison de mi-avril à début mai.



O.Cabanne

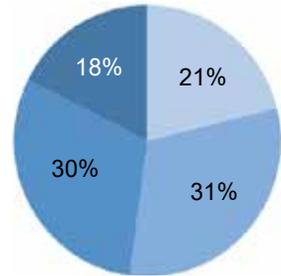


## Populations

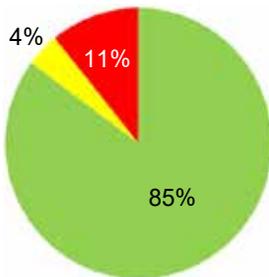
L'ophrys funèbre a été observé sur 116 communes dont 5 nouvelles depuis 2020. Sur 126 stations une seule possède plus de 1000 pieds (La Rochebeaucourt-et-Argentine, 2023), 20 plus de 100 pieds et 48 moins de 10. La densité des stations est variable d'une année sur l'autre : sur un site de Berbiguières, 11 pieds ont été observés en 2018, 7 en 2019 et 32 en 2023. Il est souvent difficile de connaître leur dynamique.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



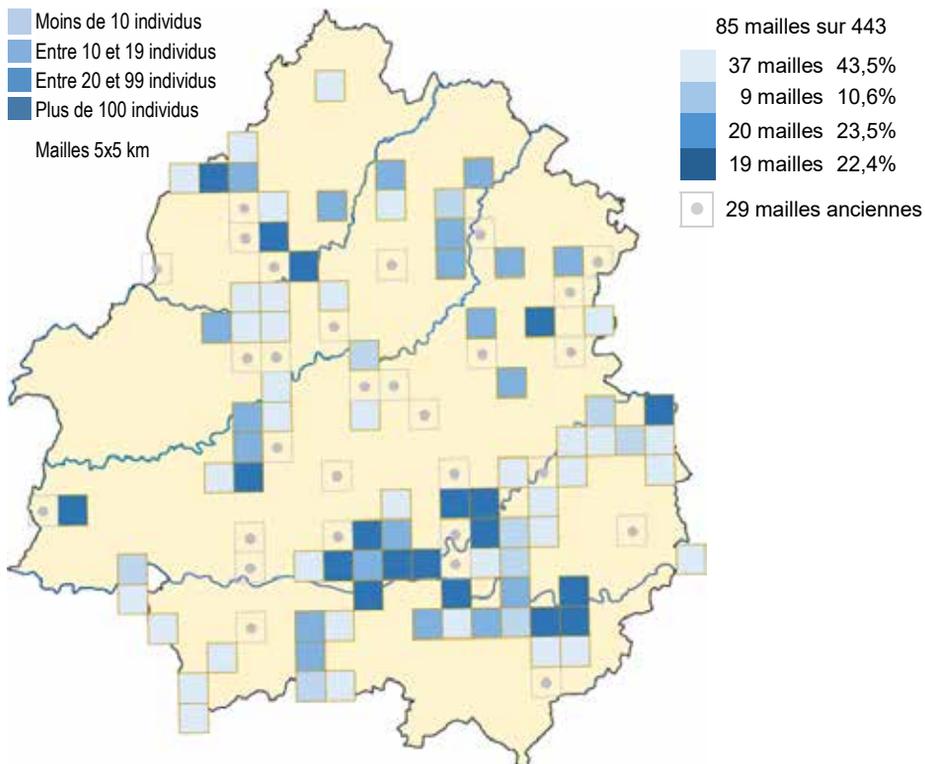
Stable En déclin Disparu



## Evolution des stations

Quelles que soient l'importance des populations, les stations demeurent stables. Parmi les 8 stations disparues, 6 datent des années 1980. Elles étaient de petite taille ce qui n'a pas assuré leur pérennité au fil des ans. Il faut reconnaître que l'ophrys funèbre n'est suivi que sur les sites abritant des espèces menacées.





Les dégradations observées sur les stations de l’ophrys funèbre sont la fermeture des milieux par arrêt du fauchage, la mise en culture et l’urbanisation.

*Ophrys funerea* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n’y a été rapportée depuis :

Aubas	Eyraud-Crempse-Maurens	Saint-Maime-de-Péreyrol
Audrix	Grand-Brassac	Saint-Marcel-du-Périgord
Bergerac	La Tour-Blanche-Cercles	Sainte-Trie
Bourdeilles	Léguillac-de-l'Auche	Simeyrols
Bouteilles-Saint-Sébastien	Saint-Capraise-d'Eymet	Sorges-et-Ligieux-en-Périgord
Brouchaud	Saint-Cyr-les-Champagnes	Veyrines-de-Domme
Châtres	Saint-Félix-de-Reillac-Mortemart	
Colombier	Saint-Jean-de-Côle	

# Ophrys lutea

CAVANILLES, 1793

## Ophrys jaune

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun sur le pourtour méditerranéen jusqu'aux Charentes, absent du reste du pays.

Absent de Haute-Vienne, rare en Charente-Maritime et Corrèze, assez rare en Charente, peu commun dans le Lot.

Très rare en Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques, peu commun en Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 392

Données hors SFO Aquitaine : 88

Présence : peu commun (50 mailles, 11,3%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce de pelouses sèches thermophiles, talus ensoleillés sur substrat calcaire, en pleine lumière.

L'ophrys jaune est présent à l'est du ribéracois, l'ouest du sarladais et le sud bergeracois.

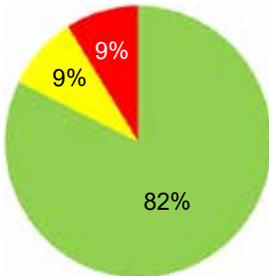
Floraison d'avril à mi-mai



## Populations

Il a été observé dans 66 communes dont 2 nouvelles depuis 2020 (Mauzac-et-Grand-Castang, Saint-Chamassy). Sur 120 stations, 63 sont suivies, 2 possèdent plus de 1000 pieds et 12 plus de 100 pieds. La densité est très variable d'un site à l'autre. La majorité comporte de 1 à 20 pieds. 6 sont en déclin, 41 stables mais 16 ont disparu. Certaines stations de très petites tailles semblent particulièrement vulnérables.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu

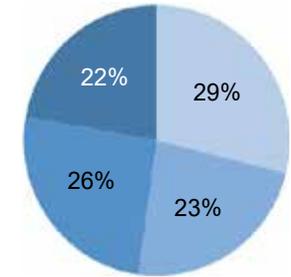


## Menaces

En 1994, sur un coteau xérophile, une station d'environ 1000 pieds était découverte à Agonac en compagnie de plusieurs espèces d'ophrys. Dans les années suivantes, l'abandon de la parcelle pour favoriser la croissance d'un bois de résineux a abouti à une fermeture totale du milieu et à la disparition quasi-totale de la flore des coteaux secs et ouverts. L'ophrys jaune n'y est plus vu depuis une dizaine d'années. « *Le bois originel de pins s'est reformé, le milieu se referme* » (Nadeau, 2017).

Nombre d'individus

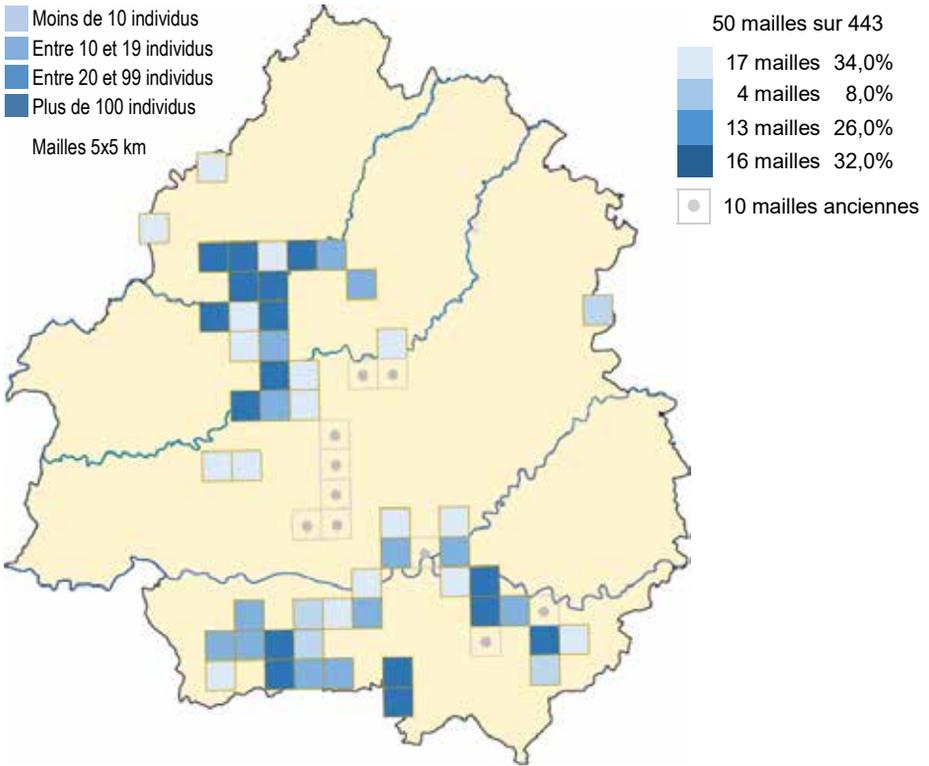
Catégorie	Pourcentage
Moins de 10	29%
Entre 10 et 20	26%
Entre 20 et 100	22%
Plus de 100	23%



## Evolution des stations

Une zone située dans un triangle Saint-Sulpice-de-Roumagnac, Valeuil, Grand-Brassac présente une concentration importante de stations à fortes populations. Plus au nord, seul un individu a été observé (Rouen, Devilleger et Couturier, La Rochebeaucourt-et-Argentine, 2024). La latitude de cette partie du département est pour l'instant considérée comme la limite nord de l'espèce en Dordogne. Elle a son équivalence en Charente à la même latitude (voir page 147).





La principale cause de dégradation de stations d'ophrys jaune est la fermeture du milieu (Saint-Astier, Agonac, Coubjours, Daglan). Une station à Tocane-saint-Apre a été détruite par rectification de route (2009).

*Ophrys lutea* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Creyssensac-et-Pissot	Vergt
Paunat	Veyrines-de-Domme
Sainte-Foy-de-Belvès	

# Ophrys occidentalis

(SCAPATICCI) SCAPATICCI & M. DEMANGE 2005

Synonyme : *Ophrys exaltata* subsp. *marzuola*

## Ophrys de mars

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéenne occidentale.

Commun dans le tiers sud de la France.

Absent de Haute Vienne, très rare en Charente-Maritime et Charente, rare en Corrèze, assez commun dans le Lot.

Rare dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques, assez rare en Gironde, assez commun en Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 580

Données hors SFO Aquitaine : 45

Présence : assez commun (94 mailles, 21,2%)

Espèce de pelouses sèches à mésophiles, sur substrat calcaire, de pleine lumière à mi-ombre.

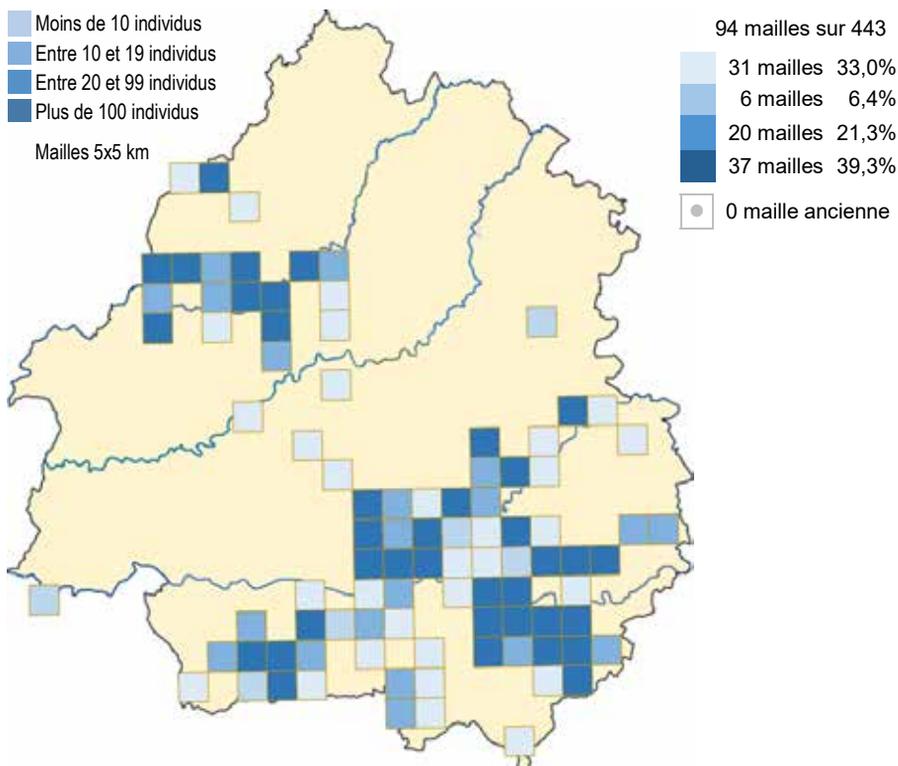
L'ophrys de mars est localisé du brantômois au ribéracois, du sud bergeracois au sud terrassonnais et au sud sarladais, il est ponctuel ailleurs et totalement absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison de mars à mi-avril. La floraison est précoce, avant l'ophrys araignée. Les nouvelles rosettes apparaissent dès la fin septembre.



B. Pernet

De description récente (2005), il a été assimilé jusque-là à l'ophrys araignée. Il est difficile de mesurer avec précision le nombre de communes et de stations où cette espèce a été rapportée. On peut admettre que l'ophrys de mars est connu au moins de 96 communes dont 13 nouvelles depuis 2020. Sur près de 200 stations, 2 abritent plus de 1000 pieds (Berbiguières, 2016 - Veyrines-de-Domme 2019) et 27 plus de 100.



En raison de leur floraison précoce, les populations de l’ophrys de mars sont particulièrement sensibles aux gelées du mois de mars qui peuvent être localement importantes. Les principales dégradations observées sur cette espèce sont les modifications des pratiques agricoles (amendement des prairies, arrêts du pâturage) et la fermeture des milieux.

Eléments de comparaison ophrys de mars / ophrys petite araignée et ophrys araignée

	<i>Ophrys occidentalis</i>	<i>Ophrys virescens</i>
Fleurs	De 2 à 5, de taille moyenne	Jusqu'à 10, de petite taille
Sépales	Vert pâle, parfois blancs ou roses	Vert franc
Labelle	Allongé, dépassant la longueur des sépales	Ovoïde, bombé, ne dépassant pas la longueur des sépales
Marge jaune	Non présente ou très étroite	Habituellement assez large
Gibbosités	Presque toujours présentes, mais rarement importantes	Non présentes à très faibles
Appendice	Court, rarement dans une échancrure	Très court, dans une faible échancrure

	<i>Ophrys occidentalis</i>	<i>Ophrys aranifera</i>
Floraison	De mars à mi-avril	De fin avril à mai
Cavité stigmatique	Haute, pincée à la base	Basse, large à la base
Champ basal	Concolore au labelle	Hétérochrome, plus clair que le labelle

# Ophrys scolopax

CAVANILLES, 1793

## Ophrys bécasse

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéenne-atlantique.

Commun du pourtour méditerranéen au sud-ouest de la France, il remonte aussi la vallée du Rhône.

Très commun dans le Lot, commun en Charente-Maritime et Charente, rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, peu commun en Pyrénées-Atlantiques, assez rare dans les Landes.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1278

Données hors SFO Aquitaine : 511

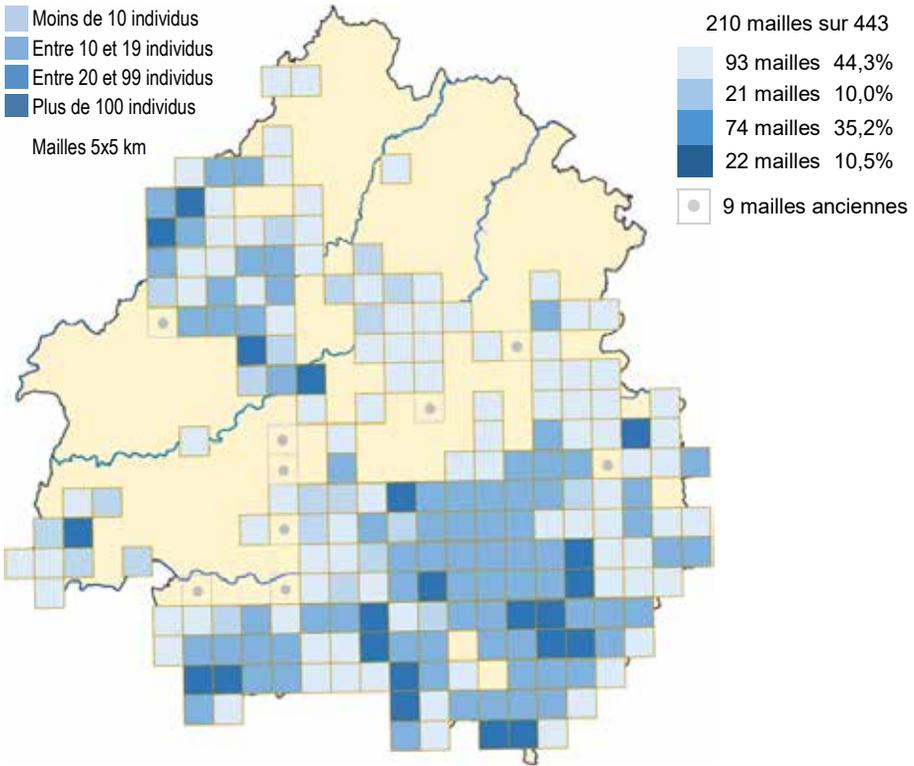
Présence : commun (210 mailles, 47,4%)

Espèce de pelouses sèches, talus de bords de route, plus rarement de prairies mésophiles sur substrat calcaire, de pleine lumière à mi-ombre.

L'ophrys bécasse est commun dans tout le Périgord calcaire avec une forte densité dans le quart sud-est, absent des terrains acides de la Double, du Landais, et du Périgord cristallin.

Floraison de fin avril à mi-juin.





L'ophrys bécasse a été observé dans 260 communes dont 16 nouvelles depuis 2020. Plus de 750 stations ont été recensées. Les populations sont le plus souvent faibles à moyennes et stables. Une seule station abrite plus de 1000 pieds (Lolme, 2020) et une vingtaine plus de 100.

Les dégradations observées sur ses stations sont principalement la modification des pelouses sèches par fermeture des milieux, le changement des pratiques agricoles sur les prairies mésophiles ou les fauchages printaniers trop précoces des talus de bord de route.

*Ophrys scolopax* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Mescoules	Saint-Amand-de-Vergt
Queyssac	St-Sulpice-de-Roumagnac
Rouffignac-de-Sigoulès	Vanxains



# Ophrys speculum

LINK, 1799

## Ophrys miroir

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **Nab** occasionnel

Répandu dans les pays méditerranéens.

Présent dans le tiers sud du pays, jusqu'en Vendée, accidentel ailleurs.

Rare en Charente et Charente-Maritime, très rare en Corrèze et Lot, absent de Haute-Vienne.

Très rare dans les Landes et le Lot-et-Garonne, rare en Gironde et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 62

Données hors SFO Aquitaine : 6

Présence : très rare (6 mailles, 1,4%)

Espèce protégée en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce considérée comme accidentelle, de coteaux secs xérophiles, lisières de bois clairs thermophiles sur substrat calcaire.

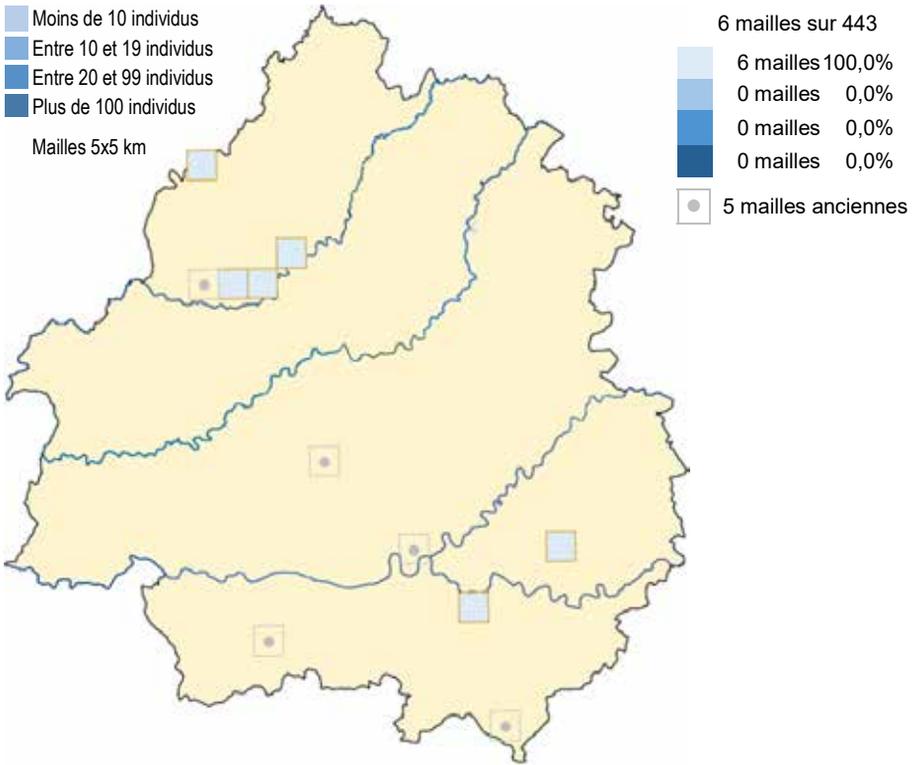
La présence de l'ophrys miroir reste très ponctuelle dans le département. Il est contingenté au Périgord calcaire.

Floraison en avril. Les rosettes apparaissent début novembre (Nadeau, Grand Brassac, 3 novembre 2017).



O. Cabanne

Il a été observé depuis 2007 en pieds isolés sur 10 communes dont 2 nouvelles depuis 2020 (Brantôme-en-Périgord, Sarlat-la-Canéda). Les 11 sites connus sont tous suivis régulièrement. Sur 5 stations qui ne comportaient qu'un seul pied (Celles, Monsaguel, Paunat, Saint-Cernin-de-l'Herm, Saint-Maime-de-Pereyrol) l'espèce n'a pas été revue ces dernières années.



Le seul pollinisateur connu de l'orchis miroir n'étant pas présent en Dordogne, les populations sont considérées comme infertiles et leur durée de vie très limitée. Le premier individu trouvé à Monsaguel en 2007 par Emeric Bru a survécu 12 ans. Dernière observation : «*Fleur abimée*» (Gillet, 2018). Certains n'ont pas dépassé un an (Celles, Saint-Maime-de-Pereyrol). A Grand-Brassac, une station découverte en 2013 lors d'une sortie de la SFO Aquitaine reste stable 11 ans plus tard. En outre la reproduction végétative est régulièrement notée (Saint-Germain-de-Belvès jusqu'à 4 hampes florales et Grand-Brassac, 2 pieds à 3 et 2 hampes florales).

La floraison précoce lui fait subir les aléas des gelées tardives. Les feuilles noircissent et la plante sèche avant que les fleurs ne puissent s'épanouir.

# Ophrys virescens

REICHENBACH, 1830

Synonyme : *Ophrys araneola*

## Ophrys petite araignée

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Centré sur la France.

Absent du Massif armoricain et d'une grande partie du Massif central, assez rare dans le nord, commun dans la moitié sud du pays.

Commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, rare et localisé en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Absent des Pyrénées-Atlantiques, très rare dans les Landes, assez commun en Gironde et Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 507

Données hors SFO Aquitaine : 85

Présence : assez commun (90 mailles, 20,3%)

Espèce de pelouses sèches, talus, bois clairs thermophiles sur substrat calcaire sec de pleine lumière à mi-ombre.

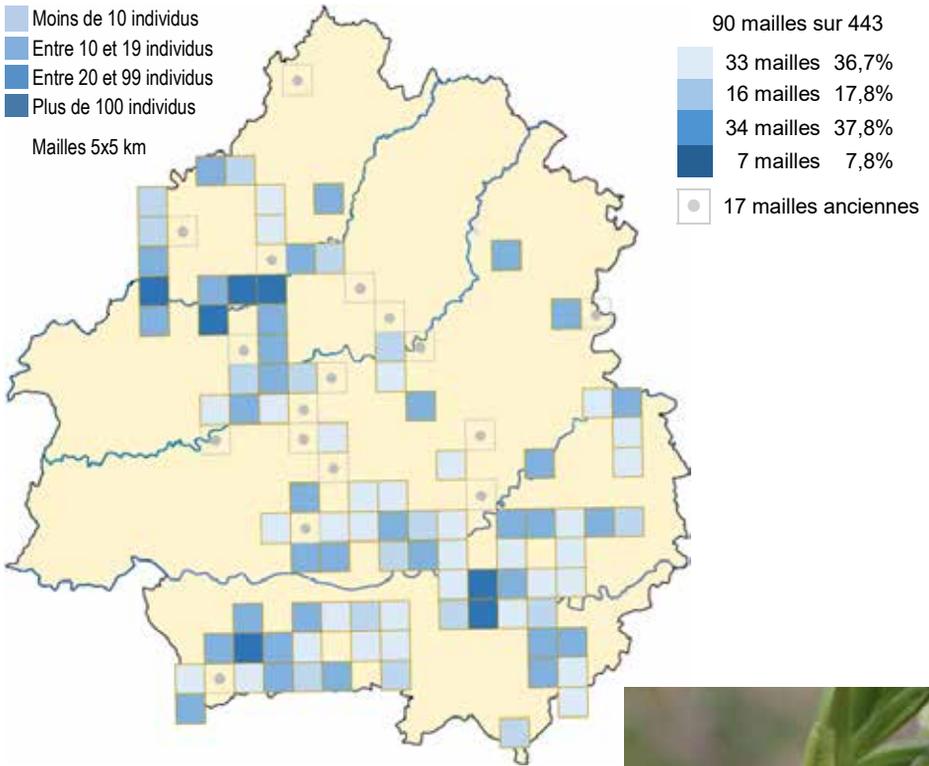
L'ophrys petite araignée est localisé dans tout le Périgord calcaire, totalement absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison de mi-mars à début avril.



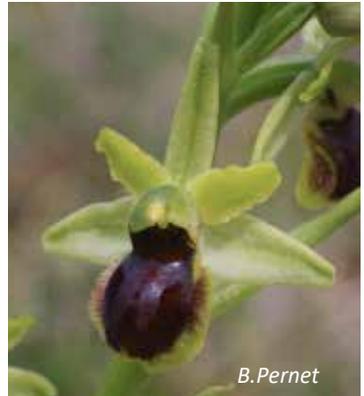
V.Gillet

Il ne doit pas être confondu avec l'ophrys de mars qui fleurit à la même période (voir encadré page 105) ou même avec l'ophrys araignée, ce qui semble être le cas des anciennes observations où des populations hybridogènes peuvent parfois rendre les déterminations délicates.



Il a été observé dans 122 communes dont 12 depuis 2020. Les effectifs des 183 stations se situent le plus souvent autour de 10 à 30 pieds. 3 stations en possèdent de 50 à 100 et 7 plus de 100.

Peu de menaces pèsent sur l’*Ophrys petite araignée* mais sa floraison précoce lui fait subir les dégâts causés par les gelées du mois de mars qui peuvent être localement fortes.



*Ophrys virescens* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n’y a été rapportée depuis :

Agonac	Creyssensac-et-Pissot	Mussidan
Boulazac-Isle-Manoire	Escoire	Saint-Aquilin
Celles	Faux	Saint-Martial-Viveyrol
Comberanche-et-Épeluche	Fleurac	St-Sulpice-de-Roumagnac
Coubjours	Monplaisant	Serres-et-Montguyard
Coursac	Montrem	

# Orchis anthropophora

(LINNÉ) ALLIONI, 1785

## Orchis homme pendu

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Présent dans toute la France, rare en Bretagne, Normandie et dans une grande partie du Massif central.

Commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, peu commune en Corrèze, rare en Haute-Vienne.

Assez commun en Gironde et Lot-et-Garonne, rare dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1503

Données hors SFO Aquitaine : 665

Présence : commun (226 mailles, 51,0%)

Espèce de pelouses, prairies de fauche, talus, bords de route, anciennes vignes, friches, sur substrat calcaire sec de pleine lumière à mi-ombre.

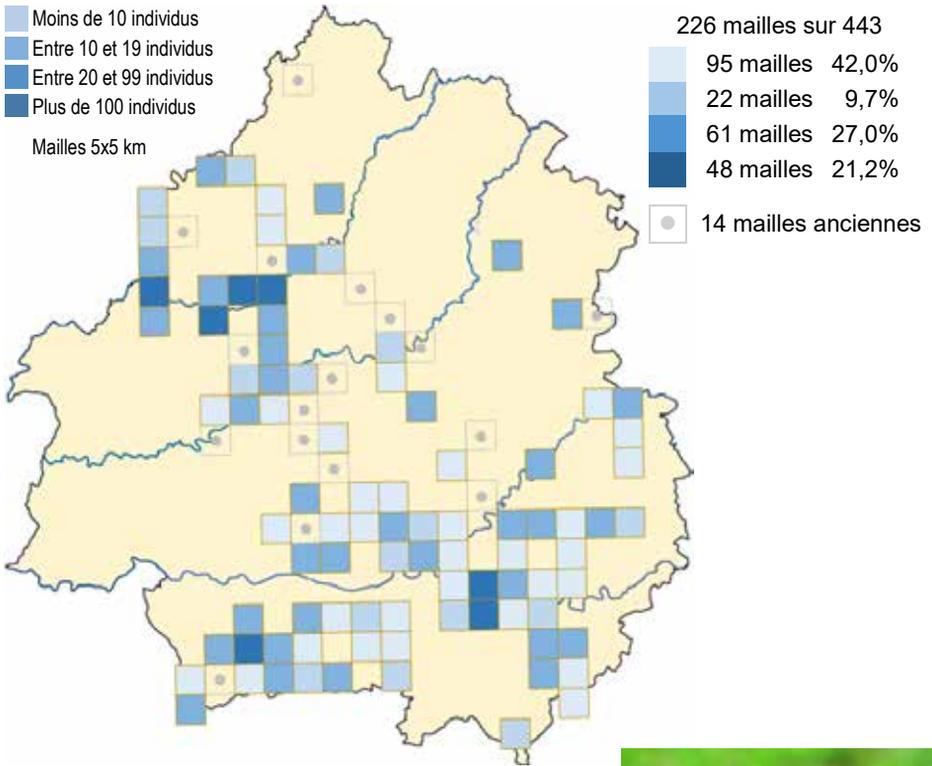
L'orchis homme pendu est répandu sur toutes les zones calcaires du département, mais absent des terrains acides de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

Floraison de fin avril à mi-juin.



*B.Pernet*





Il a été observé sur 266 communes dont 17 nouvelles depuis 2020. Environ 770 stations ont été répertoriées dont 3 possèdent plus de 1000 pieds (Fanlac, 2023 - Mauzens-et-Miremont, 2023 - Ribérac 2016), 56 plus de 100 pieds et 155 moins de 10. Les populations sont d'une manière générale de taille moyenne.

Les principales dégradations observées sur les stations de l'orchis homme pendu sont issues de la fermeture des milieux ou du changement de pratiques agricoles.

*Orchis anthropophora* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Comberanche-et-Épeluche	Sceau-Saint-Angel
Eyraud-Crempse-Maurens	Simeyrols
Nontron	



JM. Nadeau

# Orchis mascula

(LINNÉ) LINNÉ, 1755

## Orchis mâle

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans toute la France, assez rare dans l'extrême nord et la bordure méditerranéenne.

Commun en Charente, Haute-Vienne, Corrèze et Lot, peu commun en Gironde.

Commun dans les Pyrénées-Atlantiques, peu commun en Gironde, Landes et Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 959

Données hors SFO Aquitaine : 715

Présence : très commun (246 mailles, 55,5%)

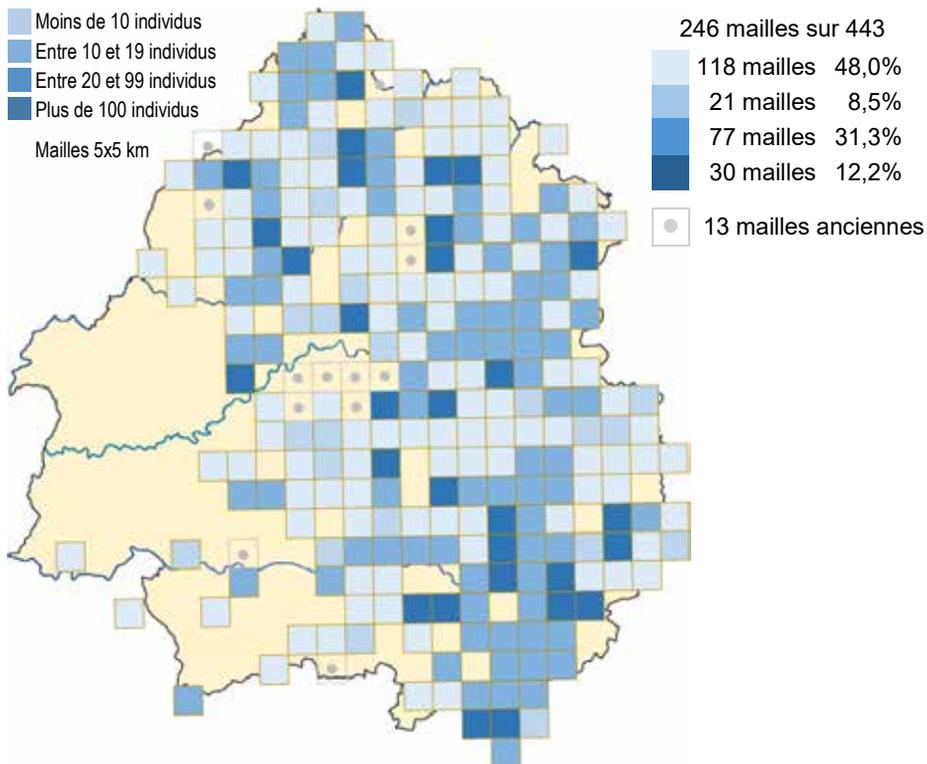
Espèce de prairies, prairies de fauche, talus, bords de route, bois clairs, lisières, sur substrat calcaire à acide, sec à humide, pouvant coloniser un grand nombre de milieux.

L'orchis mâle est particulièrement présent dans toute la moitié est du département. Il est localisé ponctuellement ailleurs. S'il n'est pas présent dans la Double, le Landais et les plaines céréalières du verteilacois, il est régulièrement représenté dans le Périgord cristallin du nord Dordogne. Il se démarque des autres espèces du genre *Orchis* qui sont strictement inféodées aux sols calcaires.

Floraison d'avril à mi-mai.



L'orchis mâle a été observé sur 270 communes dont 7 nouvelles depuis 2020. Sur 840 stations, 32 seulement s'élèvent à plus de 100 pieds, 122 à moins de 10. La grande majorité oscille entre 20 à 50 individus. Aucune station n'est vraiment très importante. Les populations paraissent stables.



La grande capacité d'adaptation de l'orchis mâle à différents biotopes le met à l'abri de menaces qui restent très ponctuelles : embroussaillage, urbanisation ou changement de pratiques agricoles. Les transformations peuvent être radicales : « *Station totalement détruite par un élevage de cochons en plein air* » (Billant, Bourdeilles, 2017).

*Orchis mascula* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Château-l'Évêque	Razac-sur-l'Isle
Cherval	Saint-Crépin-d'Auberoche
Coursac	Saint-Léon-d'Issigeac
Eyraud-Crempse-Maurens	Sainte-Croix-de-Mareuil
Hautefort	Vaunac
Lacropte	Veyrignac
Prignonrieux	

# Orchis purpurea

HUDSON, 1762

## Orchis pourpre

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans toute la France, absent du Massif armoricain et d'une partie du Massif central.

Très commun en Charente et Lot, commun en Charente-Maritime, rare en Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Très commun en Lot-et-Garonne, commun en Gironde et Pyrénées-Atlantiques, rare dans les Landes, absent d'une bande de 50 km de large le long de la côte atlantique en Gironde et dans les Landes.



B.Pernet

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 2600

Données hors SFO Aquitaine : 980

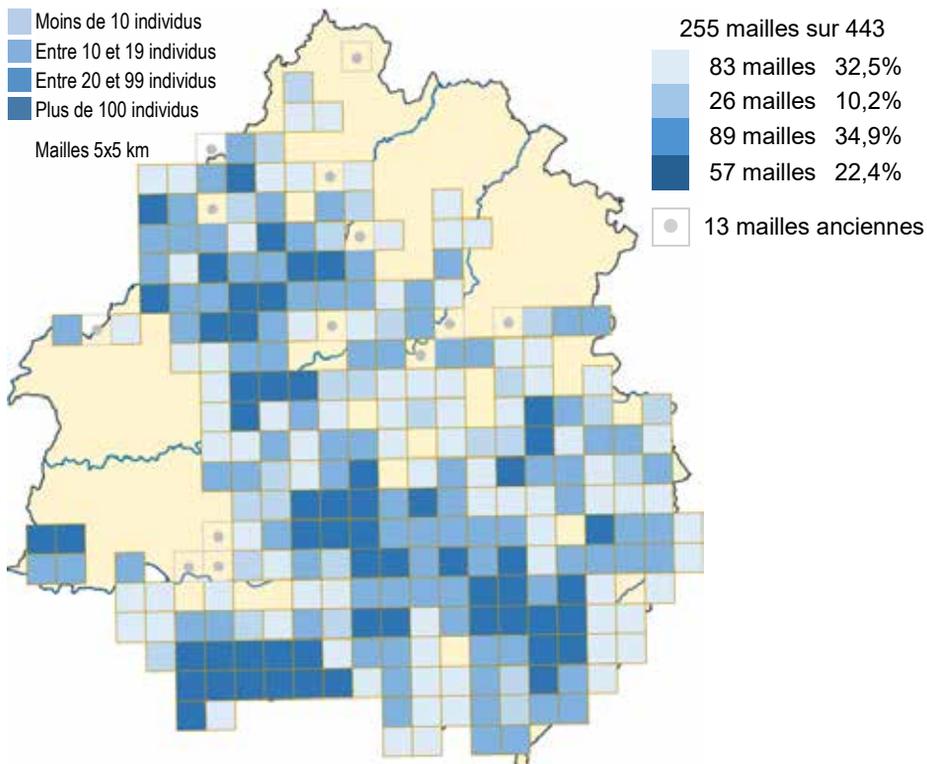
Présence : très commun (255 mailles, 57,6%)

Espèce de pelouses sèches à mésophiles, bois clairs, talus, bords de route, lisières, friches sur substrat calcaire à neutre sec, de pleine lumière à mi-ombre.

Commun et parfois abondant dans le Périgord calcaire, strictement absent des terrains acides du Landais, de la Double et du Périgord cristallin.

Floraison d'avril à mi-mai.





L'orchis pourpre a été observé dans 332 communes (65% des communes) dont 14 nouvelles depuis 2020. Plus de 1200 stations ont été recensées dont 2 possèdent plus de 1000 pieds (Plaisance, 2015 - Saint-Capraise-d'Eymet, 2017) et 52 plus de 100 pieds.

Les populations restent stables. Les facteurs limitant la présence de l'orchis pourpre sont localisés et principalement occasionnés par des mises en culture, de l'urbanisation ou un fauchage précoce des talus.



*Ophrys purpurea* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Annesse-et-Beaulieu	Connezac	Saint-Crépin-et-Carlucet
Bars	Ginestet	Saint-Jean-d'Estissac
Carlux	La Force	Saint-Vincent-Jalmoutiers
Chancelade	Prignonrieux	
Comberanche-et-Épeluche	Saint-Capraise-de-Lalinde	

# Orchis militaris

LINNÉ, 1753

## Nom vernaculaire

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition euro-sibérienne.

Présent dans toute la France, absent du Massif armoricain et d'une partie du Massif central.

Assez commun en Charente et Lot, rare en Charente-Maritime et Corrèze, absent de Haute-Vienne.

Peu commun en Gironde et Lot-et-Garonne, absent des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 560

Données hors SFO Aquitaine : 231

Présence : commun (123 mailles, 27,8%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

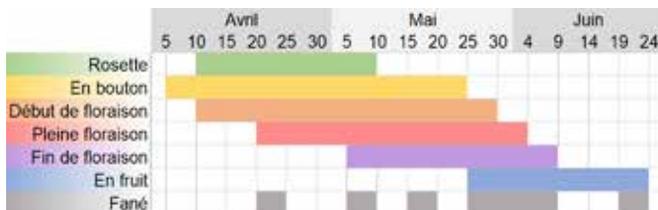
Espèce de pelouses maigres, lisières, talus, bords de route, bois clairs sur substrat calcaire de pleine lumière.

L'orchis militaire est commun dans la partie ouest du ribéracois, assez commun dans le sud-est du Périgord calcaire, strictement absent du Périgord central, de la Double, du Landais, et du Périgord cristallin.

Floraison de fin avril à mai.



S&W.Boudas

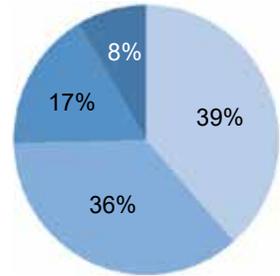


## Populations

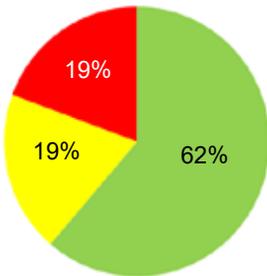
Il a été observé sur 147 communes dont 9 nouvelles depuis 2020. Sur près de 260 stations, 2 possèdent plus de 1000 pieds (Saint-Astier, 2007 - Brantôme-en-Périgord, 2014), 7 plus de 100 pieds et 88 moins de 10. La grande majorité comporte 20 à 40 individus.

Nombre d'individus

Moins de 10	Entre 20 et 100
Entre 10 et 20	Plus de 100



■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



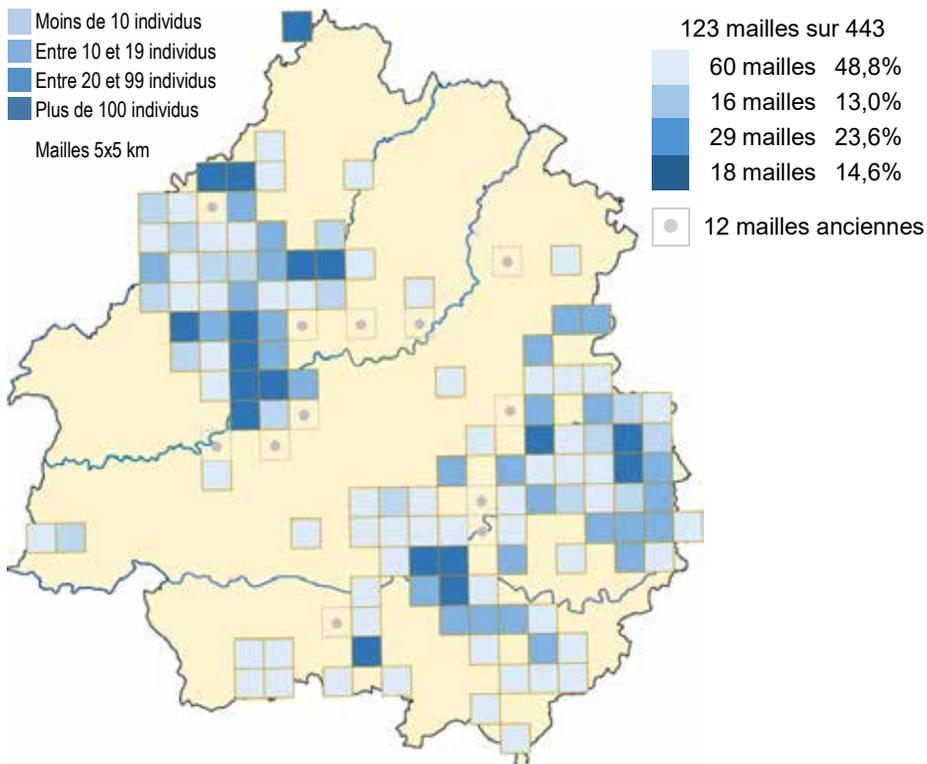
## Evolution des stations

Cette espèce, généralement considérée comme commune par les botanistes semble changer peu à peu de statut ces dernières années. La prairie d'une station d'environ 1000 individus comptabilisés en 2014 à Sençenac-Puy-de-Fourches a été labourée et la station en partie détruite. Ses effectifs restent résiduels sans pouvoir se refaire complètement alors que l'orchis pourpre, présent par centaines d'individus au même endroit a rapidement colonisé les prairies alentour.

## Menaces

L'orchis militaire semble peiner à se relever des dégradations de son milieu. Certaines atteintes sont parfois particulièrement radicales : « Site détruit après rectification de la route » (Glaudon, Coly-Saint-Amand, 1984) « Station détruite, pâturage à vaches » (Nadeau, Bars, 2008).





À la suite des fermetures des milieux, des mises en culture et des rectifications de talus de bords de route de nombreux sites d'orchis militaire sont en dynamique négative et nécessitent une vigilance régulière. La faiblesse du niveau des populations des trois-quarts des stations pourrait accentuer cette dynamique à l'avenir.

*Orchis militaris* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Antonne-et-Trigonant	Fleurac
Bars	Jaure
Bourg-des-Maisons	Monsac
Comberanche-Épeluche	Saint-Germain-des-Prés



# Orchis simia

LAMARK, 1779

## Orchis singe

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **NT** quasi-menacé

Protégé à l'échelle départementale

Répartition méditerranéo-atlantique.

Rare dans le nord-est, absent du Massif armoricain et d'une grande partie du Massif central, réparti dans le reste du pays avec des densités très variables.

Commun dans le Lot, rare en Corrèze et Charente, absent de Charente-Maritime et Haute-Vienne.

Exceptionnel en Gironde, rare à très rare en Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 292

Données hors SFO Aquitaine : 40

Présence : assez commun (74 mailles, 16,7%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce de pelouses, talus de bords de route, lisières, bois clairs de pleine lumière à mi-ombre, sur substrat calcaire à neutre sec.

L'orchis singe est particulièrement localisé dans le sud-est du département, ailleurs sa présence est ponctuelle. Il est absent de la Double, du Landais et du Périgord cristallin.

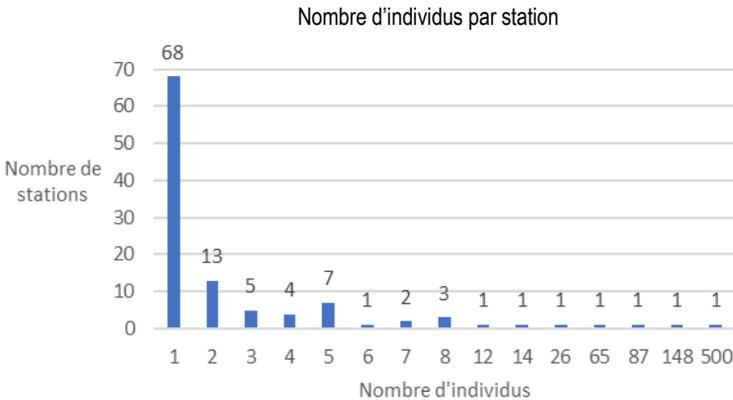
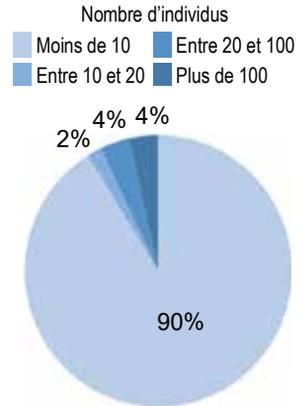
Floraison de mi-avril à fin mai.



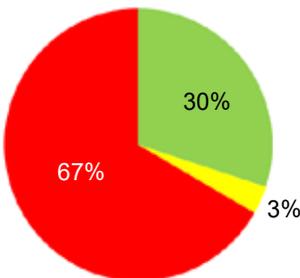
## Populations

L'orchis singe a été observé dans 83 communes dont 9 nouvelles depuis 2020. Sur 138 stations, 4 abritent des populations importantes : 500 individus (Cénac-et-Saint-Julien, 2022), 87 et 149 individus (Cubjac-Auvézère-Val-d'Ans, 2004 et 2018), 65 individus (Villefranche-du-Périgord, 2020).

Les effectifs connus de 104 stations montrent une grande majorité de très petites populations (graphique ci-dessous). Parmi elles, 68 sont des individus isolés (75,7%) et seulement 7 ont plus de 10 pieds (7,8%). Le suivi régulier de 43 stations montre que 20 ont disparu.



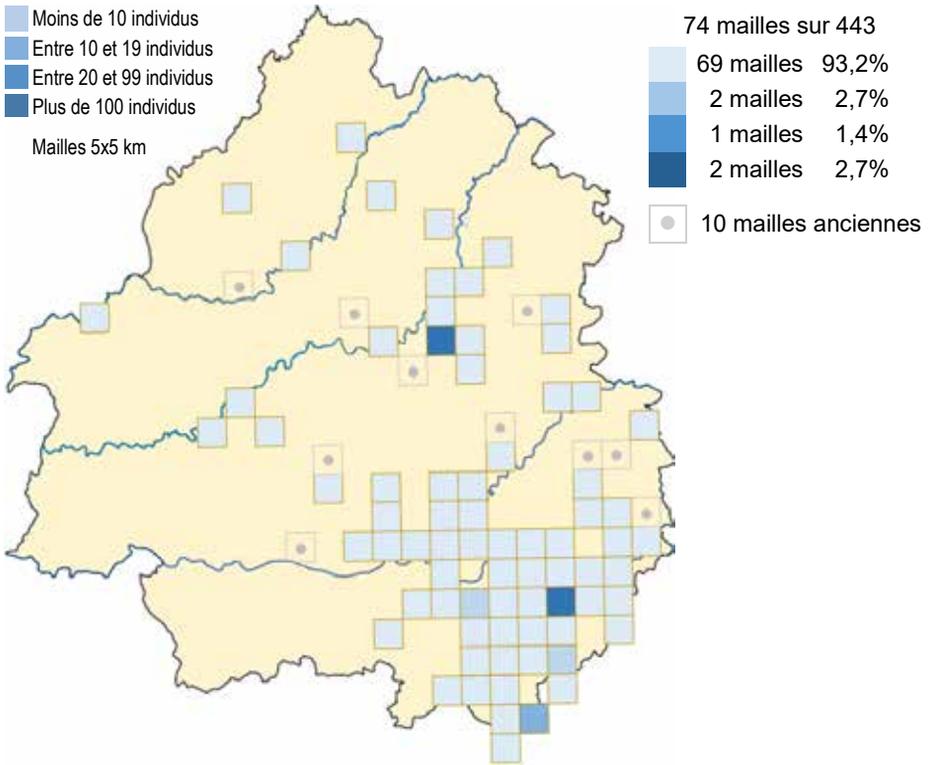
■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Evolution des stations

À Cubjac-Auvézère-Val-d'Ans, l'ensemble de stations connues depuis 1985 a été séparé en deux après la vente des terrains et les deux nouveaux propriétaires ont différemment géré leur parcelle. Le premier a monté un élevage bovin après avoir passé un bulldozer et toutes les stations ont disparu. Le second a nettoyé manuellement les alentours de la truffière qu'il a plantée et les effectifs d'orchis singe ont triplé.

L'apparition de certains individus est inégale d'une année sur l'autre. Régulièrement de nouveaux pieds isolés sont découverts et d'autres disparaissent. On peut donc considérer que la répartition de l'orchis singe dans le département est constamment en mouvement mais que sa population est à peu près constante.



## Menaces

Cinq destructions de sites sont d'origine anthropiques :

- truffière à Grand-Brassac
- rectification de route à Coly-Saint-Amand
- aménagement d'un étang à Hautefort
- mise en culture à Montagnac-d'Auberoche
- fermeture du milieu après abandon à Cubjac-Auvézère-Val-d'Ans

Les petites populations d'orchis singe sont particulièrement fragiles car elles se renouvellent difficilement. La moindre modification du milieu ou une date de fauchage des talus trop précoce leur sont fatales.

*Orchis simia* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Archignac	Hautefort	Saint-Amand-de-Vergt
Coly-Saint-Amand	Plazac	Veyrines-de-Domme



# Platanthera chlorantha

(CUSTER) REICHENBACH, 1828

## Platanthère verdâtre

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Absent du centre-est, rare en Bretagne, commun dans le reste du pays.

Commun en Charente, Charente-Maritime, Lot, rare en Corrèze, très rare en Haute-Vienne.

Commun en Gironde et Lot-et-Garonne, assez commun dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1593

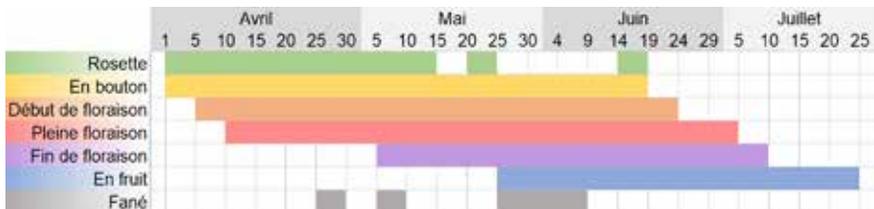
Données hors SFO Aquitaine : 879

Présence : très commun (279 mailles, 63,0%)

Espèce tolérante présente dans un grand nombre de milieux : pelouses, bois clairs à denses, prairies humides à sèches, marais, uniquement sur substrat alcalin à neutre.

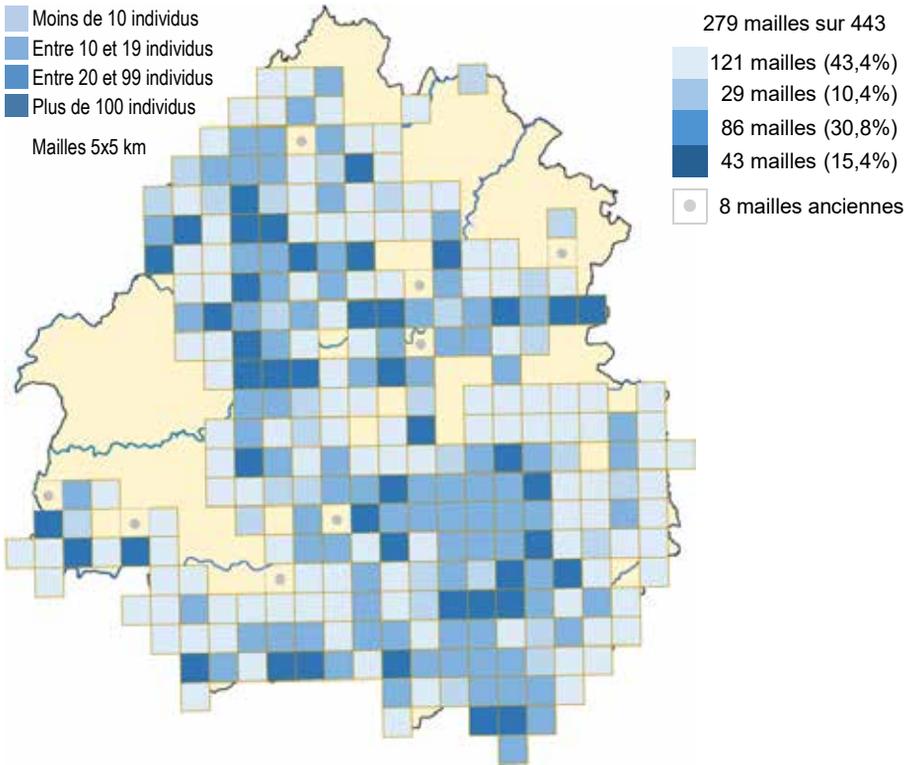
Le platanthère verdâtre est commun dans le département sur sol calcaire, très rare dans le Périgord cristallin, absent de la Double et du Landais.

Floraison de mi-avril à mi-juin.



B.Pernet

Il a été observé dans 336 communes dont 9 nouvelles depuis 2020. Plus de 1200 stations ont été recensées. Une seule possède plus de 1000 pieds (Coursac, 2015) et 23 plus de 100 pieds. Un peu plus de 200 comportent moins de 10 pieds.



C'est une espèce stable et sa capacité à investir des habitats différents le rend peu vulnérable. Les dégradations qui l'affectent sont minimales si ce n'est la fermeture définitive du milieu ou la mise en culture. A Antonne-et-Trigonant, une station d'une centaine d'individus en bordure de la forêt de Lanmary a été totalement détruite à la suite de travaux le long d'un fossé routier.

*Platanthera chlorantha* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bars	Saint-Pancrace
Borrèze	Saint-Sulpice-de-Roumagnac
Montferand-du-Périgord	Saint-Vincent-sur-l'Isle
Saint-Capraise-de-Lalinde	

# Platanthera bifolia

(LINNÉ) RICHARD, 1817

## Platanthère à deux feuilles

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

La révision récente du genre *Platanthera* a divisé l'espèce en trois : *Platanthera bifolia* sur substrat acide, frais à humide, *Platanthera muelleri* et *Platanthera fornicata* sur substrat calcaire, sec à frais, mais cette division n'apparaît pas dans le Référentiel Taxonomique officiel. Dans les évaluations, *Platanthera bifolia* sera pris au sens large.

Répartition eurasiatique tempérée.

Commun dans une grande partie de la France, rare sur la façade atlantique et une partie du Massif central.

Assez commun en Charente Maritime, Corrèze et Lot, assez rare en Charente et Haute-Vienne.

Assez commun en Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, assez rare dans les Landes.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 249

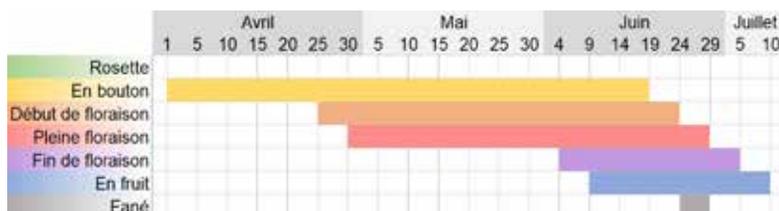
Données hors SFO Aquitaine : 171

Présence : assez commun (111 mailles, 25,1%)

Espèce de prairies humides, marais, pelouses et bois clairs de pleine lumière à mi ombre.

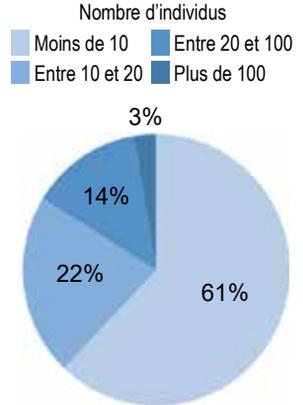
Le platanthère à deux feuilles est principalement localisé dans le Périgord calcaire, rare dans le Périgord cristallin, absent de la Double et du Landais.

Floraison de mai à mi-juin

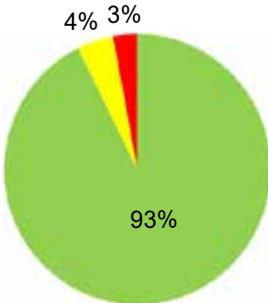


## Populations

Il a été observé sur 159 communes dont 16 nouvelles depuis 2020. Sur 340 stations recensées, 3 abritent plus de 100 individus (Fleurac, 2020 - Marquay, 2019 - Saint-Geyrac, 2018). Sur 118 stations dont on connaît les populations, 78 sont inférieures à 10 individus (65%).



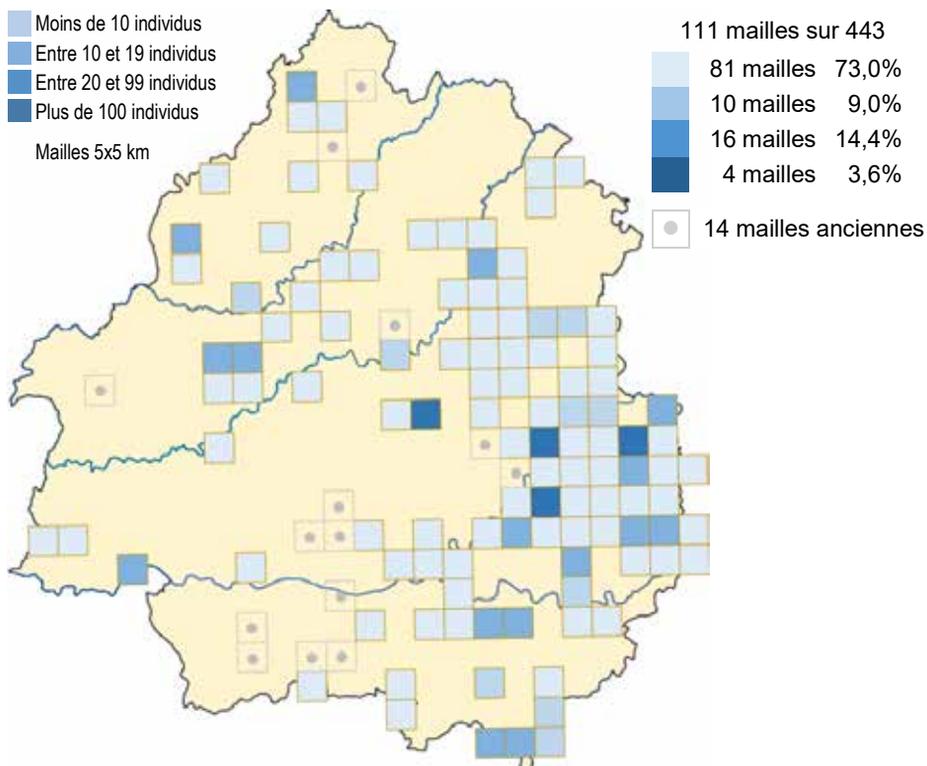
Stable En déclin Disparu



## Evolution des stations

L'ensemble des données de cette espèce est à relativiser par la confusion possible avec le platanthère verdâtre. Sur 115 sites, 50 signalent la présence des deux espèces (43,5%) souvent avec une population beaucoup plus faible de platanthère à deux feuilles.





La principale menace qui pèse sur le platanthère à deux feuilles est la fermeture des milieux. Il faut être vigilant sur cette espèce en raison de la petite taille de ses populations qui peut la rendre vulnérable.

*Platanthera bifolia* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Bergerac	Montaut
Cladech	Plazac
Colombier	Ribagnac
Fleurac	Rouffignac-St-Cernin-de-Reilhac
Fouleix	Saint-Léon-d'Issigeac
Ginestet	



Sérapias en coeur



# Serapias cordigera

LINNÉ, 1763

## Sérapias en cœur

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **EN** en danger

Protégé à l'échelle régionale

Répartition méditerranéo-atlantique.

Espèce présente à l'ouest d'une ligne reliant l'Aude à la Vendée, peu commun dans les Alpes-Maritimes, commun dans le Var et la Corse.

Absent de Charente, Charente-Maritime, Haute-Vienne, Corrèze et Lot.

Rare en Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 11

Données hors SFO Aquitaine : 6

Présence : exceptionnel (1 mailles, 0,2%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Milieus ouverts à semi-ouverts, herbeux à caillouteux, sur substrat légèrement acide (anciennes cultures, anciennes vignes) .

Floraison mi-mai à juin.



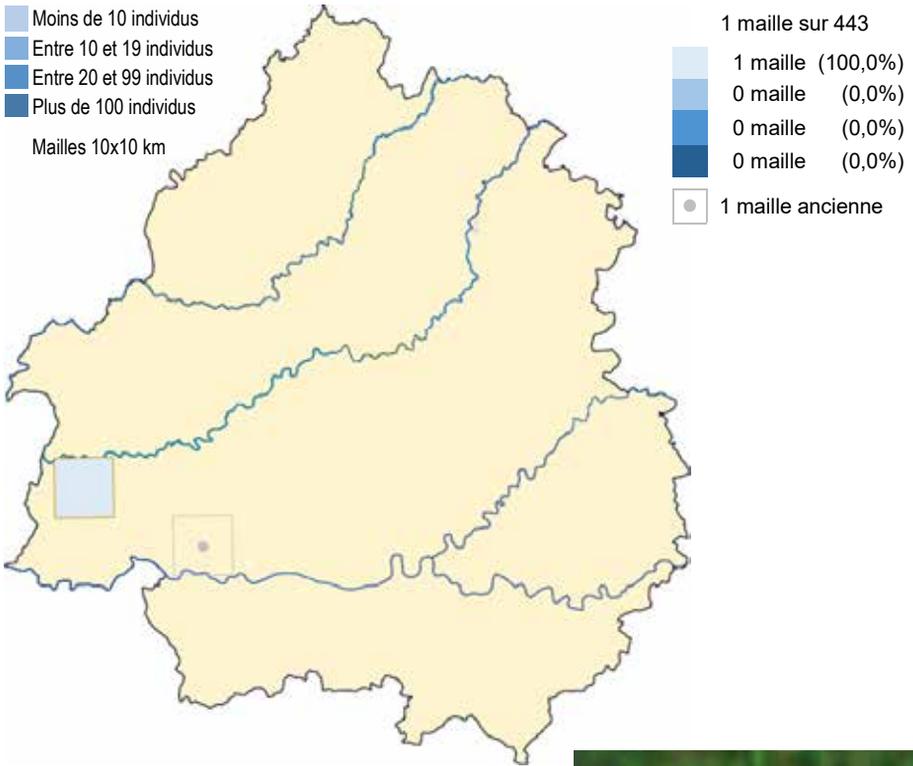
*O.Cabanne*



*B.Gerbeau*

Une station d'une vingtaine de pieds connue depuis 1983 a été détruite sur la commune de Bergerac lors de la construction d'une maison en 2000.

En 2005, une nouvelle station a été trouvée à Montpon-Ménéstérol (582 pieds en 2006). C'est la seule actuellement connue et son état s'est beaucoup dégradé depuis que le site, n'étant plus entretenu, s'est peu à peu embroussaillé puis transformé en bois sombre. Il ne restait plus que 11 pieds en 2023 dont la majorité sur les pelouses de deux maisons environnantes.



Le statut du sérapias en cœur en Dordogne est critique et s'étend même au-delà de l'appréciation générale en France : « *Espèce en recul sensible suite à des aménagements divers* » (\*). Sa réinstallation sur le seul site connu de Dordogne nécessite une intervention énergique pour reconstituer le milieu qui lui correspond.



(\* ) *Atlas des Orchidées de France*, page 366

# Serapias lingua

LINNÉ, 1753

## Sérapias langue

Liste rouge nationale **NT** quasi-menacé

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans le quart sud-ouest de la France jusqu'en Indre, dans les Alpes-Maritimes, le Var et la Corse, localisée ou absent ailleurs.

Commun en Charente, Charente-Maritime et Lot, peu commun en Corrèze et Haute-Vienne. Protégé en Limousin.

Commun en Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1011

Données hors SFO Aquitaine : 331

Présence : commun (239 mailles, 54,0%)

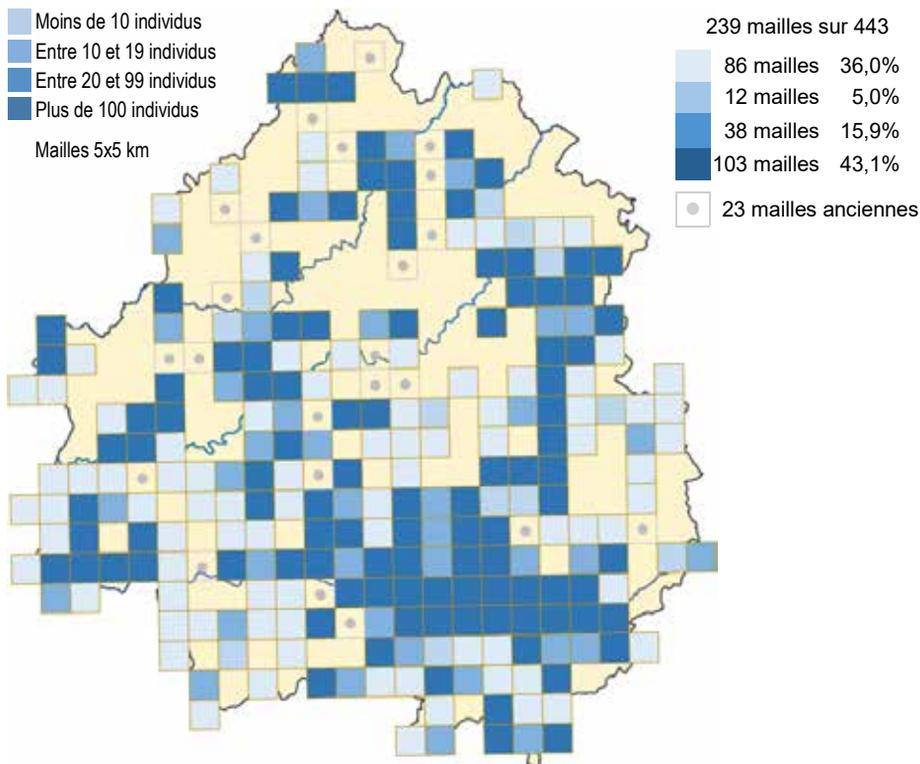
Espèce de pelouses humides, particulièrement de prairies mésophiles, de pleine lumière sur substrats alcalins à acides. Peut s'accommoder d'une prairie sèche si elle a été détrempée en hiver.

Le sérapias langue est réparti dans tout le département.

Floraison en avril et mai.



Il a été observé dans 287 communes dont 26 nouvelles depuis 2020. Sur 540 stations 26 possèdent plus de 1000 pieds, « jusqu'à 250 pieds au m<sup>2</sup> » (Pernet, Berbiguières, 2016), 105 plus de 100 pieds, 84 ont moins de 10 pieds. Son aptitude à s'adapter à des sols différents et sa capacité à se reproduire par voie végétative formant des colonies souvent denses sur une faible superficie, le mettent à l'abri des modifications de ses habitats.



D'une manière générale, les populations sont stables. Cependant sa difficulté à résister aux gels précoces pourrait affecter certaines stations. « *Tous les pieds gelés. Serapias lingua est l'espèce qui a le plus souffert des grosses gelées.* » (Pernet, Berbiguières, 2017).

Les rares signalements de stations disparues de sérapias langue correspondent à la destruction totale du milieu en conséquence d'urbanisation ou de mise en culture. Ce sont des cas très ponctuels.

*Serapias lingua* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Archignac	Monmadalès	Saint-Michel-de-Double
Badefols-d'Ans	Monsac	Saint-Rémy
Celles	Montrem	Sainte-Trie
Cherval	Saint-Aubin-de-Cadelech	Simeyrols
Église-Neuve-d'Issac	Saint-Capraise-de-Lalinde	Sorges-Ligieux-en-Périgord
Grun-Bordas	Saint-Cyr-les-Champagnes	Teillots
La Force	Saint-Martin-de-Fressengeas	Vaunac

# Serapias vomeracea

(BURMAN) BRIQUET, 1910

## Sérapias à long labelle

Liste rouge nationale **LC** préoccupation mineure

Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Commun dans le quart sud de la France, très ponctuel ailleurs.

Très commun dans le Lot, rare en Corrèze et Charente, très rare en Charente-Maritime, absent de Haute-Vienne. Protégé en Charente-Maritime.

Commun en Lot-et-Garonne et Gironde, assez commun dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 269

Données hors SFO Aquitaine : 105

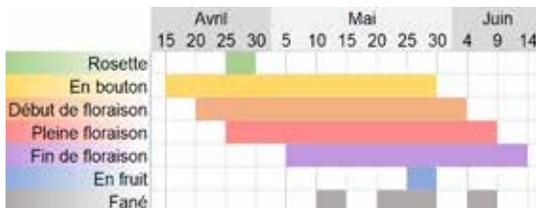
Présence : assez commun (74 mailles, 19,1%)

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce de pelouses sèches à humides, prairies mésophiles de pleine lumière à mi-ombre, rarement en sous-bois (Monsac, 2023) sur substrat calcaire à peu acide.

Le sérapias à long labelle est principalement localisé dans la moitié sud du département où il est commun. Il a été découvert ponctuellement plus au nord (Desport, Paussac-Saint-Vivien, 2007 – Anonyme, Grange-d'Ans, 2015 - Billant, Lisle, 2022).

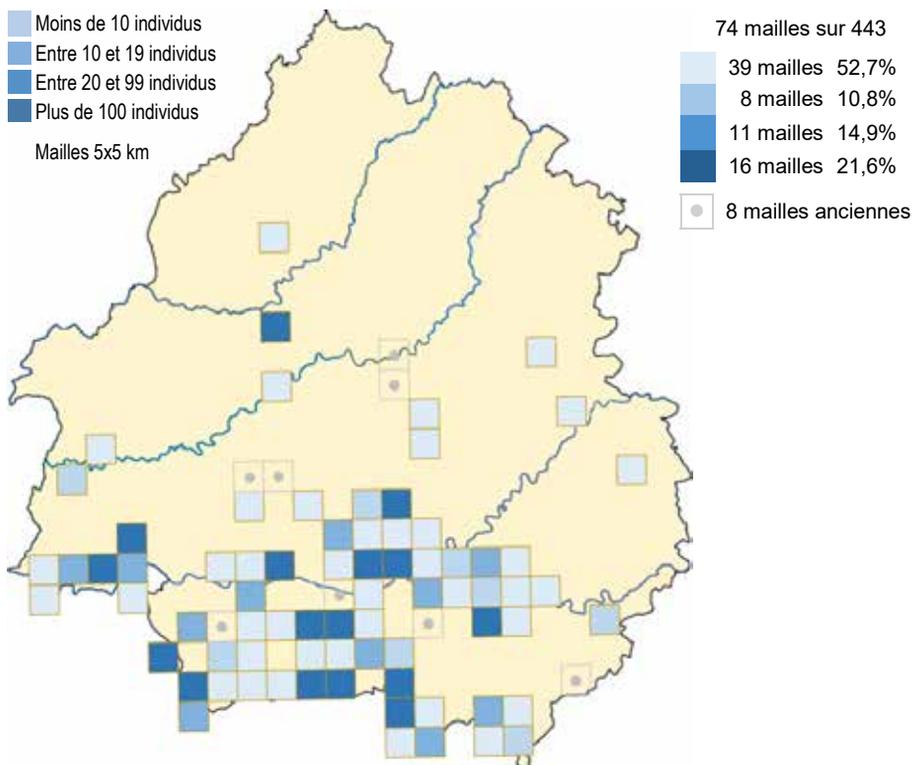
Floraison de mai à juin.



Il a été observé dans 86 communes dont 14 nouvelles depuis 2020. Sur 150 stations recensées 39 sont suivies. 4 possèdent plus de 1000 pieds (Fougueyrolles 2022, Lolme 2020, Monmarvès 2013, Val-de-Louyre-et-Caudeau 2019), 14 plus de 100 et 48 moins de 10. Il forme généralement des colonies dispersées aux populations stables.



V. Gillet



La limite de l'aire de répartition nationale traverse le département d'est en ouest au niveau du 45<sup>e</sup> parallèle (voir page 147). Les stations plus au nord sont ponctuelles (Charente, Vienne, Indre) ou accidentelles (Finistère, Val-de-Marne). Sur les 4 stations de Dordogne au nord de cette ligne, 3 sont de très petites populations. Deux ont disparu (Martegoute, 2003 – Desport, 2014) et la troisième fait l'objet d'un suivi. Une seule paraît plus importante avec une centaine d'individus (Billant, 2023) mais en 2024, année où les populations de l'espèce ont été très faibles sur tout le département, seuls deux pieds sont apparus.

Les principales menaces qui pèsent sur le sérapias à long labelle sont liées aux activités humaines :

- urbanisation (lotissement à Audrix, collège à Beaumontois-en-Périgord, maison particulière à Berbiguières, création d'un camping à Pomport)
- mise en culture (Vergt-de-Biron, Monmadalès)

A Bergerac, une station a disparu après des travaux sur la voie qui contourne la ville : « *Site pas entretenu, gravas de travaux routiers.* » (Nadeau, 2022) alors qu'une autre, de 200 pieds à Creysse, a résisté aux bulldozers lors de l'excavation d'une colline sur cette même voie (Nadeau, 2020).

*Serapias vomeracea* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Daglan	Monestier	Monmadalès	Saint-Hilaire-d'Estissac
--------	-----------	------------	--------------------------

# Spiranthes aestivalis

(POIRET) RICHARD, 1817

## Spiranthe d'été

Liste rouge nationale **VU** vulnérable

Liste rouge régionale **EN** en danger

Protégé à l'échelle nationale

Répartition méditerranéo-atlantique.

Réparti ponctuellement France, absent du centre, du nord et du nord-est.

Très rare en Charente-Maritime, Haute-Vienne, Corrèze et Lot, absent de Charente.

Très rare en Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques, absent du Lot-et-Garonne.



## DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 41

Données hors SFO Aquitaine : 23

Présence : exceptionnel (1 mailles, 0,2%)

Protégé en Dordogne.

Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.

Espèce très rare de bas marais et prairies détrem-pées sur substrat neutre à acide, en pleine lumière.

Une seule station subsiste en Dordogne. Découverte en 2017 à Tamniès elle est annuellement suivie. Elle est gérée par le CEN-NA qui en est propriétaire depuis 2023.

Floraison début juillet.



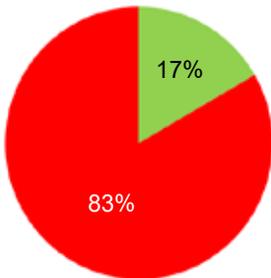
## Populations

La spiranthe d'été a été observée dans 9 communes. 3 données anciennes n'ont jamais été confirmée : La Jemaye-Ponteyraud (1982), Mazeyrolles (1986, milieu refermé), Mialet (1995). 5 sites sont de disparition récente :

- 2001 : Eyraud-Crempse-Maurens : plus de 20 individus en 1991, site détruit par détournement d'un ruisseau.
- 2007 : Jumilhac-le-Grand : 5 pieds en 1998, 0 pied en 2007 et 2024.
- 2010 : Les-Eyzies : 20 individus en 1984, 5 en 1997, station asséchée.
- 2018 : Saint-Geyrac : 12 individus en 2006, 1 en 2016, 0 en 2017 et 2018, station asséchée après l'extension d'une réserve d'eau en amont.
- 2022 : Saint-Michel-de-Double : 12 individus en 2005, 0 en 2022.

Les effectifs de la dernière station du département oscillent autour d'une quarantaine d'individus avec un maximum de 62 en 2024.

■ Stable ■ En déclin ■ Disparu



## Evolution des stations

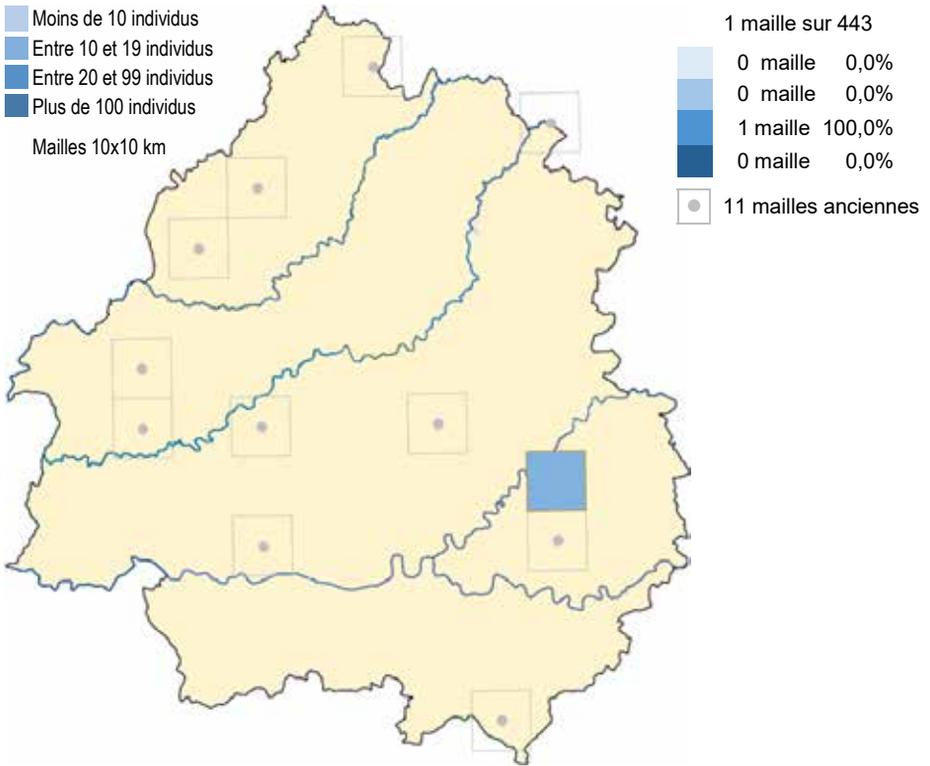
Le graphique ne tient pas compte de 5 stations découvertes avant 2000 et qui ont disparu.

## Menaces

Les assèchements des prairies humides sont généralement d'ordre anthropique :

- la création de retenues d'eau en amont des sites (Saint-Geyrac)
- la modification de l'alimentation en eau (Eyraud-Crempse-Maurens)
- l'extension des parcelles agricoles (Les Eyzies).





La spiranthe d'été est en très forte régression sur le plan national et la Dordogne ne fait pas exception. Tous les sites historiquement connus ont disparu par suite de l'assèchement des milieux. Seul celui de Jumilhac-le-Grand paraît susceptible d'accueillir encore l'espèce, mais elle n'y a pas été vue lors des explorations récentes.

# Spiranthes spiralis

(LINNÉ) CHEVALLIER, 1827

## Spiranthe d'automne

Liste rouge nationale **VU** vulnérable  
Liste rouge régionale **LC** préoccupation mineure

Répartition méditerranéo-atlantique.

Rare à très rare dans le quart nord-est du pays, commun ailleurs.

Commun en Charente-Maritime, Charente et Lot, peu commun en Haute-Vienne et Corrèze. Protégé en Limousin.

Commun en Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

### DORDOGNE

Données SFO Aquitaine : 1358

Données hors SFO Aquitaine : 148

Présence : très commun (258 mailles, 58,2%)

Espèce de milieux ouverts sur pelouses rases pâturées ou fauchées, sur substrat calcaire à acide, en pleine lumière sur sols secs. Elle colonise aussi les espaces verts des agglomérations (pelouses des hôpitaux de Périgueux et Sarlat) et les ronds-points (Brantôme-en-Périgord).

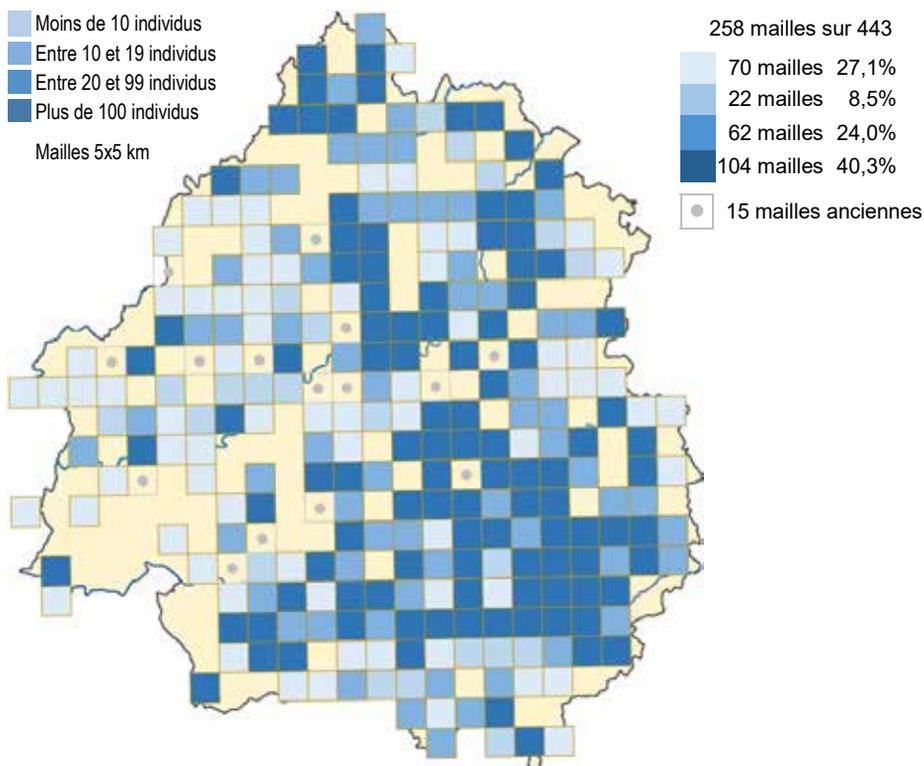
Commune dans l'ensemble du département. La Dordogne est, avec le Lot, la Haute-Garonne et le Var, un des départements où l'espèce est la plus fréquente en France.

Floraison en septembre et octobre. Elle est la seule orchidée à fleurir en automne.



B.Pernet





Elle a été observée dans 301 communes dont 82 nouvelles depuis 2020. Plus de 637 stations ont été recensées. 15 stations possèdent plus de 1000 pieds, 22 plus de 500 pieds et 70 plus de 100 pieds. En raison de sa floraison tardive ces nombres sont probablement sous-estimés par manque de prospection.

A l’opposé des autres fleurs, elle apparaît plus tôt dans le nord de la France que dans nos régions. Sa floraison semble être déclenchée par l’apparition de nuits plus froides. Ce phénomène a pu être apprécié par des observations opérées sur une pelouse de l’hôpital de Périgueux entre 2016 et 2023. Sur 350 m<sup>2</sup>, cette pelouse présente un talus orienté nord qui ne voit pratiquement pas le soleil, un talus orienté est au soleil uniquement le matin et une pelouse xérophile plate. Chaque année les spiranthes apparaissent d’abord sur le premier talus, puis sur le second et enfin sur la partie la plus ensoleillée. Les écarts d’apparition sont d’une à deux semaines voire plus certaines années (Nadeau, 2023).

En 2023, à Cornille, les premières spiranthes d’automne sont apparues deux jours après une canicule à 40°, les 23 et 24 août. Pas de nuit froide mais simplement deux nuits tempérées. Les écarts de température jour/nuit ont été très importants avec une chute de 23° le 25. On peut supposer que cet écart brutal à un moment favorable pourrait être aussi un déclencheur de l’apparition des spiranthes (Nadeau, 2023).



La spiranthe d'automne est directement liée à la présence humaine. Elle se propage sur les terrains communaux entretenus par une tonte régulière, terrains de sport, rond-point, cimetières et autour des maisons particulières. Beaucoup de périgourdins vivent à côté de stations importantes (jusqu'à 1000 pieds) sans même le savoir tant sa présence leur est ordinaire. Dans le nord du département on la trouve dans des petits villages isolés même entourés de grande forêts et de vastes prairies pour peu que les parcelles soient régulièrement tondues. En revanche elle est absente des mailles où l'homme est très peu présent.

La spiranthe d'automne n'est pas menacée sinon très ponctuellement par l'abandon du fauchage et par des dates de tonte des pelouses non adaptées et trop tardives.

*Spiranthes spiralis* a été signalé dans les communes suivantes avant 2000 mais aucune observation n'y a été rapportée depuis :

Beaupouyet	Montrem	Saint-Hilaire-d'Estissac
Brouchaud	Saint-Amand-de-Vergt	Saint-Mesmin
Clermont-d'Excideuil	Saint-André-de-Double	Saint-Pardoux-de-Drôme
Creyssensac-et-Pissot	Saint-Aquilin	Saint-Sulpice-de-Roumagnac
Eyraud-Crempse-Maurens	Saint-Capraise-de-Lalinde	Siorac-de-Ribérac
Faurilles	Saint-Cyr-les-Champagnes	Vaunac
Mauzens-et-Miremont	Saint-Front-de-Pradoux	Vergt

# Espèces non retenues

## *Anacamptis morio* subsp. *picta* (Orchis peint)

Deux citations en Dordogne de cette sous-espèce considérée comme strictement méditerranéenne. Indiqué comme adapté aux sols siliceux, les biotopes où elle est citée n'y correspondent pas, c'est pourquoi elle n'a pas été retenue. La Dordogne en serait l'extrême limite nord-ouest de son aire de répartition.

## *Liparis loeselli* (Liparis de Loesell)

Malgré une protection active de la seule station résiduelle de Dordogne, le liparis de Loesell est considéré comme disparu depuis les années 1990. Très rare en France, il bénéficie d'une protection nationale.

## *Ophrys arachnitiformis* (Ophrys à forme d'araignée)

Les citations de l'ophrys à forme d'araignée en Dordogne sont sujettes à caution. Trois stations sont signalées mais aucune n'a été confirmée :

- un pied fané à Lamothe-Montravel
- en dehors de sa période de floraison à Trélissac
- dans une station importante d'ophrys occidental à Saint-Perdoux.

## *Ophrys passionis* (Ophrys de la Passion)

Les citations de cette espèce en Dordogne ont fait l'objet de vérifications qui n'ont pas abouti. Lors de visites sur les sites, les caractéristiques de l'ophrys de la Passion n'ont pas été confirmées et les observateurs ont fait mention d'autres espèces de la section d'*Ophrys aranifera*. La dernière citation de l'ophrys de la Passion date de 2017.

## *Platanthera fornicata* (Platanthère à deux feuilles calcicole)

Cette espèce, signalée deux fois, fait partie de la révision en cours du genre *Platanthera* (voir p.142). Comme elle n'est pas mentionnée dans le référentiel taxonomique français de 2024, ses données n'ont pas été prises en compte.

# Bilan de présence des espèces

Le tableau ci-contre indique le nombre d'espèces rentrant dans chaque catégorie de présence. Il est basé sur la situation actuelle des espèces, les évolutions des populations sont abordées dans les monographies. Quant aux trois espèces rentrant dans la catégorie « Exceptionnelle », chacune n'est présente que sur une seule station.

La liste des nombres d'espèces observées dans les communes est disponible dans l'Annexe 5, p.176.

Bilan des présences	
11	Très commune
13	Commune
8	Assez commune
8	Peu commune
0	Assez rare
1	Rare
3	Très rare
3	Exceptionnelle

# Hybrides

Les hybrides les plus fréquemment rencontrés sont les croisements dans le genre *Orchis*, notamment *Orchis militaris* x *Orchis purpurea* qui est le plus commun.

Hybrides interspécifiques
<i>Anacamptis laxiflora</i> x <i>Anacamptis morio</i>
<i>Anacamptis laxiflora</i> x <i>Anacamptis pyramidalis</i>
<i>Anacamptis morio</i> x <i>Anacamptis pyramidalis</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i> x <i>Anacamptis fragrans</i>
<i>Dactylorhiza elata</i> x <i>Dactylorhiza incarnata</i>
<i>Ophrys apifera</i> x <i>Ophrys scolopax</i>
<i>Ophrys insectifera</i> x <i>Ophrys aranifera</i>
<i>Ophrys occidentalis</i> x <i>Ophrys scolopax</i>
<i>Ophrys scolopax</i> x <i>Ophrys aranifera</i>
<i>Ophrys scolopax</i> x <i>Ophrys insectifera</i>
<i>Ophrys virescens</i> x <i>Ophrys occidentalis</i>
<i>Orchis anthropophora</i> x <i>Orchis purpurea</i>
<i>Orchis anthropophora</i> x <i>Orchis militaris</i>
<i>Orchis anthropophora</i> x <i>Orchis simia</i>
<i>Orchis militaris</i> x <i>Orchis purpurea</i>
<i>Orchis purpurea</i> x <i>Orchis simia</i>
<i>Serapias lingua</i> x <i>Serapias vomeracea</i>

Hybrides intergénériques
<i>Anacamptis morio</i> x <i>Serapias lingua</i>
<i>Dactylorhiza elata</i> x <i>Gymnadenia conopsea</i>

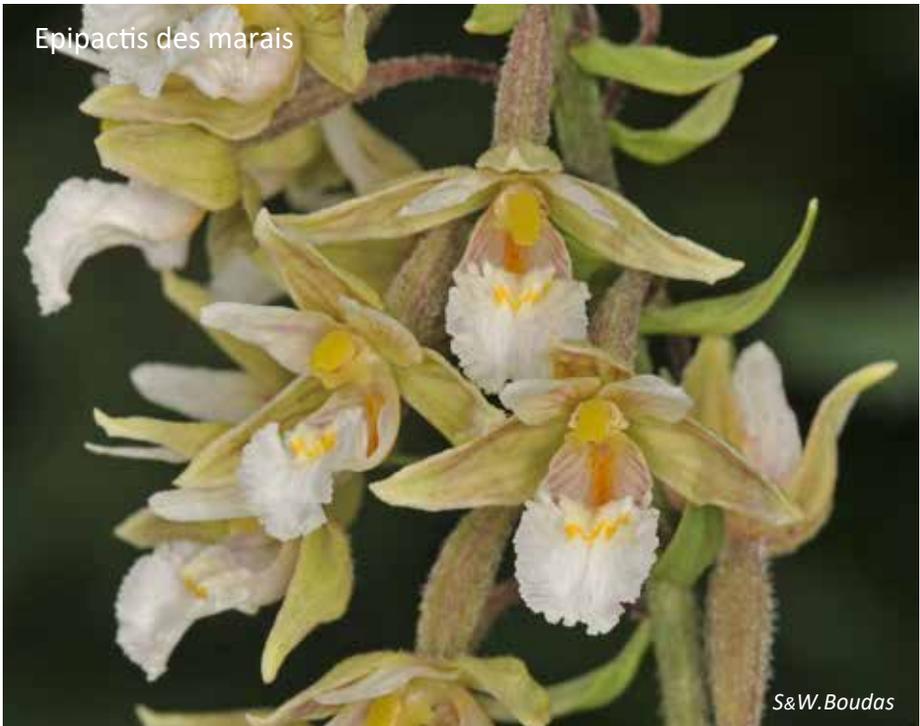
Les hybrides intergénériques sont beaucoup plus rares. Si *Anacamptis morio* x *Serapias lingua* est cité de temps à autre, *Dactylorhiza elata* x *Gymnadenia conopsea* est extrêmement rare. Il a été vu une seule fois en 2015 dans les Beunes par plusieurs naturalistes.

Orchis à fleurs lâches



# Synthèses des observations

Les observations des naturalistes recueillies au fil des ans ainsi que les examens de la base des métadonnées de la SFO Aquitaine apportent parfois des indices importants pour l'étude des orchidées. Elles concernent des découvertes dans les zones moins favorables, des évolutions dans les milieux sensibles ou, suivant le climat, des difficultés d'adaptation aux modifications des milieux. Ils suscitent surtout des questionnements. Toutes montrent les avancées ou les reculs des populations, les bien-être ou les résistances des espèces, les impacts opportuns ou nuisibles des activités humaines.



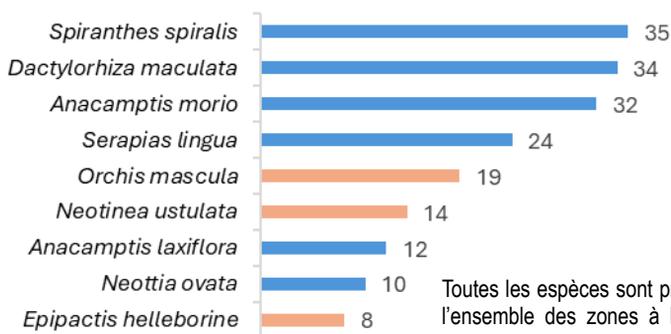
## La Double, le Landais et le Périgord cristallin

Des dix régions naturelles définies par les services du CAUE de la Dordogne (Couleau, 2000) une majorité inclut des sols calcaires de natures variables et favorables aux orchidées (\*). Seules trois régions se distinguent de ce schéma : les sables sidérolithiques de la Double et du Landais, groupés en une zone de part et d'autre de l'Isle, en marge de la Gironde, et les roches cristallines du nord représentées par deux régions naturelles en bordure du Limousin que nous regrouperons sous le vocable « Périgord cristallin » (p.13).

Les cartes de répartition des espèces montrent souvent une nette séparation entre

les zones de présence calcaire et les autres. Le céphalanthère à longues feuilles (p.36) ne pénètre pas du tout dans la Double, le Landais et le Périgord cristallin alors que l'orchis tacheté (p.54) s'y trouve majoritairement. D'autres, indifférents à la nature des milieux, ont une répartition universelle dans tout le département comme la spiranthe d'automne (p.139).

Le recensement des espèces sur les sols typiques de la Double, du Landais et du Périgord cristallin fait apparaître neuf espèces d'orchidées dont les présences, en nombre de mailles 5x5 km occupées par chaque espèce sont résumées dans le graphique ci-dessous :



Toutes les espèces sont présentes dans l'ensemble des zones à l'exception de celles colorées en orange qui sont absentes de la Double et du Landais.

Deux points divergent entre la Double et le Landais d'une part et le Périgord cristallin d'autre part : la nature du sol et la pluviométrie. Le sol détritique de la Double et du Landais (sable et gravier provenant de l'érosion du Massif central) entraîne une infiltration rapide des eaux jusqu'à une couche argileuse et en période estivale une évaporation importante entraînant un sol assez sec. Le Périgord cristallin présente des roches compactes imperméables

avec une forte pluviométrie. Les terrains restent humides d'où la présence de l'épipactis helleborine, de l'orchis brûlé et de l'orchis mâle. On retrouve cette même répartition sur les terrains cristallins de Corrèze. Une exception toutefois, deux stations d'épipactis helleborine ont été mentionnées sur la commune de Bourgnac, mais elle se trouvent en bordure de la Crempse qui leur assure un taux d'humidité suffisant.

(\*) <https://cauedordogne.com/territoire-nature-et-ecopaysages/>

# Espèces en limite d'aire de répartition

Deux espèces présentes en Dordogne sont en limite nord de leur aire de répartition française, l'ophrys jaune et le sérapias à long labelle. Les observations de ces deux espèces montrent une latitude maximale

au-delà de laquelle les stations sont de très petites populations. Elles peuvent être éphémères et ne pas réapparaître, comme une espèce en recherche de nouveaux territoires.

## *Ophrys lutea* (Ophrys jaune)

L'ophrys jaune se concentre en trois zones principales, le sud-ouest du sarladais, le sud du bergeracois et l'est du ribéracois qui représente la limite nord de l'espèce en Dordogne. C'est dans le triangle Agonac - Grand-Bassac - Saint-Sulpice-de-Roumagnac qu'a été repérée une forte densité des stations les plus importantes du département. Au nord de ce triangle, un seul pied été signalé, à La Rochebeaucourt-et-Argentine.

L'équivalent se trouve en Charente où les plus grosses stations ne dépassent pas la latitude de la commune de Juignac, soit 7 kilomètres plus au nord que Grand-Brassac. Comme en Dordogne, les stations observées au-delà de cette limite ont de petites populations. Mais, si en Charente, les milieux permettent d'accueillir l'ophrys jaune plus au nord, en Dordogne le Périgord cristallin représente une limite

nord infranchissable à cette espèce inféodée aux terrains calcaires.



## *Serapias vomeracea* (Sérapias à long labelle)

Il n'en est pas de même pour le sérapias à long labelle dont les stations aux populations importantes ne dépassent pas une ligne reliant Montpon-Ménéstérol à Saint-Geniès (p. 135), à hauteur du 45<sup>e</sup> parallèle. Des quatre stations aux populations connues décrites plus au nord, deux ont disparu, une semble d'apparition aléatoire, seule la quatrième paraît plus importante. Les populations des trois premières ne dépassaient pas 2 pieds, seule la quatrième, découverte en 2022 par Joseph Billant, atteignait une centaine d'individus

en 2023.

Des observations équivalentes sont rapportées dans les départements au nord de la Dordogne : quatre de petites ou très petites populations et une, plus conséquente, de près d'une centaine d'individus dans la Vienne. Ainsi, la densité de stations du sud de la Dordogne présente la limite globale actuelle de l'aire de répartition du sérapias à long labelle. Le suivi des sites et les prospections futures pourraient illustrer des effets du réchauffement climatique.

# Zones humides

« Dans le bassin médian de la Dronne, plus de 52% des zones humides sont dégradées : elles sont 42% dans la Dordogne Atlantique et 36% dans la vallée de l'Isle » (\*). Tel était le constat d'Épidor en conclusion des 3<sup>e</sup> Etats généraux du bassin de la Dordogne en 2023. Loin des grands cours d'eau, les sites humides abritant des orchidées sont des prairies dépendant directement de pratiques agricoles, de gestion de loisirs ou de l'évolution du climat. Dans la continuité du discours d'Épidor, les naturalistes constatent surtout des assèchements récurrents du chevelu qui alimente les prairies humides, des cours d'eau sans débit ou à sec tôt dans la saison, des rigoles de drainage disparues dans la végétation ou

des rétrécissements des zones détrempées (exemple p.163).

Une majorité des prairies humides abritant des espèces sensibles est régulièrement visitée par des membres de la SFO Aquitaine, certaines annuellement pour les espèces les plus rares, voire plusieurs fois dans l'année suivant les phénologies. L'évolution des milieux ainsi que les transformations ponctuelles ou locales sont rapidement repérées.

Parmi les espèces sensibles, 6 dépendent directement des milieux humides. Les plus rares, l'orchis des marais, l'orchis très odorant et la spiranthe d'été sont les plus impactées par les évolutions des biotopes.

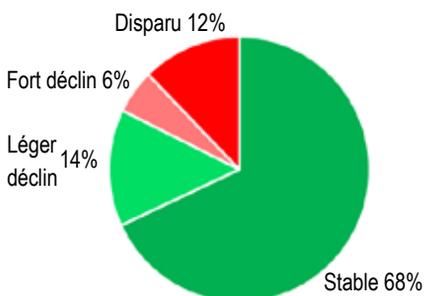
	Nb stations originelles	Nb stations résiduelles	
<i>Anacamptis palustris</i>	16	10	62,5%
<i>Dactylorhiza elata</i>	99	75	75,8%
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	86	55	64,0%
<i>Epipactis palustris</i>	45	33	73,3%
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	17	7	41,2%
<i>Spiranthes aestivalis</i>	6	1	16,7%

(\*) *Etat des lieux du bassin de la Dordogne 2023*, EPIDOR p. 54



## Milieux non humides

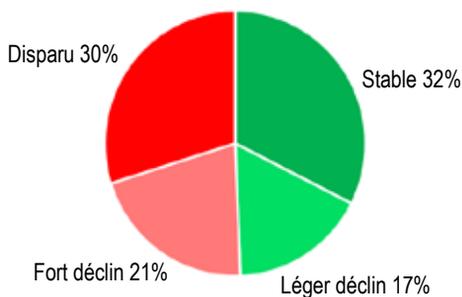
Sites suivis		260
Stable	177	68,1%
Léger déclin	37	14,2%
Fort déclin	14	5,4%
Disparu	32	12,3%



En proportion, le nombre des sites stables des milieux humides (32%) est deux fois moins important que celui des milieux non humides (68%).

## Milieux humides

Sites suivis		154
Stable	50	32,5%
Léger déclin	26	16,9%
Fort déclin	32	20,8%
Disparu	46	29,9%



Parmi les milieux humides, la conjonction des sites disparus et en fort déclin représente plus de la moitié des sites suivis.

## Gel et sécheresse

Les observateurs signalent chaque année les effets des gels de printemps sur les orchidées. Les espèces les plus impactées sont l'ophrys occidental, l'orchis pyramidal et le sérapias langue. Pourtant les populations de ces espèces ne semblent pas menacées. Bon an mal an elles se maintiennent dans une fourchette régulière et sont classées d'assez communes à très communes.

Les signalements des effets du gel ont été particulièrement nombreux en 2017 (\*). Cette année-là quatre journées consécutives de gels nocturnes très importants au mois d'avril impactaient fortement les stations d'orchidées et des observations

signalaient les effets combinés de la sécheresse et du gel :

- Serapias langue (500 pieds) : « *Tous les pieds gelés. Prairie humide, très sèche cette année. Plusieurs milliers de pieds les autres années.* » (Pernet, Berbiguières, 28 avril 2017)
- Listère à feuilles ovales : « *Les rosettes sont probablement des pieds dont les boutons ont gelé, temps sec.* » (Billant, Creyssac, 6 mai 2017)
- Orchis pyramidal : « *Pieds de petite taille ayant souffert de la sécheresse et des gelées.* » (Pernet, Mauzens-et-Miremont, 29 mai 2017)

(\*) Observateurs 2017 : Joseph Billant, Josiane Glaudon, Audrey Moranny, Jean-Marie Nadeau, Corine Oosterlee, Bernard Pernet, Dominique Raimbault, Rémy Teytaud.

Depuis 2006, une station d'orchis à fleurs lâches d'environ 300 individus sur la commune de Saint-Geyrac est régulièrement suivie. On a pu constater qu'au fil des ans, elle s'étendait et colonisait peu à peu la partie la plus sèche de la prairie. Chaque année, dans la partie humide, les floraisons débutaient plus tôt que dans la partie sèche. Le 27 avril 2017, après quatre gelées nocturnes consécutives, tous les plants en début de floraison dans la partie la plus humide, la plus ancienne, étaient décimés. Un mois plus tard, on a constaté la présence normale de la population dans la zone nouvellement colonisée. « Cette deuxième floraison après les gelées est observée dans la partie de la prairie conquise depuis trois ans par cette espèce. » (Nadeau, 2017). Les fortes gelées semblent avoir bloqué l'émergence des hampes d'orchis à fleurs lâches et décalé leurs floraisons qui se sont déroulées normalement par la suite.

Certaines espèces d'orchidées à la période de floraison plus tardives pourraient avoir été impactées à retardement. Ainsi sur un

talus de route de Cherveix-Cubas, orienté au nord, protégé du fauchage et régulièrement suivi depuis 2005, on observait des plants d'orchis tacheté anormalement développés : « Les floraisons de plusieurs pieds sont incomplètes : développement bloqué de l'inflorescence et/ou de fleurs, plants de petite taille, fleurs fanées avant de s'épanouir... La climatologie de cette année est particulière : deux mois de sécheresse, mars et avril, se terminant par 4 jours de gelées nocturnes (-2° à -4°). On pourrait incriminer la météo dans les altérations de floraisons qui ont déjà été observés sur d'autres espèces plus précoces. On les retrouve ici sur des espèces à floraison plus tardive. » (Nadeau, Cherveix-Cubas, 4 juin 2017). Aucune observation analogue n'a été signalée sur cette station avant et après cette année-là. Cet état de fait est à rapprocher de l'observation d'orchis pyramidal le 29 mai citée page précédente.

Floraisons incomplètes d'orchis tacheté, observées à Cherveix-Cubas le 12 mai 2014





La sécheresse se comporterait-elle comme un amplificateur des effets des gelées ? Pour les plantes indigènes, le cumul des phénomènes météorologiques habituels et

des phénomènes de moins en moins exceptionnels que nous promet le changement climatique sont à prendre en compte dans les années à venir

## Espaces sans herbicides

Depuis la loi Labbé, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, « *l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités est interdit sur les espaces verts, les forêts, voiries, trottoirs et les promenades ouvertes au public* ». Dès 2011 la Pôle Paysage et Espaces Verts du Conseil Départemental proposait aux communes d'appliquer la charte « Zéro Pesticide » sur leur territoire (\*). Une orchidée a ainsi bénéficié d'une protection particulièrement efficace, la spiranthe d'automne.

Cette espèce dont la floraison s'étire de septembre à octobre affectionne les parcelles entretenues par un fauchage régulier qui affaiblit la pression de la strate herbacée. Les terrains communaux se prêtent bien à ce type d'entretien auquel peut s'adjoindre la proscription des herbi-

cides. La fauche se terminant avec l'été, la spiranthe d'automne se développe à la limite de l'automne sur les territoires communaux sans pesticides.



Affichage «Espace sans herbicide» à l'entrée d'un cimetière

(\* <https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/developpement-durable/la-charte-zero-pesticide>)



*JM.Nadeau*

Station importante de spiranthe d'automne sur une extension de cimetière « Zéro Pesticide »

## Fauchage adapté des bords de route

En 2005, avec la Pôle Paysager du Conseil Départemental, démarrait une campagne de fauchage des bords de route respectueux de la flore présente, accompagnée d'une formation d'agents communaux. Dix ans plus tard, un bilan peut être dressé sur son efficacité.

Parmi les treize sites sélectionnés en 2005, les résultats sont très variables. Sur une minorité d'entre eux, les consignes n'ont pas été rigoureusement respectées ou la réfection de la route a annihilé les résolutions initiales (Agonac, 2009) conduisant à un échec du principe même de préservation de la biodiversité. Sur d'autres, le défi

s'est révélé impossible comme à Brantôme -en-Périgord où les stations se situaient trop proches de la route, dans la zone de la banquette où est appliquée une fauche de sécurité obligatoire.

Le résultat est plus mitigé sur certains talus où la biodiversité obtenue, générant une compétition entre espèces, n'est pas toujours à l'avantage des orchidées. Ainsi à Terrasson-Lavilledieu, toutes les stations des neuf espèces observées en 2005 ont diminué au bénéfice d'autres plantes. L'objectif d'un fauchage rationnel est atteint mais pas dans l'intérêt strict des orchidées.

Sur un talus d'une route de Trélissac, les consignes ont été respectées chaque année. L'orchis homme pendu a disparu, l'orchis bouffon est apparu, l'orchis mâle est resté stable et un orchis singe solitaire a fait son apparition pendant trois années. Cela représente une évolution normale d'un site. Il en est de même d'un talus de Brantôme-en-Périgord où certaines espèces de très faible population n'ont pas pu se maintenir et d'autres se sont fortifiées.

S'il est indéniable que le bilan des fauchages adaptés des bords de route génère une biodiversité importante notamment sur les talus, il reste variable quant à l'impact d'un fauchage adapté sur la présence des orchidées.



## Nécrose des feuilles

Les suivis réguliers de certaines stations d'orchidées relatent l'apparition de nécroses des feuilles de la rosette au moment du développement des hampes florales (\*). Ce phénomène atteint principalement l'ophrys abeille. D'autres espèces ont été mentionnées, l'orchis bouc, l'ophrys funèbre, l'ophrys mouche et l'ophrys bécasse mais les citations sont ponctuelles et peuvent être attribuées à des sources extérieures, gel, sécheresse... alors que l'évolution des nécroses d'ophrys abeille au cours d'une saison permet d'écarter des causes météorologiques. Avant ou après le démarrage de la croissance de la hampe survient un noircissement des feuilles basales, le développement des plants se bloque et ils meurent en quelques jours :

« *Les rosettes ont noirci et disparaisent* » (Glaudon, La Dornac, 25 avril 2018)

« *Les dix [individus] vus en avril ont dispa-*

*ru, desséchés, et 25 ont apparu et fleuri !* » (Glaudon, La Dornac, 25 mai 2018)

Sur la commune de Cornille, une station d'ophrys abeille d'une trentaine d'individus en moyenne a été atteinte en 2001 : « *Un pied a disparu en quelques jours : la rosette noircit avant le développement de la plante* » (Nadeau, 2001). Les signalements de nécroses se sont succédés d'année en année sans réellement mettre la population en danger. Elles se sont atténuées jusqu'à presque disparaître et, quinze ans plus tard, la population atteignait 63 individus. Pourtant, à ce stade : « *On trouve de nouveau des rosettes nécrosées.* » (Nadeau, 2017). Depuis, les effectifs se sont effondrés, peu à peu tous les pieds ont été touchés, ils ne pouvaient plus se développer et, en 2022, la station avait totalement disparu. Elle avait tenu vingt ans depuis l'apparition des premières nécroses.

(\* ) Observateurs : Joseph Billant, Josiane Glaudon, Audrey Moranny, Jean-Marie Nadeau, Bernard Pernet, Michelle Puygauthier, Rémi Teytaud.

Calendrier de l'évolution de nécroses sur deux pieds d'ophrys abeille en 2014 à Cornille

28 avril 2014



12 mai 2014



18 mai 2014



28 mai 2014



11 juin 2014



20 juin 2014



Ce phénomène est régulièrement le sujet de discussions entre naturalistes. Il est généralement attribué à une maladie sans

qu'aucune étude ne lui ait encore été consacrée.

# Annexes

Orchis pourpre



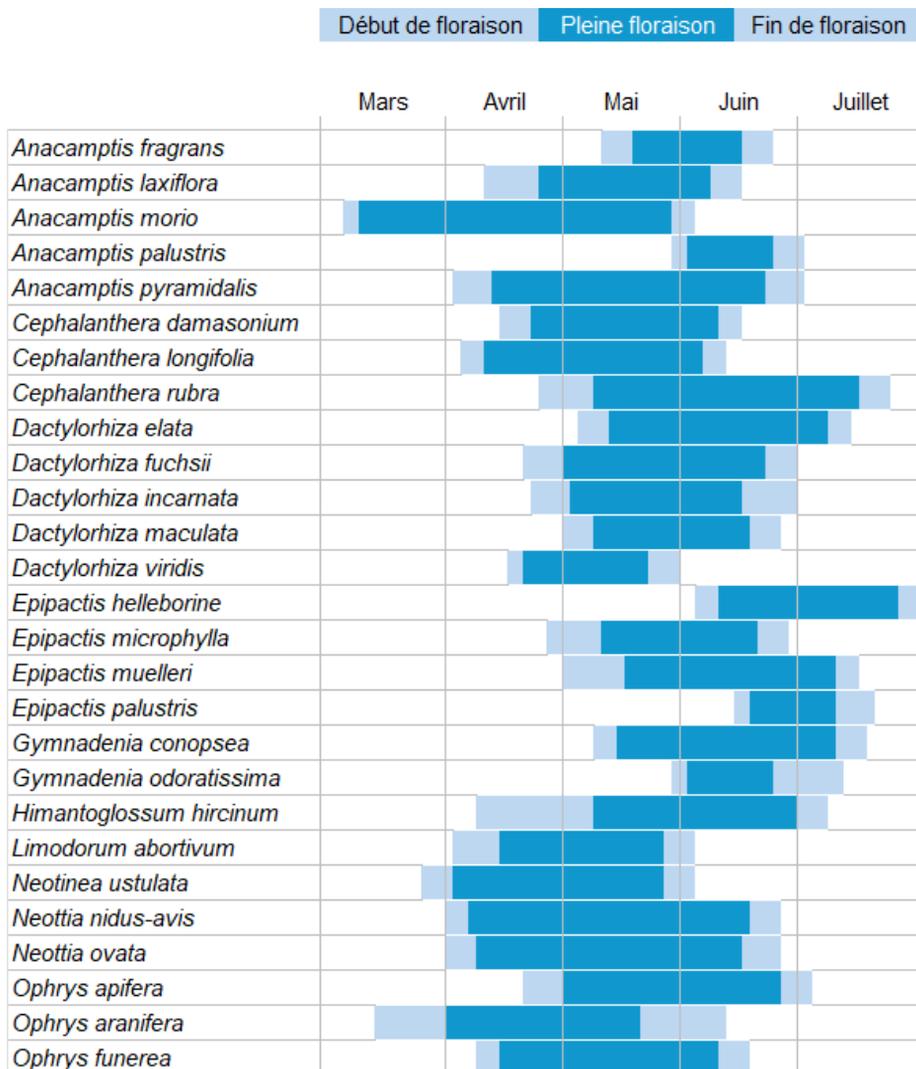
*JM. Nadeau*

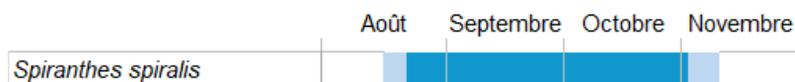
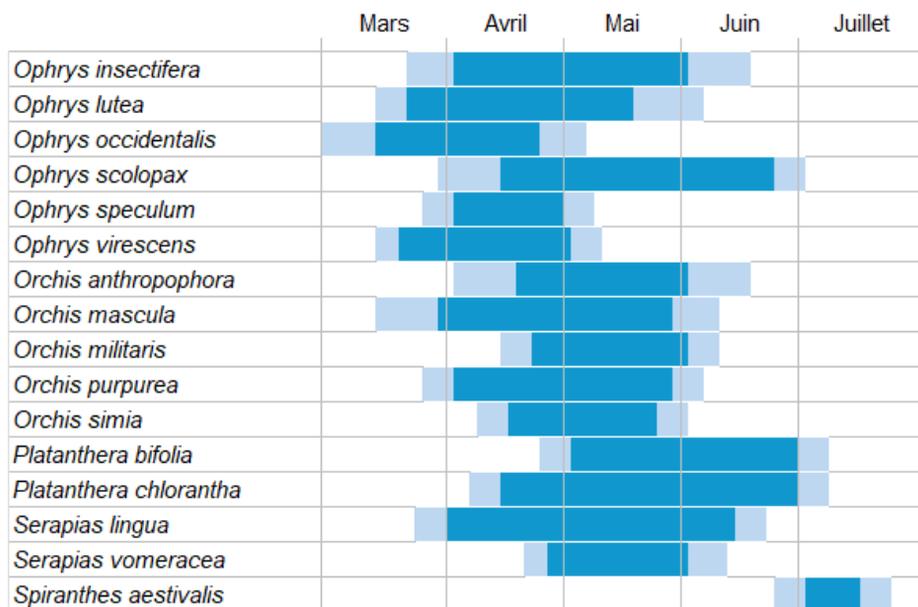
# Périodes de floraison

## Annexe 1

Ne sont considérées que les espèces dont la quantité des observations est déterminante. Certaines données sont très précoces ou très tardives par rapport aux fourchettes présentées dans les monographies. Ce sont généralement des observations exceptionnelles.

Les dates extrêmes ont été observées entre 2007 et 2024.





# Densité des espèces

## Annexe 2

Dans le tableau ci-dessous, les nombres représentent, pour chaque espèce, les mailles comptées depuis 2000.

Présence	Espèces	Mailles	
Très commune	<i>Anacamptis morio</i>	337	86,9%
	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	319	82,2%
	<i>Himantoglossum hircinum</i>	300	77,3%
	<i>Ophrys apifera</i>	280	72,2%
	<i>Platanthera chlorantha</i>	279	71,9%
	<i>Spiranthes spiralis</i>	258	66,5%
	<i>Orchis purpurea</i>	255	65,7%
	<i>Neotinea ustulata</i>	253	65,2%
	<i>Neottia ovata</i>	253	65,2%
	<i>Ophrys insectifera</i>	252	64,9%
Commune	<i>Orchis mascula</i>	246	63,4%
	<i>Serapias lingua</i>	239	61,6%
	<i>Orchis anthropophora</i>	226	58,2%
	<i>Cephalanthera longifolia</i>	224	57,7%
	<i>Ophrys scolopax</i>	210	54,1%
	<i>Epipactis helleborine</i>	208	53,6%
	<i>Limodorum abortivum</i>	201	51,8%
	<i>Cephalanthera rubra</i>	196	50,5%
	<i>Gymnadenia conopsea</i>	168	43,3%
	<i>Ophrys aranifera</i>	168	43,3%
	<i>Neottia nidus-avis</i>	157	40,5%
	<i>Anacamptis laxiflora</i>	154	39,7%
	<i>Dactylorhiza maculata</i>	149	38,4%
Assez commune	<i>Orchis militaris</i>	111	28,6%
	<i>Platanthera bifolia</i>	111	28,6%
	<i>Ophrys occidentalis</i>	94	24,2%
	<i>Ophrys virescens</i>	90	23,2%
	<i>Epipactis muelleri</i>	89	22,9%
	<i>Ophrys funerea</i>	85	21,9%
	<i>Orchis simia</i>	74	19,1%
	<i>Serapias vomeracea</i>	74	19,1%
<i>Epipactis microphylla</i>	67	17,3%	

Présence	Espèces	Mailles	
Peu commune	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	56	14,4%
	<i>Ophrys lutea</i>	50	12,9%
	<i>Dactylorhiza elata</i>	44	11,3%
	<i>Cephalanthera damasonium</i>	37	9,5%
	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	37	9,5%
	<i>Dactylorhiza viridis</i>	29	7,5%
	<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	25	6,4%
	<i>Epipactis palustris</i>	24	6,2%
Rare	<i>Anacamptis fragrans</i>	11	2,8%
	<i>Anacamptis palustris</i>	6	1,5%
	<i>Ophrys speculum</i>	6	1,5%
Très rare	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	3	0,8%
Exceptionnelle	<i>Anacamptis coriophora</i>	1	0,3%
	<i>Serapias cordigera</i>	1	0,3%
	<i>Spiranthes aestivalis</i>	1	0,3%

## Evolution en Dordogne des populations de *Dactylorhiza incarnata* (Orchis incarnat)

Jean-Marie Nadeau

Depuis plusieurs années en Dordogne les observateurs déplorent les baisses des effectifs de nombre de stations connues de *Dactylorhiza incarnata*, plante adepte des prairies humides. Afin de préciser ces observations, il a été décidé d'en dresser un bilan en les visitant une à une et en en comptant précisément les populations pendant trois ans pour les comparer aux données connues de chaque station et pour apprécier leur évolution..

### Etat des lieux

En 2010, dans « La liste rouge des espèces menacées de France, Orchidées de France métropolitaine », l'UICN rangeait *Dactylorhiza incarnata* en **Vulnérable**. Plus récemment en 2018, le CBN Sud Atlantique la classait comme **Quasi-menacée** au niveau régional aquitain dans la « Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine ».



C.Oosterlee

En Dordogne, la connaissance de cette orchidée a beaucoup évolué depuis la cartographie de Marcel Escat publiée en 1994. Au fil des ans, la base de données de la SFO Aquitaine a recensé 105 stations en Dordogne, réparties dans 69 communes. L'importance des populations, très variable, s'échelonne de 1 à 500 pieds. Avant 2021, 16 stations étaient déjà considérées comme disparues. Depuis 3 ans, à l'issue de ce bilan, 10 stations nouvelles, entre 2 et 58 pieds, ont été répertoriées.

14 stations ont été pointées dans des zones classées Natura 2000 :

Natura 2000	
Vallée de la Dronne	2
Vallée de la Nizonne	1
Vallée des Beunes	6
En bordure	5

## Méthodologie

Tous les sites connus depuis 1978 ont été visités entre 2021 et 2023, certains plusieurs fois. Un comptage précis du nombre de pieds de *Dactylorhiza incarnata* a été réalisé dans chacune des stations afin d'évaluer les progressions des populations. Selon les principes de la SFO Aquitaine les stations les plus sensibles sont suivies annuellement depuis leur découverte.

Les données référentes sont celles de la cartographie de la Dordogne généralement regroupées sur le site Orchisauvage.

Les stations correspondant aux critères suivants sont exclues :

- Les stations récentes, de moins de 5 ans car l'évolution de leur population n'est pas probante.
- Les données provenant d'autres bases dont les populations ne sont pas quantifiées.
- Les stations de très petites populations si les observations sont peu nombreuses depuis 2000.

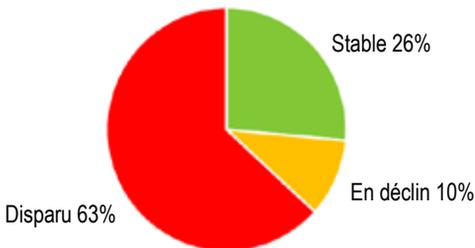
Les états des stations de *Dactylorhiza incarnata* sont échelonnés selon trois niveaux :

- Stable : plusieurs visites ne montrent pas d'évolution notable de la population.
- En déclin : la population s'affaiblit régulièrement.
- Disparu : le milieu a changé et l'espèce n'est plus visible après plusieurs visites.

Les altérations des milieux sont déterminées suivant cinq types principaux : fermeture, plantation, assèchement, pâturage, amendement. D'autres altérations plus ponctuelles sont à décrire occasionnellement.

## Bilan général

Sur les 106 stations répertoriées, 86 correspondent aux critères de la méthodologie. Les états des stations de *Dactylorhiza incarnata* font apparaître une disparition de deux tiers des stations. Avant 2021, 16 stations étaient déjà considérées comme disparues. Les mises à jour de ces trois dernières années ont pointé 38 stations disparues supplémentaires.



Stations non applicables	19	
Stations stables	23	26%
Stations en déclin	9	10%
Stations disparues	55	63%
Total	106	

Certains effectifs se sont effondrés en quelques années, d'autres ont décliné lentement et se maintiennent dans des valeurs faibles. Les stations résiduelles paraissent vulnérables à la moindre altération du milieu.

Les stations impactées, disparues ou en déclin, sont uniformément réparties sur le département.

 Stations disparues  
 Stations en déclin

 Stations stables  
 Stations non retenues



## Altérations des milieux

Les considérations de ce chapitre se réfèrent aux observations de terrain recueillies dans la base de données de la SFO Aquitaine.

Outre les cinq types d'altération des milieux énoncés dans la méthodologie, assèchement, fermeture, plantation, pâturage et amendement, des modifications des milieux sont apparues plus ponctuellement :

- Fauchage irrégulier des prairies, au moins une année sur deux.
- Dépôt de gravats.
- Creusement d'un étang.
- Installation touristique.
- Ecobuage

Sur deux stations les facteurs de leur affaiblissement ne sont pas apparents.

Sur l'ensemble des 86 stations retenues, les nombres des stations atteintes sont réparties suivant le tableau ci-contre. Les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble des 86 stations.

Les impacts sont variables selon les circonstances, parfois ponctuels et limités, parfois radicaux et définitifs. Cinq sites cumulent deux causes de modification du milieu correspondant à l'abandon de prairies, ils se referment et s'assèchent.

Altérations des milieux		
Assèchement	19	22%
Fermeture	16	19%
Plantation	13	15%
Amendement	8	9%
Pâturage	5	6%
Fauchage irrégulier	3	3%
Etang	1	1%
Tourisme	1	1%
Dépôt de gravats	1	1%
Ecobuage	1	1%
Non déterminé	4	5%

## Assèchement

Les retenues d'eau représentent un facteur important de l'assèchement des prairies. Les petits ruisseaux en sont rapidement impactés et leur débit se réduit avant même l'apparition de *Dactylorhiza incarnata* dans la saison. Sur un site, la retenue d'eau a entraîné le tarissement de la source en contrebas qui était le siège d'une station de *Spiranthes aestivalis* (Spiranthe d'été) qui a disparu. La station de *Dactylorhiza incarnata*, auparavant dans le prolongement de la source, s'est régulièrement affaiblie depuis 2013 pour disparaître en 2021. Actuellement à sa place on trouve une population d'*Ophrys apifera* (Ophrys abeille) adepte des prairies mésophiles et pelouses sèches (Saint-Geyrac, Nadeau, 2021).

Trois sites ont fait l'objet de travaux d'essartage et de drainage. Sur deux d'entre eux seule une moitié a été travaillée, décimant la population de *Dactylorhiza incarnata*, tandis que l'autre moitié, restée intacte, abritait la population habituelle (Cendrieux, Escat, 1990), (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier, Nadeau, 2021).

Au début des années 2000, une prairie très importante suivie depuis une quinzaine d'année abritait, outre *Dactylorhiza incarnata*, trois espèces protégées particulièrement menacées, *Serapias aestivalis*, *Gymnadenia odoratissima* (Orchis très odorant) et *Epipactis palustris* (Epipactis des marais). Le ruisseau qui alimentait la prairie a été détourné en amont par un propriétaire pour son usage personnel. L'assèchement qui s'en est suivi a rapidement décimé les stations de toutes les espèces (Maurens, Labatut, 2001).

D'une façon générale les niveaux des ruisseaux restent extrêmement bas, parfois ils disparaissent tôt dans la saison. Plusieurs observations de terrain constatent que les rigoles qui les alimentent et qui traversent les prairies sont à sec et le sol particulièrement compacté (Celles, Nadeau, 2023). On y constate parfois un abandon de l'entretien des prairies ou un fauchage irrégulier. Au printemps s'ajoute la poussée de nouvelles herbes qui étouffent les populations déclinantes de *Dactylorhiza incarnata*.



Aperçu du ruisseau « Le Jalley », Celles, le 27 mai 2023.  
Niveau bas, plus de courant, il est colonisé par des plantes d'eau stagnante

## Fermeture

Les prairies qui se ferment sont des prairies abandonnées. Sur les 16 sites qui se sont fermés :

- Quatre s'assèchent.
- Trois se sont tellement fermés qu'au fil des ans ils sont devenus des bois.

Un est partagé entre une prairie inaccessible et une prairie amendée.

Le seul point positif est que, dans certains cas, une réouverture du milieu peut voir réapparaître tout ou partie de la biodiversité originale.

## Plantations

Treize sites ont fait l'objet de plantations soit 15% de l'ensemble. Principalement peuplier et maïs, ponctuellement noyer, pin et eucalyptus. Dans la tableau ci-contre, les quantités de stations de *Dactylorhiza incarnata* affectées par ces plantations.

Plantations	
Peuplier	6
Maïs	4
Noyer	1
Eucalyptus	1
Pin	1

Les plantations monospécifiques détruisent intégralement les stations de *Dactylorhiza incarnata*. On notera deux exceptions : une plantation récente de peupliers (Vallereuil, Nadeau, 2022) dont l'impact reste minime pour l'instant et un reliquat de quatre pieds en bordure d'un champ de maïs (Saint-Maime-de-Péreyrol, Bonnet, 2021). Il paraît évident que le sort de ces deux stations relictuelles est une disparition à brève échéance.

La plus ancienne station connue (Siorac-de-Ribérac, Robert Virost 1978) est restée stable jusqu'en 2014 date de la dernière visite. D'autres espèces remarquables étaient présentes : *Anacamptis laxiflora* (Orchis à fleurs lâches), *Dactylorhiza viridis* (Orchis grenouille) et *Dactylorhiza elata* (Orchis élevé). En 2021 le site a été planté d'eucalyptus et les stations détruites (Siorac-de-Ribérac, Verger, 2021).

## Amendement

L'enrichissement artificiel d'une prairie est particulièrement radical pour la flore locale. Comme elle suit un labourage destructeur de la couche superficielle du sol, les bouleversements sont profonds et irréversibles sur plusieurs années. S'en suit une disparition de la biodiversité botanique initiale et de la faune annexe qui laisse un sentiment de désolation après la perte d'un patrimoine naturel précieux. Dans la base de données de la SFO Aquitaine, une seule prairie s'est remise d'une fertilisation du sol mais ce n'était pas un site à *Dactylorhiza incarnata*. Le traitement a dû être léger et le sol laissé intact car toutes les populations florales ont été très réduites mais se sont reconstituées au fil des ans.

Toutes les stations de *Dactylorhiza incarnata* ont disparu des prairies amendées.

## Pâturage

Cinq prairies de fauche ont été transformées en pâturage pour les bovins. Le piétinement en fond de vallée dans des terrains généralement assez meubles perturbe les sols en profondeur et les stations sont rapidement détruites. Ainsi a disparu la plus importante station de *Dactylorhiza incarnata* recensée depuis 45 ans, elle comportait environ 500 pieds (Vallereuil, Nadeau, 2021).

## Autres altérations

Sur trois sites, l'entretien des prairies est irrégulier, elles ne sont pas fauchées annuellement. La masse des hautes herbes sèche durant l'été et forme un tapis compact plaqué au sol durant l'hiver. Ajouté à la concurrence de la pousse des nouvelles herbes au printemps, les plantes sont étouffées et les populations de *Dactylorhiza incarnata* sont réduites. Si la fauche intervient dans l'année suivante, les populations semblent revenir à leur niveau initial.

Le creusement d'un étang a détruit deux stations de *Dactylorhiza incarnata*. La radicalité de la modification est totale d'autant que dans un des deux cas s'est ajouté l'établissement de structures touristiques de loisir (Groléjac, Escat, 1996).

En 2014 une prairie humide à proximité d'une route et suivie depuis 1984 pour la présence d'une station de *Dactylorhiza viridis* a été comblée en partie par un important dépôt de gravats qui a réduit de moitié sa superficie. *Dactylorhiza viridis* a disparu mais la population de *Dactylorhiza incarnata* bien que très affaibli semble se maintenir (Manzac-sur-Vern, Nadeau, 2014).

En 2004 à Castels, Damien Villate signalait la « végétation d'un marais brûlée pendant l'hiver ». Les quatre visites suivantes sur site n'ont plus fait état de la station qui est considérée comme perdue depuis 2016. C'était une petite population, potentiellement 5 individus, et nous ne disposons pas d'élément pour attribuer à l'écobuage sa disparition.

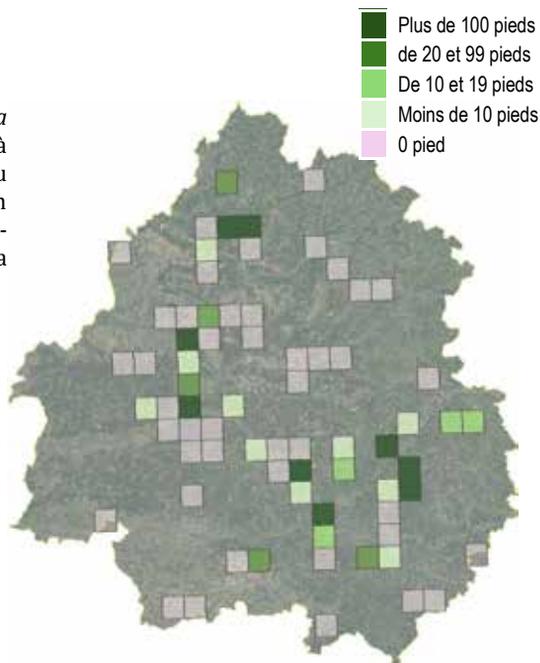
En 2004 à Castels, Damien Villate signalait la « végétation d'un marais brûlée pendant l'hiver ». Les quatre visites suivantes sur site n'ont plus fait état de la station qui est considérée comme perdue depuis 2016. Il s'agissait d'une petite population, potentiellement 5 individus, nous ne disposons pas d'élément pour attribuer à l'écobuage sa disparition.

## Densité des populations

Depuis 1978, *Dactylorhiza incarnata* a été cité sur tout le département à l'exception de la Double et du Landais. Dans le Périgord cristallin un seul pied a été signalé à Saint-Saud-la-Coussière en 2006. Il n'a jamais été revu.

Ci-dessous, densités des populations actuelles dans les 71 mailles de 5x5 km abritant ou ayant abrité *Dactylorhiza incarnata*.

Densité des populations		
Densité	Nb mailles	
Plus de 100 pieds	9	12,7%
Entre 20 et 100 pieds	5	7,0%
entre 10 et 20 pieds	4	5,6%
Moins de 10 pieds	10	14,1%
0 pied	43	60,6%



## Considérations annexes

### Espèces présentes sur les sites à *Dactylorhiza incarnata*

Sur plus d'un tiers des stations recensées, *Dactylorhiza incarnata* coexiste avec quatre espèces remarquables :

- *Anacamptis laxiflora* (Orchis à fleurs lâches), une orchidée beaucoup plus tolérante aux variations du taux d'humidité du sol et relativement bien représentée en Dordogne malgré un statut « Quasi menacé » tant au niveau régional <sup>(2)</sup> que national <sup>(3)</sup>.

et les trois autres, inféodées aux milieux humides :

- *Dactylorhiza viridis* : espèce non protégée, plus rare et particulièrement menacée sur le département.
- *Dactylorhiza elata* (Orchis élevé) : statut relativement stable en Dordogne.
- *Epipactis palustris* : espèce protégée dont la période de floraison est plus tardive que *Dactylorhiza incarnata*, les deux espèces n'apparaissant pas simultanément en fleur.

Sur les 105 sites connus le nombre de stations des autres espèces remarquables se répartit selon le tableau ci-contre.

Les altérations des milieux touchent également *Dactylorhiza elata*, *Epipactis palustris*, et dans une moindre mesure *Anacamptis laxiflora*. La plus impactée, *Dactylorhiza viridis*, y est beaucoup plus sensible.

<i>Anacamptis laxiflora</i>	39	37,1%
<i>Dactylorhiza viridis</i>	12	11,4%
<i>Dactylorhiza elata</i>	12	11,4%
<i>Epipactis palustris</i>	5	4,8%

Prairie à *Anacamptis laxiflora* et *Dactylorhiza incarnata*. Vallereuil, 10 mai 2023



### Cas particulier des stations avec *Anacamptis laxiflora*

Sur 38 des 105 sites abritant *Anacamptis laxiflora*, 35 entrent dans le cadre de cette étude. La répartition des présences actuelles des deux espèces consécutivement à l'altération des sites est à retrouver en fin d'article.

Sur cinq sites on observe trois types simultanés de dégradations, fermeture et assèchement, pâturage et assèchement, plantation et assèchement, plantation et fauchage irrégulier.

*Anacamptis laxiflora* est plus résistant que *Dactylorhiza incarnata* aux altérations des milieux puisque quatre fois plus de stations résistent à une modification. Sur le terrain nous rencontrons régulièrement des sites où *Dactylorhiza incarnata* a disparu alors que les stations d' *Anacamptis laxiflora* restent invariables, déclinent un peu ou parfois s'étendent.

Présence de l'orchis incarnat  
et de l'orchis à fleurs lâches sur les sites altérés

	Nb sites	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	<i>Anacamptis laxiflora</i>
Fermeture	10	2	4
Plantation	5	1	2
Assèchement	10	1	6
Pâturage	4	0	1
Amendement	4	0	1
Tourisme	1	0	0
Etang	1	0	0
Non déterminé	4	0	2
	Total	4	16
	% de stations disparues	90%	59%



*Dactylorhiza incarnata* et *Anacamptis laxiflora*, Valojoux, 20 mai 2011

## Conclusion

*Dactylorhiza incarnata*, plante inféodée aux milieux humides se révèle très sensible à leur moindre modification. A part sur un site, les populations résiduelles des 9 sites en déclin sont très petites. Elle n'a pas été vue dans deux d'entre eux en 2023, laissant envisager leur disparition rapide. Après deux étés particulièrement secs et dans la mouvance du changement climatique, il est à craindre que sa situation ne se dégrade encore plus dans les années à venir.

Deux autres espèces d'orchidées non protégées des milieux humides doivent être suivies : *Dactylorhiza viridis* dont les effectifs plus faibles semblent encore plus menacés et dans une moindre mesure *Dactylorhiza elata*.

Les critères de l'UICN ayant placé *Dactylorhiza incarnata* dans la catégorie « Quasi-menacé » en Aquitaine <sup>(2)</sup>, elle devrait rejoindre au plus tôt le club de moins en moins fermé des plantes protégées en Dordogne.

## Remerciements

Tous mes remerciements aux participants à la cartographie de *Dactylorhiza incarnata* depuis 1978 : Liz Berks, Pascal Bernard, Jean-Claude Bonnet, Frédéric Chiche, Marcel Clérambault, Monique Clérambault, Sylvie Commergnat-Dussot, Marcel Escat, Christine

Fillon, Guy-Noël Grosset, Nicolas Hélicas, Franck Jouandoudet, Pamela Labatut, Pierre Latournerie, Kevin Liautaud, Jean-Claude Martegoute, Audrey Moranny, Corine Oosterlee, Mikael Paillet, Bernard Pernet, Florian Rambaud, Julien Robak, Rémi Teytaud, Didier Verger, Nathalie Verger, Damien Villate, Robert Virot, Didier Vitte, Mireille Vitte.

Et parmi eux un merci tout particulier à ceux qui ont contribué à ce bilan pendant les trois années de mise à jour : Liz Berks, Joseph Billant, Jean-Claude Bonnet, Josiane Glaudon, Corine Oosterlee, Bernard Pernet, Michelle Puygauthier, Rémi Teytaud, Didier Verger, Nathalie Verger.

Merci à Yannick Couleau (CAUE Dordogne) pour son aide pour l'établissement des cartes.



Présences de l'orchis incarnat et de l'orchis à fleurs lâches dans les sites altérés

Site	Altération	<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
34	Fermeture	<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
474		<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
32		disparu	<i>A.laxiflora</i>
980		disparu	<i>A.laxiflora</i>
182		disparu	disparu
275		disparu	disparu
452		disparu	disparu
473		disparu	disparu
1133		disparu	disparu
1179		disparu	disparu
679	Plantation	<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
87		disparu	<i>A.laxiflora</i>
3		disparu	disparu
29		disparu	disparu
377		disparu	disparu
343	Assèchement	<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
32		disparu	<i>A.laxiflora</i>
261		disparu	<i>A.laxiflora</i>
335		disparu	<i>A.laxiflora</i>
963		disparu	<i>A.laxiflora</i>
1490		disparu	<i>A.laxiflora</i>
115		disparu	disparu
158		disparu	disparu
210		disparu	disparu
473	disparu	disparu	

Site	Altération	<i>D.incarnata</i>	<i>A.laxiflora</i>
1490	Pâturage	disparu	<i>A.laxiflora</i>
802		disparu	disparu
803		disparu	disparu
1038		disparu	disparu
27	Amendement	disparu	<i>A.laxiflora</i>
221		disparu	disparu
364		disparu	disparu
415		disparu	disparu
507	Tourisme	disparu	disparu
439	Etang	disparu	disparu
71	Indéterminé	disparu	<i>A.laxiflora</i>
396		disparu	<i>A.laxiflora</i>
620		disparu	disparu
420		disparu	disparu
		disparu	disparu

**Suivi en Dordogne des stations majeures  
d'*Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans***  
(Orchis odorant)

Jean-Marie Nadeau



Benoît Duhazé est chargé de mission à l'antenne de Dordogne du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA). A l'automne 2019, il nous contactait pour mettre à jour la situation des stations d'*Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans* du département. Gestionnaire du site de Puymourel à Cause-de-Clérans, il désirait évaluer l'importance par rapport aux données dont nous disposions. Le 21 novembre, avec Bernard Pernet, cartographe de la Dordogne, nous lui avons exposé un panorama de notre connaissance de l'espèce dans le département.

Les données SFO Aquitaine regroupent 15 stations dont 9 ont été découvertes depuis 2014 par Bernard Pernet, Audrey Moranny et Julien Roback. Elles s'échelonnent autour d'une ligne s'étendant de Valojoux à Lamonzie-Montastruc.

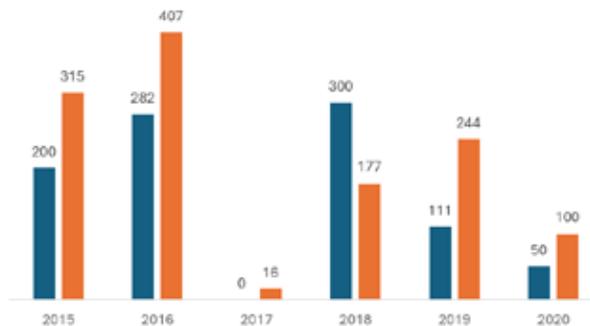
L'éventail des populations est large :

- 5 stations à moins de 20 pieds
- 7 entre 20 et 50 pieds
- 3 à plus de 300 pieds

Seul un site, à Lamonzie-Montastruc en bord de route, a été quasiment détruit en 2014 lors de la rectification du virage qui l'abritait. Le suivi de cette espèce montre une extrême variation des populations d'une année sur l'autre pour des raisons à déterminer, même si leur pérennité ne semble pas menacée. Benoit Duhazé s'est déclaré très intéressé, surtout par les deux stations les plus importantes et du niveau de celle gérée par le conservatoire, ce qui lui permettrait de dresser des comparaisons fiables. Rendez-vous fut pris à la saison suivante pour lui faire découvrir le site de Mauzens-et-Miremont que nous mettons à jour annuellement depuis 2015.



La station de Mauzens-et-Miremont, découverte par Yann-Cyrille Martin en 2007, est répartie en deux zones, une prairie sèche et une clairière, séparées par un petit bois. A sa découverte la clairière abritait 586 pieds et la pelouse 216 et, au fil des ans, dans la globalité, les décomptes montrent un fléchissement des données de la clairière et une augmentation de celles de la pelouse. En 2017, l'écroulement des populations provient de la période de gelées importantes en avril qui a été suivie de sécheresse jusqu'à la période de floraison. Les quelques plants en fleur subsistants s'étaient réfugiés sur les parties les plus fraîches en bordure de bois.



Evolution des données d'*Anacamptis coriophora subsp. fragrans* sur le site de Mauzens-et-Miremont de 2015 à 2020

La première sortie avec Yann-Cyrille Martin et Benoit Duhazé a eu lieu le 2 juin 2020 pour constater une forte baisse des effectifs que nous avons attribuée à la sécheresse, la majorité des plans se trouvant en bordure de forêt ou à l'ombre des chênes isolés, les zones les plus xérophiles ayant été désertées.



*Partie sud en pente douce de la pelouse xérophile*

Malgré la faiblesse des populations de 2020, Benoît Duhazé a pu évaluer l'importance du site au regard des données SFO Aquitaine que nous lui avons montrées. Il proposa alors d'établir un recensement précis des trois stations les plus peuplées, à Mauzens-et-Miremont, Sainte-Foy-de-Longas et Cause-de-Clérans. Le but étant de pointer précisément chaque plant ou groupe de plants afin d'en évaluer l'évolution d'une année sur l'autre. Rendez-vous fut pris pour 2021.

La sortie de comptage s'est déroulée le 8 juin 2021. Après appel auprès des membres de Dordogne de la SFO Aquitaine, nous nous sommes retrouvés à sept sur le terrain dont deux personnes hors SFO Aquitaine. Auparavant Benoit Duhazé nous avait enjoint de télécharger sur nos smartphones l'application Cybertracker permettant de pointer précisément nos observations une par une. Ainsi les coordonnées peuvent être aisément reportées sur un plan ou une photo aérienne.



Ont participé aux comptages : Benoit Duhazé (CEN-NA), Martine et Thierry Rouen, Bernard Pernet, Jean-Marie Nadeau (tous SFO Aquitaine), Audrey Moranny et Pascal Chaumet (sympathisants).

Avant tout comptage une organisation rigoureuse a dû être mise en place afin d'éviter les doublons au maximum. Nous avons parcouru en ligne à deux mètres les uns des autres chacune des stations, la saisie de coordonnées se faisant directement au-dessus des fleurs, ou des groupes de fleurs, en un clic de smartphone.



Autres orchidées observées : *Limodorum abortivum*, *Cephalanthera rubra*, *Anacamptis pyramidalis*, *Himantoglossum hircinum* et, dans le bois, *Epipactis microphylla*, *Platanthera chlorantha*. La date tardive ne nous a pas offert les autres espèces connues du site : *Ophrys furena*, *Neotinea ustulata*, *Anacamptis morio*, *Orchis purpurea*, *Orchis anthropophora*.

Quelques jours plus tard, Benoit nous faisait parvenir les premiers résultats sous deux formes : une série de photos aériennes agrémentées des pointages de plants ou groupes de plans et un tableau de l'ensemble des données.

Sur le site de Mauzens-et-Miremont, la densité des données 2020 est une des plus importantes connues depuis 2015, notamment dans la clairière Sud-Est. Des pieds ont été découverts dans la partie la plus à l'Ouest qui était habituellement le siège d'une forte population d'*Anacamptis pyramidalis* moins présentes cette année.

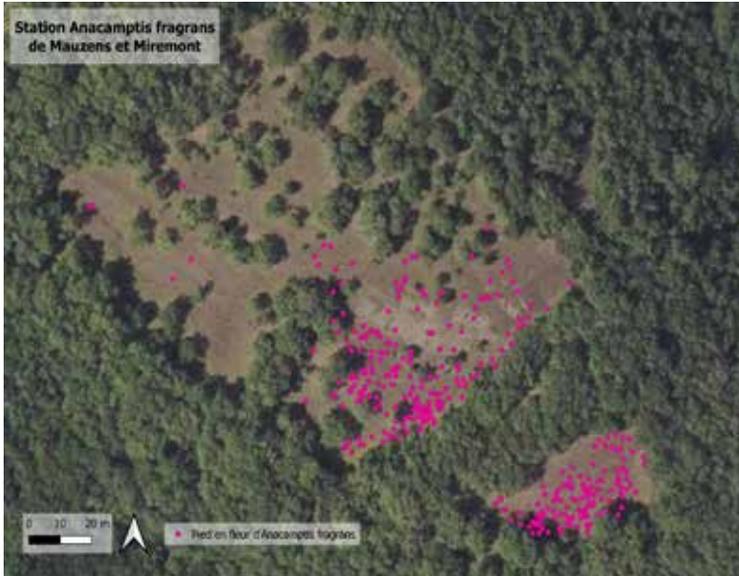


Image du CEN Nouvelle-Aquitaine par Cybertracker, Benoit Duhazé



Durant l'après-midi, deux autres stations étaient passées au crible selon les mêmes principes. Sur celle de Sainte-Foy-de-Longas les effectifs ont été très supérieurs aux données déjà connues. Elle est cependant menacée par l'extension d'un pâturage à moutons. La gestion de ce genre de difficulté étant l'un des principes fondamentaux du conservatoire, Benoit Duhazé s'est chargé de prendre contact avec les propriétaires afin qu'ils agissent au mieux pour préserver des orchidées protégées.

La dernière station, à Cause-de-Clérans, était celle gérée par le conservatoire notamment en faisant pâturer des moutons à des périodes bien déterminées.



*Cause-de-Clérans, le site de loin le plus pentu de la journée*

Les effectifs, très variables d'une année sur l'autre, étaient faibles cette année surtout au regard des comptages précédents.

Station	Total
Mauzens-et-Miremont (clairière)	197
Mauzens-et-Miremont (prairie)	896
Sainte-Foy-de-Longas (prairie 1)	713
Sainte-Foy-de-Longas (prairie 2)	74
Cause-de-Clérans	46
Total	1926

Le travail de cette année marque le commencement de l'étude menée par Benoit Duhazé en collaboration avec la SFO Aquitaine car le but ultime de cette démarche est d'évaluer précisément les évolutions des populations au fil des ans surtout selon les menaces climatiques de réchauffements et de sécheresse.

Rendez-vous est donné à tous ceux qui voudront participer aux futurs comptages. Au prochain printemps et aux suivants, un appel sera lancé aux membres de Dordogne pour une action positive de connaissance et de protection dont se prévaut la SFO Aquitaine.

# Nombre d'espèces par commune

## Annexe 5

Ces données sont issues de la base de la SFO Aquitaine augmentée de la base CNBSA, arrêtées fin 2024.

Abjat-sur-Bandiât	4
Agonac	23
Ajat	23
Allas-les-Mines	33
Allemans	21
Alles-sur-Dordogne	12
Angoisse	4
Anhiac	10
Annesse-et-Beaulieu	8
Antonne-et-Trigonant	29
Archignac	27
Aubas	21
Audrix	26
Augignac	6
Auriac-du-Périgord	21
Azerat	21
Badefols-d'Ans	25
Badefols-sur-Dordogne	12
Baneuil	16
Bardou	5
Bars	21
Bassillac-et-Auberoche	35
Bayac	15
Beaumontois-en-Périgord	33
Beaupouyet	4
Beauregard-de-Terrasson	2
Beauregard-et-Bassac	4
Beauronne	8
Beleymas	17
Berbiguières	31
Bergerac	19
Bertric-Burée	21
Besse	19

Beynac-et-Cazenac	27
Biras	16
Biron	13
Boisse	21
Boisseuilh	11
Bonneville-St-Avit-de-Fumadières	9
Borrèze	19
Bosset	5
Bouillac	27
Boulazac-Isle-Manoire	31
Bouniagues	9
Bourdeilles	22
Bourg-des-Maisons	16
Bourg-du-Bost	1
Bourgnac	8
Bourniquel	14
Bourrou	18
Bouteilles-Saint-Sébastien	25
Bouzac	17
Brantôme-en-Périgord	35
Brouchaud	19
Bussac	23
Busserolles	9
Bussière-Badil	7
Calès	10
Calviac-en-Périgord	7
Campagnac-lès-Quercy	23
Campagne	31
Campsegret	5
Capdrot	18
Carlux	10
Carsac-Aillac	10
Carsac-de-Gurson	5

Carves	32
Castelnaud-la-Chapelle	27
Castels-et-Bézenac	37
Cause-de-Clérans	18
Celles	30
Cénac-et-Saint-Julien	26
Chalagnac	17
Chalais	5
Champagnac-de-Belair	19
Champagne-et-Fontaine	18
Champcevinel	15
Champniers-et-Reilhac	7
Champs-Romain	5
Chancelade	15
Chantérac	20
Chapdeuil	8
Chassaignes	2
Château-l'Évêque	25
Châtres	9
Cherval	25
Cherveix-Cubas	17
Chournac	9
Cladech	29
Clermont-de-Beauregard	20
Clermont-d'Excideuil	11
Colombier	11
Coly-Saint-Amand	27
Comberanche-et-Épeluche	8
Condat-sur-Trincou	12
Condat-sur-Vézère	29
Conne-de-Labarde	7
Connezac	7
Corgnac-sur-l'Isle	28
Cornille	22
Coubjours	27
Coulaures	17
Coulounieix-Chamiers	18
Coursac	26
Cours-de-Pile	5

Coutures	19
Coux-et-Bigaroque-Mouzens	25
Couze-et-Saint-Front	19
Creyssac	16
Creysse	6
Creyssensac-et-Pissot	11
Cubjac-Auvézère-Val-d'Ans	24
Cunèges	5
Daglan	33
Doissat	21
Domme	25
Douchapt	12
Douville	16
Douzillac	11
Dussac	4
Échourgnac	4
Église-Neuve-de-Vergt	8
Église-Neuve-d'Issac	4
Escoire	7
Étouars	4
Excideuil	22
Eygurande-et-Gardedeuil	3
Eymet	23
Eyraud-Crempse-Maurens	28
Eyzerac	12
Fanlac	28
Faurilles	5
Faux	17
Firbeix	2
Fleurac	30
Florimont-Gaumier	20
Fonroque	5
Fossemagne	16
Fougueyrolles	6
Fouleix	19
Fraisse	6
Gabillou	9
Gageac-et-Rouillac	8
Gardonne	0

Gaugeac	17
Génis	11
Ginestet	10
Gout-Rossignol	13
Grand-Brassac	31
Granges-d'Ans	22
Grignols	27
Grives	18
Groléjac	14
Grun-Bordas	14
Hautefaye	0
Hautefort	32
Issac	29
Issigeac	9
Jaure	13
Javerlhac-et-la-Chapelle-St-Robert	16
Jayac	24
Journiac	24
Jumilhac-le-Grand	8
La Bachellerie	22
La Cassagne	23
La Chapelle-Aubareil	23
La Chapelle-Faucher	15
La Chapelle-Gonaguet	16
La Chapelle-Grésignac	7
La Chapelle-Montabourlet	2
La Chapelle-Montmoreau	8
La Chapelle-Saint-Jean	5
La Coquille	5
La Dornac	28
La Douze	19
La Feuillade	3
La Force	5
La Jemaye-Ponteyraud	8
La Rochebeaucourt-et-Argentine	31
La Roche-Chalais	6
La Roque-Gageac	14
La Tour-Blanche-Cercles	26
Lacropte	12

Mauzens-et-Miremont	30
Mayac	13
Mazeyrolles	24
Ménesplet	5
Mensignac	21
Mescoules	7
Meyrals	27
Mialet	12
Milhac-de-Nontron	22
Minzac	5
Molières	21
Monbazillac	6
Lalinde	23
Lamonzie-Montastruc	14
Lamonzie-Saint-Martin	1
Lamothe-Montravel	14
Lanouaille	12
Lanquais	11
Larzac	10
Lavalade	8
Lavaur	25
Le Bourdeix	7
Le Bugue	28
Le Buisson-de-Cadouin	36
Le Fleix	7
Le Lardin-Saint-Lazare	20
Le Pizou	1
Léguillac-de-l'Auche	28
Lembras	8
Lempzours	3
Les-Côteaux-Périgourdins	22
Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	43
Les Farges	20
Les Lèches	6
Limeuil	21
Limeyrat	19
Liorac-sur-Louyre	23
Lisle	29
Lolme	19

Loubejac	25
Lunas	6
Lusignac	18
Lussas-et-Nontronneau	11
Manzac-sur-Vern	22
Marcillac-Saint-Quentin	24
Mareuil-en-Périgord	33
Marnac	22
Marquay	34
Marsac-sur-l'Isle	4
Marsalès	12
Mauzac-et-Grand-Castang	29
Monestier	8
Monfaucon	5
Monmadalès	14
Monmarvès	21
Monpazier	4
Monplaisant	28
Monsac	25
Monsaguel	19
Montagnac-d'Auberoche	7
Montagnac-la-Crempse	23
Montagrier	26
Montaut	21
Montazeau	5
Montcaret	12
Montferrand-du-Périgord	19
Montignac	27
Montpeyroux	26
Montpon-Ménéstérol	13
Montrem	24
Mouleydier	7
Moulin-Neuf	4
Mussidan	4
Nabirat	16
Nadaillac	23
Nailhac	24
Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	17
Nantheuil	11

Nanthiat	10
Nastringues	4
Naussannes	24
Négrondes	6
Neuvic	18
Nontron	8
Orliac	19
Parcoul-Chenaud	8
Paulin	20
Paunat	38
Paussac-et-Saint-Vivien	31
Pays-de-Belvès	25
Payzac	7
Pazayac	10
Pechs-de-l'Esprance	15
Périgueux	10
Petit-Bersac	0
Peyrignac	6
Peyzac-le-Moustier	29
Pezuls	27
Piégut-Pluviers	5
Plaisance	23
Plazac	31
Pomport	11
Pontours	10
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	20
Prats-de-Carlux	13
Prats-du-Périgord	13
Pressignac-Vicq	13
Preyssac-d'Excideuil	9
Prigonrieux	8
Proissans	24
Queyssac	18
Quinsac	22
Rampieux	12
Razac-de-Saussignac	11
Razac-d'Eymet	13
Razac-sur-l'Isle	25
Ribagnac	21

Ribérac	19
Rouffignac-de-Sigoulès	6
Rouffignac-St-Cernin-de-Reilhac	31
Rudeau-Ladosse	24
Sadillac	13
Sagelat	19
Saint-Agne	0
Saint-Amand-de-Vergt	17
Saint-André-d'Allas	33
Saint-André-de-Double	9
Saint-Antoine-de-Breuilh	13
Saint-Aquilin	28
Saint-Astier	35
Saint-Aubin-de-Cadelech	14
Saint-Aubin-de-Lanquais	7
Saint-Aubin-de-Nabirat	10
Saint Aulaye-Puymangou	14
Saint-Avit-de-Vialard	22
Saint-Avit-Rivière	11
Saint-Avit-Sénieur	20
Saint-Barthélemy-de-Bellegarde	5
Saint-Barthélemy-de-Bussière	3
Saint-Capraise-de-Lalinde	8
Saint-Capraise-d'Eymet	17
Saint-Cassien	24
Saint-Cernin-de-Labarde	4
Saint-Cernin-de-l'Herm	29
Saint-Chamassy	26
Saint-Crépin-d'Auberoche	16
Saint-Crépin-et-Carlucet	19
Saint-Cybranet	27
Saint-Cyprien	24
Saint-Cyr-les-Champagnes	8
Sainte-Croix	23
Sainte-Croix-de-Mareuil	17
Sainte-Eulalie-d'Ans	14
Sainte-Foy-de-Belvès	23
Sainte-Foy-de-Longas	29
Sainte-Mondane	10

Sainte-Nathalène	29
Sainte-Orse	18
Sainte-Radegonde	4
Saint-Estèphe	8
Saint-Étienne-de-Puycorbier	1
Sainte-Trie	7
Saint-Félix-de-Bourdeilles	22
St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	22
Saint-Félix-de-Villadeix	23
Saint-Front-d'Alemps	6
Saint-Front-de-Pradoux	9
Saint-Front-la-Rivière	19
Saint-Front-sur-Nizonne	9
Saint-Geniès	25
Saint-Georges-Blancaneix	4
Saint-Georges-de-Montclard	17
Saint-Géraud-de-Corps	3
Saint-Germain-de-Belvès	32
Saint-Germain-des-Prés	16
Saint-Germain-du-Salembre	21
Saint-Germain-et-Mons	11
Saint-Géry	3
Saint-Geyrac	23
Saint-Hilaire-d'Estissac	16
Saint-Jean-d'Ataux	4
Saint-Jean-de-Côle	12
Saint-Jean-d'Estissac	11
Saint-Jory-de-Chalais	8
Saint-Jory-las-Bloux	16
Saint-Julien-de-Lampon	16
Saint-Julien-Innocence-Eulalie	11
Saint-Just	20
Saint-Laurent-des-Hommes	2
Saint-Laurent-des-Vignes	2
Saint-Laurent-la-Vallée	25
Saint-Léon-d'Issigeac	26
Saint-Léon-sur-l'Isle	22
Saint-Léon-sur-Vézère	32
Saint-Louis-en-l'Isle	8

Saint-Maime-de-Péreyrol	22
Saint-Marcel-du-Périgord	15
Saint-Marcory	9
Saint-Martial-d'Albarède	15
Saint-Marial-d'Artenset	2
Saint-Martial-de-Nabirat	17
Saint-Martial-de-Valette	14
Saint-Martial-Viveyrol	22
Saint-Martin-de-Fressengeas	7
Saint-Martin-de-Gurson	14
Saint-Martin-de-Ribérac	15
Saint-Martin-des-Combes	22
Saint-Martin-l'Astier	2
Saint-Martin-le-Pin	10
Saint-Méard-de-Drôme	26
Saint-Méard-de-Gurçon	3
Saint-Médard-de-Mussidan	5
Saint-Médard-d'Excideuil	16
Saint-Mesmin	11
Saint-Michel-de-Double	7
Saint-Michel-de-Montaigne	8
Saint-Michel-de-Villadeix	10
Saint-Nexans	7
Saint-Pancrace	22
Saint-Pantaly-d'Excideuil	10
Saint-Pardoux-de-Drôme	21
Saint-Pardoux-et-Vielvic	20
Saint-Pardoux-la-Rivière	25
Saint-Paul-de-Serre	19
Saint-Paul-la-Roche	8
Saint-Paul-Lizonne	20
Saint-Perdoux	18
Saint-Pierre-de-Chignac	17
Saint-Pierre-de-Côle	15
Saint-Pierre-de-Frugie	7
Saint-Pierre-d'Eyraud	4
Saint-Pompont	34
Saint-Priest-les-Fougères	8
Saint-Privat-en Périgord	12

Saint-Rabier	21
Saint-Raphaël	7
Saint-Rémy	4
Saint-Romain-de-Monpazier	8
Saint-Romain-et-Saint-Clément	7
Saint-Saud-Lacoussière	10
Saint-Sauveur	6
Saint-Sauveur-Lalande	2
Saint-Seurin-de-Prats	7
Saint-Séverin-d'Estissac	15
Saint-Sulpice-de-Roumagnac	21
Saint-Sulpice-d'Excideuil	11
Saint-Victor	20
Saint-Vincent-de-Connezac	5
Saint-Vincent-de-Cosse	17
Saint-Vincent-Jalmoutiers	9
Saint-Vincent-le-Paluel	18
Saint-Vincent-sur-l'Isle	16
Saint-Vivien	15
Salagnac	9
Salignac-Eyvignes	28
Salles-de-Belvès	15
Salon	10
Sanilhac	18
Sarlande	8
Sarlat-la-Canéda	32
Sarliac-sur-l'Isle	14
Sarrazac	7
Saussignac	3
Savignac-de-Miremont	29
Savignac-de-Nontron	1
Savignac-Lédrier	6
Savignac-les-Églises	22
Sceau-Saint-Angel	11
Segonzac	9
Sergeac	25
Serres-et-Montguyard	19
Servanches	2
Sigoulès-et-Flaugeac	14

Simeyrols	25
Singleyrac	17
Siorac-de-Ribérac	26
Siorac-en-Périgord	29
Sorges-et-Ligueux-en-Périgord	25
Soudat	3
Soulaures	2
Sourzac	15
Tamniès	31
Teillots	4
Temple-Laguyon	0
Terrasson-Lavilledieu	24
Teyjat	19
Thénac	13
Thenon	25
Thiviers	21
Thonac	21
Tocane-Saint-Apre	30
Tourtoirac	17
Trélissac	29
Trémolat	33
Tursac	26
Urval	30
Val-de-Louyre-et-Caudeau	36

Vallereuil	10
Valojoux	31
Vanxains	22
Varaignes	18
Varennes	2
Vaunac	13
Vélines	15
Vendoire	20
Verdon	18
Vergt	23
Vergt-de-Biron	18
Verteillac	14
Veyrignac	10
Veyrines-de-Domme	25
Veyrines-de-Vergt	24
Vézac	30
Villac	8
Villablard	27
Villars	21
Villefranche-de-Lonchat	6
Villefranche-du-Périgord	28
Villetoueix	18
Vitrac	14

Orchis bouc



C.Oosterlee

## Index des espèces

Les nombres renvoient aux pages où l'espèce est citée. En gras, celle de la monographie.

- Anacamptis coriophora* subsp. *coriophora* (orchis punaise) : 14, **18**  
*Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans* (orchis parfumé) : 14, **20**, 143, 170  
*Anacamptis laxiflora* (orchis à fleurs lâches) : 14, **23**, 48, 58, 85, 143, 146, 150, 164, 166 à 169  
*Anacamptis morio* (orchis bouffon) : **26**, 58, 84, 143, 146, 153, 173  
*Anacamptis palustris* (orchis des marais) : 14, **30**, 69, 148  
*Anacamptis pyramidalis* (orchis pyramidal) : 27, **34**, 81, 143, 149, 173, 174  
*Cephalanthera damasonium* (céphalanthère à grandes fleurs) : 14, **40**  
*Cephalanthera longifolia* (céphalanthère à longues feuilles) : **36**, 146  
*Cephalanthera rubra* (céphalanthère rouge) : **38**, 173  
*Dactylorhiza elata* (orchis élevé) : 14, **43**, 48, 77, 148, 164, 166, 168  
*Dactylorhiza fuchsii* (orchis de Fuchs) : 14, **50**  
*Dactylorhiza incarnata* (orchis incarnat) : 14, 24, **46**, 148, 160  
*Dactylorhiza maculata* (orchis tacheté) : 52, **54**, 143, 146, 150  
*Dactylorhiza viridis* (orchis grenouille) : 14, 24, **57**, 164, 165, 166, 168  
*Epipactis helleborine* (épipactis helleborine) : **60**, 63, 64, 146  
*Epipactis microphylla* (épipactis à petites feuilles) : 14, **65**, 173  
*Epipactis muelleri* (épipactis de Müller) : 14, **62**  
*Epipactis palustris* (épipactis des marais) : 14, 44, 77, **68**, 148, 163, 166  
*Gymnadenia conopsea* (orchis moucheron) : **72**, 74, 75, 143  
*Gymnadenia odoratissima* (orchis très odorant) : 14, 75, **76**, 148, 163  
*Gymnadenia pyrenaica* (orchis des Pyrénées) : 14, **74**  
*Himantoglossum hircinum* (orchis bouc) : 27, **80**, 81, 153, 173  
*Limodorum abortivum* (limodore à feuilles avortées) : **82**, 173  
*Neotinea ustulata* (orchis brûlé) : **84**, 146, 173  
*Neottia nidus-avis* (néottie nid d'oiseau) : 14, **86**  
*Neottia ovata* (listère à feuilles ovales) : **90**, 146, 149  
*Ophrys apifera* (ophrys abeille) : **92**, 96, 143, 153, 163  
*Ophrys aranifera* (ophrys araignée) : **94**, 104, 105, 110, 142, 143  
*Ophrys funerea* (ophrys funèbre) : 14, **98**, 153, 173  
*Ophrys insectifera* (ophrys mouche) : **96**, 143, 153  
*Ophrys lutea* (ophrys jaune) : 14, **101**, 147  
*Ophrys occidentalis* (ophrys de mars) : **104**, 143  
*Ophrys scolopax* (ophrys bécasse) : **106**, 143, 153  
*Ophrys speculum* (ophrys miroir) : 14, **108**  
*Ophrys virescens* (ophrys petite araignée) : 105, **110**, 143  
*Orchis anthropophora* (orchis homme pendu) : **112**, 143, 153, 173  
*Orchis mascula* (orchis mâle) : **114**, 143, 146, 153  
*Orchis militaris* (orchis militaire) : 14, **118**, 143  
*Orchis purpurea* (orchis pourpre) : **116**, 119, 143, 173

*Orchis simia* (orchis singe) : 14, **121**, 143, 153  
*Platanthera bifolia* (platanthère à deux feuilles) : 14, **126**  
*Platanthera chlorantha* (platanthère verdâtre) : **124**, 127, 173  
*Serapias cordigera* (sérapias en cœur) : 14, **130**  
*Serapias lingua* (sérapias langue) : 85, **132**, 143, 146, 149  
*Serapias vomeracea* (sérapias à long labelle) : 14, **134**, 143, 147  
*Spiranthes aestivalis* (spiranthe d'été) : 14, **136**, 148, 163  
*Spiranthes spiralis* (spiranthe d'automne) : **139**, 146, 151

## Sigles

**SFO Aquitaine** : Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine  
**CBNSA** : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique  
**CEN Nouvelle-Aquitaine** : Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine  
**INPN** : Inventaire National du Patrimoine Naturel  
**OBV-NA** : Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine  
**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## Bibliographie

- Abadie J.-C., Caze G., Charissou I., Delplanque S., Henry E., Leblond N., Lévy W. et Ratel W.**, 2020. *Inventaire de la flore sauvage de Dordogne - Bilan 2015-2019*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 283 p. + annexes.
- Bédé N., Bédé B. et Martegoute J.C.**, 2015 : *Les plantes de Dordogne*, Editions Baco-fin, Périgueux, 2015, 912 p.
- Bournerias M., Prat D. et al.** (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 : *Les Orchidées de France, de Belgique et du Luxembourg, deuxième édition*, Biotope, Mèze, Parthénope Collection, 504 p.
- Delforge P.**, 2001 : *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient*, Delachaux et Niestlé, 592 p.
- C. Des Moulins**, 1840, *Catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans le département de la Dordogne*, Lafargue.
- Dusak F. et Prat D.** (coord.), 2010 : *Atlas des Orchidées de France*, Biotope Editions, Mèze / Muséum national d'Histoire naturelle, 400 p.
- Escat M.**, 1994 : *Cartographie des orchidées de la Dordogne*, supp. au n°112 de l'Orchidophile, 34p.
- EPIDOR**, 2023 : *Etat des lieux du bassin de la Dordogne*, 3<sup>e</sup> Etats généraux du bassin de la Dordogne, 94 p.
- Jouandoudet F.** (coord.), 2015. : *A la découverte des Orchidées d'Aquitaine*, Biotope, Mèze, Parthénope Collection, 2<sup>e</sup> édition, 256 p.
- Nadeau J.M.**, 2022 : *Suivi en Dordogne des stations majeures d'Anacamptis coriophora subsp. fragrans*, bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine n°20
- Nadeau J.M.**, 2024 : *Evolution en Dordogne des populations de Dactylorhiza incarnata*, bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine n°22.
- UMS Patrimoine naturel**, coll. 2019. *Inventaire naturaliste et diagnostic écologique de la Vallée de Beunes*, du 18 au 21 juin 2019, 98 p. + annexes.

## Sites internet

<https://www.orchisauvage.fr/>

Fédération France Orchidées

<https://obv-na.fr/>

Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV NA)

<https://www.sfoaquitaine.com/>

Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine

<https://cen-nouvelle-aquitaine.org/>

Conservatoire d'espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

<http://www.guenther-blaich.de/hybnamsu.htm>

Site Guenther des hybrides d'orchidées

[https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/RG/LRR\\_Flore\\_Aquitaine\\_2018](https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/RG/LRR_Flore_Aquitaine_2018)

Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018)

[https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/FR/Flore\\_vasculaire\\_metropole\\_2018](https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/FR/Flore_vasculaire_metropole_2018)

Liste rouge de la flore vasculaire de France

## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont aidé dans notre travail :

### Cartes

Yannick COULEAU (CAUE Dordogne)

Sophie Balia (CBNSA)

Jacques BRY (Fédération France Orchidées)

### Relecture

Nicole et Bernard BÉDÉ (Société Mycologique et Botanique du Périgord)

Maxime COSSON (CEN Aquitaine)

Jean-Claude ABADIE (CBNSA)

### Mise en page

Guillaume EYSSARTIER (Editions Biotope)

### Impression

Vincent GILLET (Reprolaser)

Les photographes qui nous ont spontanément ouvert leurs archives et les observateurs infatigables qui ont pris le temps de transférer leurs données sans lesquelles cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.



**Les photographes**

**Jean-Christophe Blanchard**

**Sandrine Boudas**

**Wilfried Boudas**

**Olivier Cabanne**

**Bernard Gerbeau**

**Vincent Gillet**

**Jean-Marie Nadeau**

**Corine Oosterlee**

**Bernard Pernet**

**Claire Picard**

**Denis Vaslet**

**Disponible en version papier sur : [www.bordulot.fr](http://www.bordulot.fr)**

